

I LOVE YOU ravageur

■ Les dégâts sur des millions d'ordinateurs sont estimés à 5 milliards de dollars

■ Dans « Le Monde interactif » : la police face au cybercrime

■ En France, Internet cherche à recruter des centaines de spécialistes

Lire pages 20 et 21, et notre supplément « Le Monde interactif »

L'Europe en quête de sens

- L'Union européenne fête mardi le cinquantenaire du premier acte communautaire
- Lionel Jospin veut que la prochaine présidence française rende l'Europe plus « efficace »
- Il insiste sur l'Europe sociale, la croissance et l'environnement ● L'euro est repassé sous 0,9 dollar

LES ENJEUX de la présidence de l'Union européenne, que la France va assumer du 1^{er} juillet au 31 décembre, devaient être présentés mardi après-midi 9 mai devant l'Assemblée nationale par le premier ministre, Lionel Jospin. La date a été choisie pour coïncider avec le cinquantième anniversaire de la déclaration fondatrice de la construction européenne, faite en 1950 par Robert Schuman, l'ancien ministre français des affaires étrangères, qui, sur l'inspiration de Jean Monnet, avait proposé « l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la fédération européenne ». Donnant naissance à la Communauté économique du charbon et de l'acier, et cimentant la réconciliation franco-allemande, cette déclaration lançait le processus européen, d'abord à six, aujourd'hui à quinze.

Dans son discours, Lionel Jospin devait s'inspirer de cette vision « pragmatique mais résolue » des pères fondateurs pour réaffirmer que, si l'Europe est une « aventure



collective », un « espace de civilisation » partageant les mêmes « valeurs », elle reste une « union de nations », dont elle est le « prolongement » et « l'approfondissement ». Face aux doutes sur l'avenir de l'UE, M. Jospin fixe à la présidence française l'objectif de montrer que l'Europe est « efficace ». L'important pour le premier ministre est de dire aux citoyens européens qu'elle n'est pas une affaire de technocrates, qu'elle doit progresser avec une vision politique de leurs besoins. D'où ses trois grandes priorités : une Europe au service de la croissance et du progrès social, une Europe citoyenne et une Europe « efficace ». M. Jospin reste cependant prudent sur les ambitions de cette présidence, sous laquelle les Quinze vont avoir à achever d'ici décembre des négociations importantes concernant le fonctionnement de l'exécutif européen et la charte des droits fondamentaux dans lesquels se reconnaissent les citoyens de l'Europe.

Lire pages 2 et 3



SÉCURITÉ

Pitbull hors la loi

Un enfant de quatre ans a été grièvement blessé par un pitbull, samedi 6 mai à Villepinte (Seine-Saint-Denis). La loi de janvier 1999 censée faire disparaître, à terme, ces chiens dangereux est mal appliquée. Son arsenal répressif n'a pas permis d'en finir avec les comportements les plus agressifs de ces chiens, parfois utilisés en banlieue comme des armes.

p. 12 et la chronique de Pierre Georges p. 40

Sierra Leone : panique à Freetown

FODAY SANKOH, le chef rebelle de Sierra Leone disparu lundi de son domicile de Freetown pendant une manifestation hostile de plusieurs milliers de personnes, serait aux mains de l'armée fidèle au président. Les rebelles du RUF avaient tiré, lundi 8 mai, sur la foule qui manifestait dans la capitale, faisant au moins quatre morts et des dizaines de blessés. La panique règne à Freetown. De nombreux étrangers cherchent à quitter le pays. Des troupes britanniques ont débarqué pour évacuer les ressortissants étrangers. L'ONU, dont au moins 500 « casques bleus » sont otages des rebelles, espère l'arrivée de renforts pour rétablir l'ordre, mais les Etats-Unis ne proposent qu'une aide « logistique ».

Lire page 6

« Bougainville » et ses grandes oreilles ont pris la mer, destination inconnue

LE BOUGAINVILLE a pris récemment la mer en catimini. Pour des missions discrètes, voire secrètes. Et pour une destination inconnue. Un document de la délégation générale pour l'armement (DGA) en atteste, qui annonce la première mission opérationnelle de ce navire après qu'il a été radicalement aménagé à l'arsenal de Lorient. Le *Bougainville*, 5 200 tonnes à pleine charge, appartient à la catégorie des bâtiments « spéciaux et d'expérimentations » de la marine nationale. C'est un navire espion, le seul que la France exploite avec, à son bord, un équipage de la marine nationale, des techniciens de la direction du renseignement militaire (DRM) et de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE).

Au profit des sites d'expérimentations nucléaires en Polynésie qui, depuis, ont fermé, le *Bougainville* servait au transport de grosses charges dans le Pacifique où a croisé, il y a quelque deux cent trente ans, le célèbre navigateur dont il porte le nom. Il a quitté Tahiti et les trois atolls de Mururoa, Hao et Fangataufa pour la métropole. A douze ans d'âge, ce qui n'est pas vieux pour un bateau, il a été désigné pour succéder au *Berry* dans ses tâches de ren-

seignement. Le *Berry*, un ex-cargo allemand transformé pour les besoins de la mission, avait fait son temps, après trente-cinq ans de bons et loyaux services. Il est promis à la casse.

Remis à neuf par l'arsenal de Lorient, le *Bougainville* a vu tout son aménagement intérieur radicalement modifié afin de recevoir « la charge utile », selon l'expression de la DGA, qui lui permet de pratiquer ses recherches électromagnétiques et électroniques. Autrement dit, l'écoute des transmissions de toutes natures, dans le monde, sur lesquelles, en règle générale, un gouvernement évite de faire de la publicité. Depuis la surface des océans, en pleines eaux internationales, le travail dit des « grandes oreilles » reste une activité, sinon légale, du moins légitime dès lors qu'un Etat, qui s'estimerait la cible d'actions peu avouables de pays malfieux, souhaite connaître leurs agissements clandestins grâce à l'interception et au décodage de leurs communications « sensibles ».

A la différence des navires appartenant à une marine de guerre, dont la coque est grise, le *Bougainville* a la caractéristique d'avoir été

repeint en blanc. Mais il figure sur la liste des bâtiments d'Etat établie par chaque pays pour signifier au monde qu'ils relèvent de sa souveraineté.

Le *Bougainville* travaille pour l'état-major des armées, qui a financé sa modernisation et le transfert, à son bord, de « la charge utile » - modernisée - embarquée à l'origine sur le *Berry*. Mais là ne s'arrêtent pas les ambitions de la France en matière d'écoutes navales. Plusieurs entreprises françaises ont été invitées à mettre au point le système Minrem (moyens interarmées de renseignements électromagnétiques) qui est, selon un rapport parlementaire, un ensemble de matériels d'écoute voués à l'interception et à la géométrie de signaux électromagnétiques.

A terme, probablement fin 2004 selon la commission de la défense à l'Assemblée nationale, le Minrem sera installé sur un bâtiment déplaçant plus de 3 000 tonnes - l'équivalent d'une frégate actuelle de la classe du *La Fayette* - et conçu pour assurer une mission de longue durée en mer.

Jacques Isnard

La start-up des fourmis



ÉRIC BONABEAU

LES INSECTES sociaux - abeilles, guêpes, termites, fourmis - ont inventé des systèmes que l'industrie pourrait adopter. C'est ce que pense Eric Bonabeau, physicien, créateur d'une start-up. Il veut faire bénéficier le monde de l'entreprise des apports des sciences de la complexité.

Lire page 28

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 510 - 7,50 F



ALAIN FINKIELKRAUT



UNE VOIX VIENT DE L'AUTRE RIVE

GALLIMARD

POINT DE VUE

Mortelles enchères dans le téléphone

par Martin Bouygues

Le gouvernement français s'appête à attribuer quatre licences de téléphonie mobile à la norme UMTS (3^e génération de téléphones mobiles, permettant de transmettre voix, textes et images), dans le prolongement des licences GSM (système global pour communications mobiles). La méthode choisie était celle de l'attribution sur dossier. Les sommes énormes engrangées par l'Etat britannique par le système des enchères remettraient-elles en cause cette procédure ?

J'ai engagé Bouygues dans la téléphonie mobile. Et je dis bien : mobile, exclusivement, parce que cette technologie me semblait la plus prometteuse. Je revendique ce choix. Francis Bouygues s'était porté candidat en 1987 à la reprise de TF 1 parce qu'il pressentait une révolution dans la communication. TF 1 est une réussite, la première chaîne européenne. J'ai voulu que nous nous développiions dans la téléphonie mobile parce qu'une autre révolution était à venir. Bouygues Telecom a été le catalyseur qui a permis l'explosion du

marché français, et la démocratisation réelle du mobile.

Les investissements engagés par Bouygues Telecom en cinq ans sont très importants (30 milliards de francs). L'impact en termes d'emplois est significatif : outre les emplois directs - près de 6 000 personnes - les emplois indirects, générés par les distributeurs, sous-traitants et fournisseurs d'équipements, représentent cinq fois plus. Pourtant, en fait d'eldorado, aucun des trois opérateurs français - alors que deux d'entre eux ont démarré il y a plus de dix ans - ne peut afficher aujourd'hui un résultat net cumulé positif. C'est un investissement à long terme.

Il n'y a pas d'alternative entre la poursuite du GSM et le passage à l'UMTS. Ce dernier sera obligatoire pour tout opérateur.

Lire la suite page 18

Martin Bouygues est président-directeur général du groupe Bouygues.



ENQUÊTE

Mitterrand secret

Dominique Bertinotti (photo, à gauche) détient la clé des secrets de François Mitterrand. Secrétaire générale de l'Institut François-Mitterrand, présidé par Jean-Louis Bianco (à droite), elle est la seule à avoir l'accès direct aux archives de l'ancien président de la République et la seule habilitée à accorder des dérogations pour les consulter. Enquête sur une mémoire brouillée, dissimulée, opaque.

p. 16 et 17



DANSE

Pina Bausch sur la route

De Budapest, le Tanztheater (photo) et la chorégraphe Pina Bausch qui le dirige ont rapporté les éléments du spectacle qu'ils présentent en Allemagne. Puis ils iront sur les routes et le monteront en Hongrie, à Paris, à Avignon et à Sydney.

p. 32 . et 33

International.....	2	Météorologie.....	30
France.....	7	Jeux.....	30
Société.....	12	Culture.....	32
Régions.....	15	Guide culturel.....	34
Horizons.....	20	Carnet.....	35
Entreprises.....	16	Immobilier/annonces.....	36
Communication.....	23	Kiosque.....	38
Tableau de bord.....	24	Abonnements.....	38
Aujourd'hui.....	27	Radio-Télévision.....	39

UNION Lionel Jospin devait présenter à l'Assemblée nationale, mardi 9 mai, les priorités de ce qui sera la présidence française de l'Union européenne au second semestre. Le

premier ministre devait insister sur l'Europe sociale, sur le renforcement de la croissance et sur une Europe de l'environnement, autant de thèmes destinés à combler le déficit

démocratique de l'Union et à la rapprocher des citoyens. ● LE CINQUANTENAIRE de la déclaration de Robert Schuman, à l'origine de la CECA (Communauté européenne du

charbon et de l'acier) a été fêté à Paris mais peu dans les autres capitales. ● EN FRANCE, l'euroscépticisme est en recul. Il se concentre au RPF. ● LES MINISTRES DES FINANCES

de l'Euroland, réunis à Bruxelles, ont manifesté leur « préoccupation » devant la faiblesse de l'euro, qui n'est pas parvenu à se redresser face au dollar

Face aux doutes, Lionel Jospin veut une Europe « efficace »

Le premier ministre trace devant l'Assemblée nationale les priorités de la présidence française de l'Union au second semestre. Alors que les interrogations se multiplient sur l'élargissement, il rejette les effets d'annonce et vante une Europe sociale, plus proche des gens

SCHUMAN-JOSPIN, même méthode. Le parrainage de l'ancien ministre des affaires étrangères sied au premier ministre. Cinquante ans après la déclaration de Robert Schuman qui a marqué le lancement de la construction européenne, M. Jospin veut s'inspirer de la vision « pragmatique mais résolue » des « pères fondateurs », dans le discours qu'il doit prononcer, mardi 9 mai à l'Assemblée nationale, sur l'enjeu de la présidence française de l'Union européenne. Cette intervention, qui a fait l'objet d'une concertation régulière avec la présidence de la République, à l'occasion de multiples conseils restreints, puis de plusieurs réunions de travail avec ses conseillers, sera suivie d'un débat sans vote, auquel participeront notamment l'ancien chef de l'Etat, Valéry Giscard d'Estaing, l'ancien premier ministre Alain Juppé, et le président de Démocratie libérale, Alain Madelin.

Au risque de paraître timide, voire « austère », M. Jospin estime que le temps n'est pas aux effets d'annonce ou aux proclamations d'intentions. S'il évoque, dans son introduction, l'« aventure collective » de la construction européenne, cet « espace de civilisation » qui doit partager les mêmes « valeurs » démocratiques, il insiste sur le fait que l'Europe est une « union de nations », qu'elle est le « prolongement » et « l'approfondissement de la nation ». La France, devait insister M. Jospin, « existe pleinement dans l'Europe ». Une manière de répondre, par avance et par la négative, aux arguments de M. Juppé, qui plaide en fa-

veur d'une Constitution européenne.

L'ambition de la présidence française n'est pas, pour le premier ministre comme pour le chef de l'Etat, de faire franchir une nouvelle étape à l'Europe. Elle est plutôt de convaincre les citoyens que l'Europe, après la mise en place du marché unique et de l'euro, n'est pas seulement une affaire de gestionnaires technocrates, mais qu'elle est là pour essayer de traduire leurs aspirations politiques. « Les affaires européennes ne sont pas de affaires étrangères » devait répéter le premier ministre. D'où les trois thèmes de son intervention : une Europe au service de la croissance et du progrès social, une Europe citoyenne et une Europe « efficace ».

M. Jospin devait notamment présenter le calendrier de l'agenda social pour les cinq années à venir, qui doit permettre de mettre en musique, par l'harmonisation des législations, le modèle social européen. Le thème de l'Europe citoyenne, sur lequel Jacques Chirac l'a devancé dans le discours qu'il a prononcé, le 4 mai à Chambéry, est l'occasion, pour M. Jospin, d'insister sur le rôle du gouvernement pendant la présidence française de l'UE. Le premier ministre devait s'efforcer de faire apparaître que, sur tous les thèmes très concrets de la sécurité alimentaire, du renforcement du contrôle maritime, de la protection contre le crime ou de la défense des services publics, c'est le gouvernement – et lui seul – qui agit. La plupart des ministres ont

d'ailleurs été priés de se montrer, sur le terrain, au Parlement européen ou dans les médias, pour témoigner de la mobilisation du gouvernement.

PRUDENCE

Le « défi » de la présidence française, l'élargissement de l'Union – sur lequel M. Jospin sait qu'il est attendu tant par M. Giscard d'Estaing que M. Juppé et M. Madelin – devrait être longuement, mais prudemment évoqué. C'est sous la présidence française que les Quinze devront tenter en décembre, lors du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de Nice, de trouver un accord sur la nouvelle étape de leur intégration, indispensable avant les prochains élargissements.

Comme il l'a dit, le 4 mai à Buda-

pest, le premier ministre est convaincu que la réussite de l'élargissement de l'UE à l'ensemble des pays du continent, passe au préalable par la réforme des institutions européennes. « Il faut consolider les fondations de la maison Europe avant de l'élargir », avait-il déclaré. Cela vaut particulièrement à un moment où l'euro est en crise. M. Jospin devait d'ailleurs rappeler son souhait de « renforcer le rôle de l'Euro-II avec le souci d'assurer une meilleure visibilité de la politique économique de la zone euro et de l'autorité politique qui la conduit ».

La difficulté des choix qui attendent les Européens incite M. Jospin à faire preuve de prudence. Il est répété dans son entourage que cette présidence s'inscrit dans un long

processus et que, quelles que soient ses ambitions, la France ne pourra faire avancer les choses qu'en étroite coordination avec ceux d'abord qui exercent la présidence avant et après elle, le Portugal et la Suède, mais aussi avec ses principaux interlocuteurs traditionnels, au premier rang desquels l'Allemagne. Si rien ne sera dévoilé, mardi, sur d'éventuelles initiatives franco-allemandes, il est clair que les deux pays, qui n'ont pas toujours eu les mêmes visions des réformes à entreprendre pour adapter l'Europe aux nouvelles formes de l'économie, restent les deux pôles essentiels pour faire avancer l'Union politique.

Henri de Bresson
et Pascale Robert-Diard

Cinquantenaire de la déclaration fondatrice de Robert Schuman

LA CÉLÉBRATION de la journée de l'Europe du 9 mai revêt cette année en France un caractère particulièrement solennel en raison du débat consacré en fin d'après-midi à l'Assemblée nationale aux enjeux de la future présidence française de l'Union. Cette journée commémore la déclaration faite en 1950 par Robert Schuman, le ministre français des affaires étrangères de l'époque, qui, reprenant un projet élaboré par Jean Monnet, proposa à Paris la création d'une autorité commune supervisant les productions française et allemande de charbon et d'acier, ouverte aux autres pays intéressés,

comme première étape d'un « rassemblement des nations européennes ».

Cette déclaration est considérée comme l'acte fondateur de la future Union européenne. Elle a été choisie par le Conseil européen de Milan, en 1985, pour devenir la journée symbole de l'Europe. Mais c'est surtout en France qu'elle est vraiment célébrée, grâce à l'action depuis 1993 de la branche française du Mouvement européen, aujourd'hui présidée par Anne-Marie Idrac. De très nombreuses manifestations devaient avoir lieu cette semaine à travers tout l'Hexagone sur le thème de « l'Eu-

rope citoyenne ». A Paris, le public était convié sur le parvis de la Grande-Arche de la Défense qui abrite le centre d'information Sources d'Europe. Sous le patronage du président Jacques Chirac, la Fondation Schuman a invité de nombreuses personnalités à venir débattre, mardi et mercredi, de l'avenir du projet européen, à l'Assemblée nationale. Ail-

leurs, ces manifestations sont nettement plus discrètes. En Espagne, la journée de l'Europe donne lieu à quelques cérémonies et elle passe quasiment inaperçue, curieusement, en Allemagne. A Bruxelles, le Parlement européen et la Commission ont organisé un colloque, lundi et mardi, dans les locaux de l'Assemblée.

L'ancien commissaire belge Karel

van Miert y a réaffirmé la nécessité de construire un ordre juridique supranational pour faire taire « l'ultranationalisme et la xénophobie », qui « conduisent aux champs de bataille ». Le ministre polonais Jacek Saryusz-Wolski s'est élevé contre l'idée que le projet politique des pères fondateurs de l'Europe soit menacé de dilution par l'élargissement aux pays de l'Est.

M. Delors, qui y dirigeait une table ronde, avait réservé son discours anniversaire pour le 9 mai à Luxembourg, où il était l'invité du premier ministre, Jean-Claude Juncker. Evoquant la difficulté de « faire la grande Europe sans défaire la Communauté », il a à nouveau défendu l'idée de constituer une « avant-garde », préférable, selon lui, à une multiplication des *opting-out* (non-participation) et des coopérations renforcées (projet soutenu par un nombre limité de pays) à qui « ne feront qu'aggraver la complexité du système aux dépens de l'efficacité et de la transparence ».

H. de B.
(avec Raphaëlle Rivais
à Bruxelles)

« L'Europe par des réalisations concrètes »

Voici les principaux extraits de la déclaration de Robert Schuman, le 9 mai 1950 :

« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et l'Allemagne soit éliminée : l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne (...). Le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une haute autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation d'autres pays d'Europe (...). La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la fédération européenne, et changera le destin de ces régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes. (...) »

L'euroscépticisme se concentre aujourd'hui au RPF

« SOUVERAINISTES » ou « euroscéptiques », tous ceux que l'Europe inquiète ou laisse incrédules ont décidé de mettre à profit le discours de Lionel Jospin sur les priorités de la présidence française de l'Union, mardi 9 mai, à l'Assemblée nationale, pour se faire entendre. Mollement, toutefois, et dans la division.

L'Humanité a publié sur une pleine page, le 5 mai, un entretien avec Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes. Deux pages plus loin, François Wurtz, président de la Gauche unie européenne au Parlement de Strasbourg, évoque « une Union en crise », mais défend les « chantiers européens ». Les temps changent au PCF ! Depuis juin 1997, le PCF est passé d'un euroscépticisme marqué à une volonté de soutenir la construction européenne. Le 18 janvier 1998, le secrétaire national du PCF, Robert Hue, avait manifesté avec le Mouvement des citoyens (MDC) de Jean-Pierre Chevènement pour demander un « référendum sur l'euro et le traité d'Amsterdam » ; mais la Place du Colonel-Fabien avait peu mobilisé pour cette initiative, cherchant même à l'étouffer dans l'oeuf, accusant des communistes qui souhaitaient cette manifestation.

En offrant la deuxième place sur la liste Bouge l'Europe ! à Geneviève Fraisse, qui avait voté « oui » au traité de Maastricht, M. Hue a confirmé, en 1999, son arrimage européen. Le soutien critique apporté à l'intervention militaire de l'OTAN au Kosovo, qui a suscité de vives protestations au sein du PCF, a confirmé cette évolution. Depuis, c'est dans les fédérations oppositionnelles, comme le Pas-de-Calais, ou dans les clubs de réflexion comme la Fondation ex-Marc-

Bloch, que s'expriment les communistes hostiles à la construction européenne. Des initiatives sont en cours pour relancer une pétition en faveur d'une demande de « moratoire de l'euro ».

Naguère au premier rang des « euroscéptiques » de gauche, le MDC passerait presque, aujourd'hui, pour « eurooptimiste ». La faiblesse de l'euro, « bonne pour l'emploi », et le retour de la croissance sont des conditions favorables pour « ajuster le tir » de la politique européenne, juge Sami Naïr, député européen. « Avec l'élargissement de l'Union, on va devoir trouver des mécanismes différents, tenant compte des réalités économico-politiques de chacun », escompte-t-il. Georges Sarre, président délégué du MDC, estime que « c'est le moment de réorienter la construction européenne », comme Lionel Jospin s'y était engagé en 1997. « Trop de questions importantes, comme l'extension du vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil ou le projet, problématique, de charte des droits fondamentaux, sont en suspens », ajoute le député de Paris. Le MDC organise, le 21 mai, un colloque intitulé : « Mondialisation libérale, Europe, Etats-nations ».

« ÉCHEC PROGRAMMÉ »

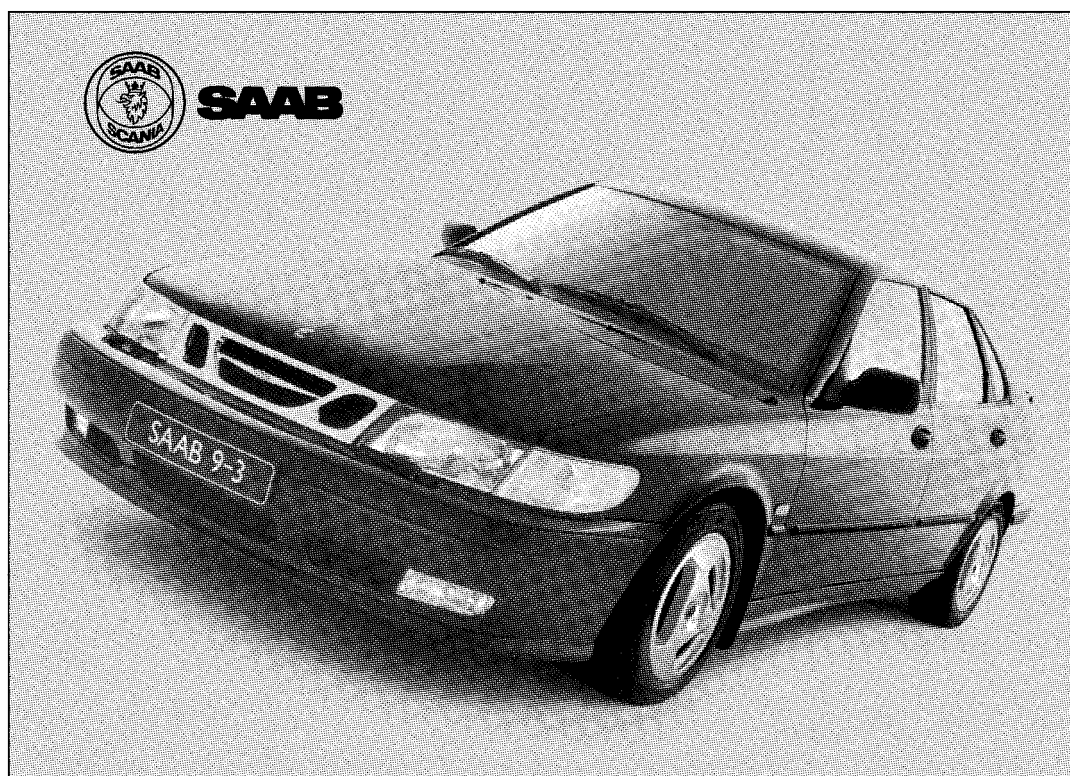
Les « souverainistes » de droite se mobilisent peu. Christine Boutin (app. UDF, Yvelines), Thierry Mariani (RPR, Vaucluse) ou encore Lionnel Luca (RPF, Alpes-Maritimes) n'avaient pas prévu de monter à la tribune mardi. Rien n'est plus comme avant : les divisions de la droite aux élections européennes de juin 1999 et la création du Rassemblement pour la France (RPF) ont cassé la dynamique. « Il n'y a plus de rapports structurés : entre ceux qui sont partis

durablement au RPF, ceux qui sont en voie de retour au RPR et ceux qui sont entre deux eaux, on s'en tient à une communauté d'idées », résume un député RPR qui a voté contre Amsterdam, comme dix-sept autres RPR, deux UDF, un non-inscrit – Philippe de Villiers – et un DL.

Seul Jacques Myard, toujours inscrit au groupe RPR de l'Assemblée nationale, bien que membre du bureau national du RPF, devait s'exprimer pour dénoncer « l'échec programmé » de la présidence française. « C'est Gargantua au travail. Le gouvernement veut faire avancer des dossiers plus ardues les uns que les autres. Ce n'est pas ambitieux, c'est suicidaire », estime le député des Yvelines, partisan d'un « recentrage de l'Europe sur l'essentiel » (sécurité collective, politique économique).

Ce n'est pas Charles Pasqua qui le démentirait. L'ancien ministre de l'intérieur, candidat à l'élection présidentielle de 2002, a annoncé, le 2 mai, qu'il va entreprendre « en France et dans toute l'Europe une campagne pour l'abrogation du traité de Maastricht ». Pour William Abitbol, député européen et porte-parole du RPF, la crise de l'euro confirme la thèse développée depuis des années par les fidèles de M. Pasqua. « L'euro n'est ni fort ni faible. C'est une monnaie factice », dit-il. Ce proche conseiller de M. Pasqua, qui prône l'« abandon de l'idée de l'euro », appelle les Européens « à se réapproprier leur souveraineté monétaire, quitte à l'exercer d'une autre façon, en commun, ainsi que le projet de monnaie commune avait été conçu à l'origine ». Sans grand espoir de renverser la vapeur.

Service France



Série
Limitée

Saab 9-3 TiD

- Air climatisé automatique
- Audio System CD Saab
- 4 Airbags, ABS
- Appuis-tête actifs
- Jantes 15" alliage

A partir de

149 900 F

Concessionnaires Saab participants

75 - PARIS 11^e - TÉL. 01 49 23 70 00
DORPHIN ÉVOLUTION

75 - PARIS 15^e - TÉL. 01 53 58 56 00
SAAB RIVE GAUCHE

75 - PARIS 16^e - TÉL. 01 53 84 71 10
TURBO 16 AUTOMOBILES

75 - PARIS 17^e - TÉL. 01 44 09 03 33
AUTOMOBILES PARIS ÉTOILE

92 - NANTERRE - NEUILLY
TÉL. 01 47 69 00 01

ESPACE DÉFENSE AUTOMOBILES

92 - BOULOGNE - TÉL. 01 46 94 09 09
CAP OUEST AUTOMOBILES

94 - SAINT-MAUR/CRÉTEIL
TÉL. 01 42 07 19 14

PATRICK GIUNTA A.V.M





Comment sortir du malaise et du « déficit démocratique » ?

BRUXELLES

de notre bureau européen

Puisque l'Europe hésite sur son avenir et que les défis qui l'attendent se compliquent, il faut essayer d'en parler avec des idées simples : ce principe va guider l'ac-

ANALYSE

Le modèle institutionnel des pionniers doit être revu et corrigé

tion de Jacques Chirac et de Lionel Jospin, alors que la France se prépare à assumer la présidence tournante de l'Union, le 1^{er} juillet. Ceux qui attendaient du discours du président de la République à Chambéry la relance d'une dynamique européenne largement grippée ont donc été déçus. Si M. Chirac s'est fait l'avocat d'une « Europe citoyenne » proche des gens et intelligible, c'est parce que les dossiers qui attendent la France ne le sont guère : la défense européenne, l'élargissement de l'Union à l'Europe centrale et orientale, la réforme des institutions qui en est la condition *sine qua non*, sont des enjeux essentiels pour l'avenir de la Communauté, mais aussi des dossiers austères.

Il y a presque un an que les Européens ont élu leurs représentants au Parlement de Strasbourg, avec un taux record d'abstentions qui a souligné l'ampleur du « déficit démocratique ». Aujourd'hui, moins de la moitié d'entre eux sont favorables à l'élargissement. Il est donc urgent de mieux « communiquer » sur l'Europe, en mettant en avant ce que M. Chirac a appelé l'« Europe des hommes » : c'est en parlant du dialogue social, de la sécurité alimentaire, de l'environnement, de l'immigration et de la culture, que l'on peut espérer éclairer le caractère indispensable de la réforme des institutions.

DOUBLE VISION

Cette pédagogie est d'autant plus nécessaire que, dans tous les pays de l'Union, les gouvernants ne font pas mystère de leurs doutes quant au devenir de l'Europe. L'époque n'est plus au militantisme des pionniers de la construction européenne, et le modèle institutionnel qui leur a servi de carnet de route doit être revu et corrigé. Nul ne sait exactement qui devra faire quoi dans une Union qui comptera un jour plus de trente membres. La décision de l'élargissement a été bâclée dans l'euphorie d'une perspective continentale remodelée par la chute du mur de Berlin, reconnaissant un nombre croissant de responsables européens. Mais il est trop tard pour revenir en arrière.

Les Quinze ont préféré ne pas ouvrir l'épineux débat sur les « frontières de l'Europe ». Ils ont choisi la fuite en avant et pris le risque d'affronter les « chocs asymétriques » que ne vont pas manquer de provoquer les efforts pour ajuster leur modèle de développement à des pays souffrant de multiples carences, économiques et démocratiques. Les défis sont multiples : en premier lieu, l'effort de pédagogie orientée vers les opinions publiques des Quinze doit être étendu à celles des pays candidats. Trop souvent, ceux-ci ont de l'Europe la double vision d'une sédimentation de traités et de directives, et... d'une poule aux œufs d'or : parents pauvres du Vieux Continent, ils s'attendent que leur entrée dans l'Union soit récompensée par la manne de la poli-

tique agricole commune et des fonds structurels. Or cette équation pour le budget communautaire est loin d'être résolue.

Il y a ensuite le défi de l'immigration. La diabolisation justifiée de Jörg Haider apparaît à cet égard comme l'arbre qui cache la forêt : la vérité est que la crainte de l'immigration massive d'une main-d'œuvre bon marché existe dans la plupart des pays de l'Union. « Il ne serait pas sage d'inciter des millions de travailleurs à émigrer en Europe occidentale, où ils seraient tentés de rester puisque les salaires y sont de cinq à dix fois plus élevés que chez eux », ont récemment écrit Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt.

ANTIDOTES AU BLOCAGE

Reste enfin le risque de paralysie inhérent à cette grande Europe en gestation. Y remédier est l'enjeu de la Conférence intergouvernementale (CIG), que la France va avoir la tâche de mener à bien. Deux dossiers, qui apparaissent comme des antidotes au blocage des institutions communautaires, sont prioritaires : la question de la majorité qualifiée et celle des « coopérations renforcées ». A quinze, l'Union fonctionne mal ; a priori, elle ne gagnera pas en cohérence et en efficacité en doublant le nombre de ses membres. En faisant de la prise de décision à la majorité qualifiée la règle et l'unanimité l'exception, en assouplissant le cadre des « coopérations renforcées », c'est-à-dire en permettant à un groupe de pays de se constituer en avant-garde dans un nombre élargi de domaines, l'Union peut se libérer des pesanteurs de l'élargissement, et se donner les moyens d'aller de l'avant sur la voie de l'intégration.

Au travers de dispositions d'apparence technique, la CIG pose un débat de fond. Car deux camps vont émerger : d'un côté ceux qui veulent plus d'Europe, de l'autre les partisans du statu quo. Pour autant, une telle réforme ne fera qu'esquisser le plus vaste débat du rééquilibrage des institutions. Quelle répartition des pouvoirs entre les trois piliers que sont le Conseil, la Commission et le Parlement ? Quel partage des rôles entre le niveau communautaire et celui des gouvernements, entre l'Europe et la nation ? Ce sont ces interrogations qui fondent le malaise actuel de l'Europe. Au travers des réflexions des dirigeants européens, on voit cependant des contours s'esquisser : l'Europe de demain devra faire de la subsidiarité sa vertu cardinale ; elle devra être plus souple et plus flexible, sans doute constituée d'un vaste ensemble à l'intérieur duquel cohabiteront des sous-ensembles unis par une solidarité régionale ou une volonté de coopérer dans tel ou tel domaine.

Certains parlent d'une Europe « à plusieurs vitesses ». D'autres de « noyau dur », comme Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, qui préconisent un regroupement autour de la zone euro, et Jacques Delors, qui défend l'idée d'une « fédération d'Etats-nations ». Compte tenu de la diversité des pays-candidats, explique l'ancien président de la Commission, « on doit avoir pour la grande Europe des objectifs plus réalistes. Si certains continuent de penser que le but est d'avoir un ensemble politique intégré sous une forme fédérale, c'est-à-dire en caractérisant bien les pouvoirs qui restent à la nation, alors il faut une avant-garde ».

Laurent Zecchini

L'euro reperd du terrain malgré le soutien des Onze

BRUXELLES

de notre bureau européen

Comment convaincre les marchés financiers de la bonne santé économique de la zone euro et, par voie de conséquence, mettre un terme à cette sinistrose qui nourrit la glissade continue de la monnaie européenne ? Les onze ministres des finances, réunis, lundi 8 mai, à Bruxelles, en prélude à la tenue du conseil des ministres des finances de l'Union européenne, n'ont manifestement pas réussi à trouver la formule magique pour faire passer leur certitude. Dans les minutes qui ont suivi la déclaration lue par le ministre portugais des finances, président en exercice de l'euro-11, l'euro s'est replié face au billet vert, passant de 0,9020 dollar à 0,8920 dollar. Mardi matin, lors des premières cotations, la monnaie européenne restait faible, cotant 0,8955 dollar.

Joaquim Pina Moura, de l'aveu même d'un diplomate portugais, a manqué de la plus élémentaire assurance pour rendre public un communiqué au demeurant fort elliptique : les Onze, est-il indiqué, partagent « une préoccupation commune sur l'actuel niveau de l'euro qui ne reflète pas les fondamentaux économiques vigoureux de la zone euro ». Les ministres des finances estiment que « la croissance est très robuste dans la zone euro ; un nombre croissant d'emplois ont été créés. La BCE [Banque centrale européenne] s'engage à faire en sorte que cette croissance reste non inflationniste. Les ministres sont détermi-

nés à accélérer la consolidation fiscale et les réformes structurelles par une économie basée sur la connaissance et le pleinemploi, en accord avec les orientations du sommet spécial de Lisbonne ».

A une question sur un recours éventuel à une intervention sur le marché des changes, M. Pina Moura s'est contenté de répondre que « cet instrument existe et [qu'] il est disponible ». Cette allusion, apparemment non comprise par les marchés financiers, signifie pourtant que les Onze sont décidés à prendre les moyens d'interrompre une tendance à la baisse qui, si elle se poursuivait, risquerait de remettre en cause la crédibilité de la reprise économique qui s'installe en Europe. Laurent Fabius s'est chargé de mettre les points sur les « i », tout en respectant la portée du

communiqué des Onze : « Il faut que l'euro se stabilise, il n'est pas question qu'il s'effrite de façon continue », a-t-il insisté en martelant ses mots, ajoutant cet avertissement voilé : « Si "on" ne veut pas comprendre... » Pour le ministre des finances, c'est la première fois que l'euro-11 s'exprime de façon aussi volontariste, ce qui montre bien que cette structure informelle est en train de s'affirmer.

DIFFÉRENTIEL DE CROISSANCE

Or, c'est précisément là que le bât blesse. Les communiqués des ministres européens des finances, de même que les mises au point de Wim Duisenberg, le président de la BCE, n'impressionnent pas plus les marchés financiers que les responsables américains, incertains quant à la pérennité de la croissance euro-

péenne. En dépit de ces « fondamentaux » effectivement favorables dont parlent les Onze, l'euro manque de visibilité et d'autorité.

Pour autant, et M. Fabius a été net sur ce point, il n'est pas question de nommer un « Monsieur Euro » qui serait chargé d'apporter à la représentation extérieure de la zone euro l'autorité qui lui fait défaut. Les Onze sont simplement décidés à « accélérer » le rythme des réformes arrêtées lors du sommet de Lisbonne. Dans ces conditions, il est à craindre que l'on entre dans une spirale économique perverse : les gains en termes d'accroissement des exportations que procure la faiblesse de l'euro risquent d'être rapidement « effacés » par le renchérissement du coût des produits importés dans des devises étrangères. Il y a un « risque d'importer l'inflation », a souligné Laurent Fabius.

La plupart des économistes sont maintenant convaincus que l'érosion de la valeur de l'euro est due principalement au trop grand différentiel de croissance entre l'Europe et les Etats-Unis. La seule échéance vraiment déterminante pourrait donc être la prochaine réunion de la Fed, le 16 mai : préoccupée par un taux de chômage qui n'a jamais été aussi bas depuis trente ans et par une augmentation consécutive des salaires, la Banque centrale américaine pourrait bien décider de ralentir l'activité économique en relevant nettement les taux d'intérêt.

L. Z.

« LE MONDE » SE RENFORCE À BRUXELLES

LES DÉCISIONS prises au niveau communautaire ayant une influence grandissante dans la vie politique et quotidienne des Européens, et notamment des Français, *Le Monde* a décidé de renforcer et de diversifier sa couverture de la construction européenne. Afin de mieux expliquer les enjeux, d'éclairer les décisions pratiques de Bruxelles et, au-delà, d'exposer comment nos quinze partenaires vivent l'Europe, un bureau européen de plusieurs correspondants a été créé dans la capitale européenne. Dirigé par Laurent Zecchini, il comprend dans l'immédiat Philippe Lemaître et Rafaële Rivais et est situé au cœur du « quartier européen » de la capitale belge. Cette décision du *Monde* n'est pas isolée : la plupart des journaux européens ont fait le choix de renforcer leur couverture européenne, notamment notre confrère et partenaire *El País*, dont les locaux se situent à la même adresse.

★ *Le Monde*, bureau européen : 17, rue Archimède, 1000 Bruxelles. Tél. (32-2) 230 13 21 ou 26 47 ou 14 23. Fax (32-2) 230 19 29. Email : nom@lemonde.fr.

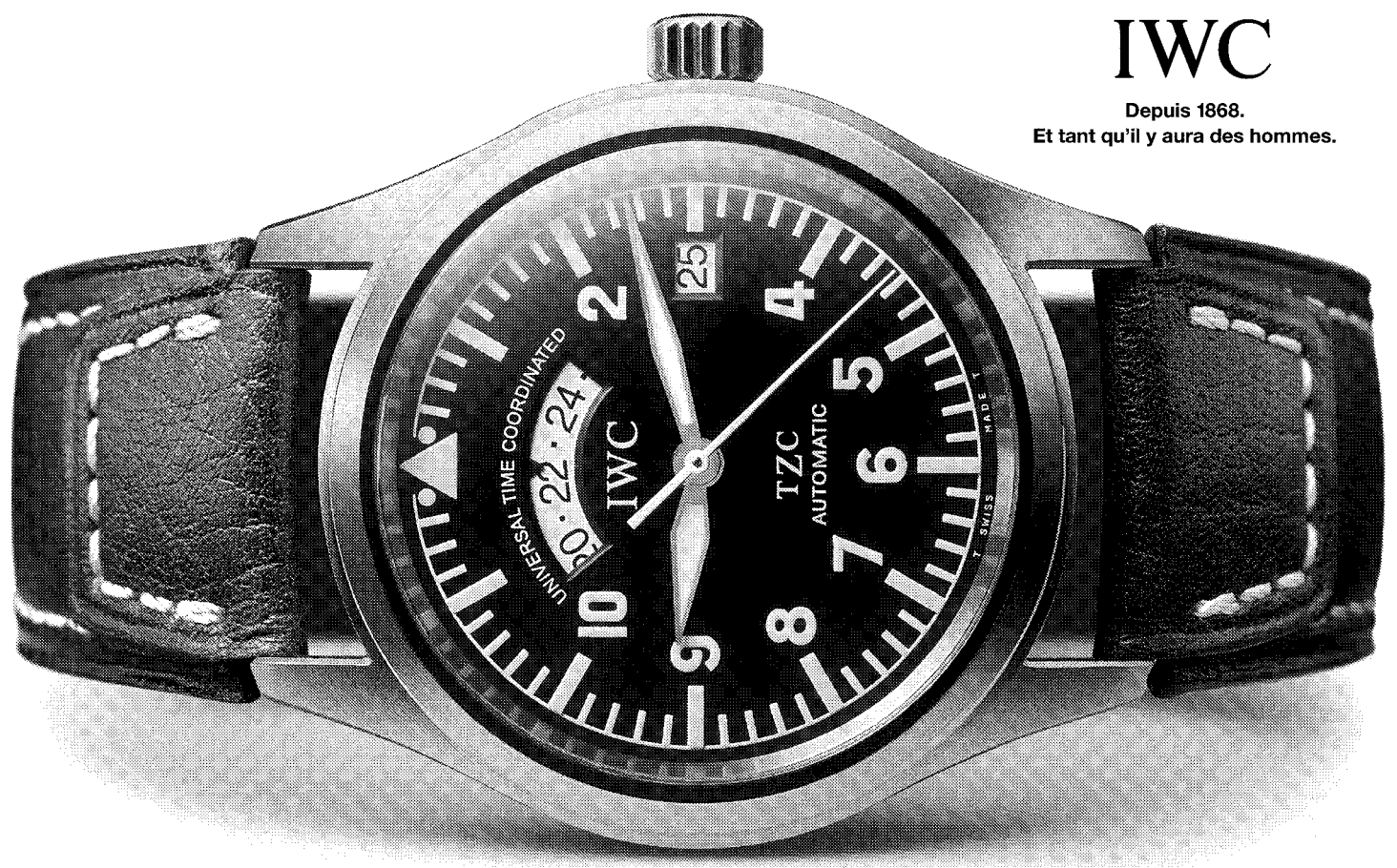
Pour les passagers sans beauty case.

Naturellement belle, la montre d'aviateur UTC avec sa double indication de l'heure. Simplicité du changement horaire. Cage intérieure en fer doux protégeant des champs magnétiques. Etanche à 60 mètres et résistante jusqu'à 16000 mètres d'altitude. Réf. 3251 en acier surfin, FRF 20 400.- Disponible également en platine (série limitée).

IWC

Depuis 1868.

Et tant qu'il y aura des hommes.



IWC International Watch Co. Ltd, Schaffhouse, Suisse.

Notre catalogue général vous sera envoyé gratuitement sur simple demande à MSG/IWC, 90, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, 01 42 89 65 51. PARIS: ALDEBERT Palais des Congrès 75017, ARFAN 75002, CAPET 75008, CASTY-DELPHES 75001, CHRONOPASSION 75001, L'ETOILE D'OR 75009, LES MONTRES Rive Gauche 75006, LES MONTRES Rive Droite 75116, MARINA DE BOURBON 75017, MARLEY 75002, MITSUKOSHI 75002, MONTEGA 75008, ROYAL QUARTZ 75008. PROVINCE: BORDEAUX: D'AGINCOURT & WILKINSON. CANNES: MONTEGA. DUNKERQUE: VERHOEVEN. LA BAULE: PHIDIAS. LILLE: CADRAN. LYON: L'HEURE FRANCO SUISSE. MARSEILLE: ARMAND & ROLLAND. MONACO: S.A.M. de BIJOUTERIE. SAINT-TROPEZ: MONTEGA. ST-BARTHELEMY: KORNERUPINE. TOULOUSE: PUJOL. www.iwc.ch.

A Jolo, l'espoir d'une libération pacifique des otages renaît

Aux Philippines, méfiance et négociations prudentes dans la tranquille île musulmane de Jolo bouleversée depuis deux semaines par les rebelles d'Abu Sayyaf

JOLO

de notre envoyé spécial

Jolo ne paie pas de mine. Au large de Mindanao, à l'extrémité méridionale des Philippines, ce bourg de 30 000 habitants végète sous une mousson précoce. Petit

REPORTAGE

La militarisation de l'endroit est totale même si l'heure semble à la discussion

marché, modestes constructions rongées par l'humidité, maigres embouteillages de « tric » (une boîte accrochée à un vélo). Dans la cour de l'école privée du grand imam Yacub Ismi, où l'on enseigne en arabe et en anglais, des adolescents jouent au basket-ball sur un terrain improvisé. Des jeunes filles, dont certaines seulement portent le voile, les regardent.

On apprécie le café du cru chez Flora Mammah, cousine d'une personnalité locale : ici, tout le monde est le parent de quelqu'un qui porte un titre. Les règles cardinales semblent être la tolérance et la gentillesse. « Les mariages entre catholiques et musulmans sont acceptés. La consommation d'alcool ne pose pas de problème », explique Abdulmeim Jukupan, un fonctionnaire préposé au développement. Dominicains et jésuites dispensent un enseignement de qualité. Les habitants font visiter, avec fierté, la mosquée de Masjid Dulay, rénovée en 1965. Des étudiants y campent, selon la tradition.

Emissaires, négociateurs et intermédiaires

Une nouvelle tentative de médiation pour aider à la libération des 21 otages a été entreprise, mardi 9 mai, par Rajab Azzarouq, ancien ambassadeur de Libye à Manille. Le diplomate libyen a été l'architecte de l'accord de 1996 entre la rébellion musulmane et le gouvernement, et il est accepté, dit-on, par tous les camps en présence. D'autre part, le président philippin Estrada a nommé le président du conseil des oulémas de Jolo, Ibrahim Ghazali, médiateur de la crise, en remplacement de Nur Misuari, rejeté par Abu Sayyaf. La logique voudrait que les forces philippines sur le terrain reçoivent l'ordre de ne plus bouger pour faciliter les contacts d'intermédiaires, en l'occurrence deux étudiants qui ont des parents dans les rangs d'Abu Sayyaf.

De son côté, le haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Union européenne, Javier Solana, est arrivé mardi à Manille. Il doit s'entretenir avec M. Estrada, les ministres des Affaires étrangères et de la Défense, et Ghazali Ibrahim. — (Corresp.)

Mais l'île de Jolo (400 000 habitants) est une terre de paradoxes. Sur le petit quai du port, un blindé attendait, lundi 9 mai, le ferry ramenant le gouverneur de l'archipel des Sulu (dont Jolo est le chef-lieu), Abdusakour Tan, membre du Front Moro de libération nationale (FMLN), qui a fait la paix avec Manille en 1996. Des escortes sont fournies aux journalistes étrangers regroupés dans trois auberges rudimentaires. L'une se trouve au QG de la police. Un couvre-feu a été décrété, lequel, il est vrai, ne change guère les habitudes d'une population couche-tôt.

Le dôme de la mosquée Masjid Dulay est rapiécé : deux obus de mortier l'ont troué et c'est un des rares bâtiments qui n'ont pas été détruits lorsque la ville a été rasée par l'armée philippine en 1974.

Des hommes en uniforme sont visibles partout. « La violence fait partie de notre vie », explique en souriant Flora Mammah. « Ici, presque chaque habitation abrite un

fusil. Les gens se vantent de leur collection d'armes. Cette habitude souligne une méfiance à l'égard du gouvernement », estime Nur Mutalib, membre du FMLN et chef d'état-major de la Région autonome pour les musulmans de Mindanao (ARMM), formée, aux termes de l'accord de 1996, par quatre provinces sur les treize du sud des Philippines. Le M-16, fusil d'assaut américain, vaut 3 500 francs. Le M-203, doublé d'un lance-grenades, est moins cher. La police et l'armée philippines en sont dotées. Abu Sayyaf, le groupe extrémiste, qui détient 19 étrangers (dont 10 touristes) à une quinzaine de kilomètres de la ville de Jolo, se procurerait des armes auprès de militaires philippins, affirment plusieurs membres du FMLN.

DES HABITANTS AMERS

Cette prise d'otages a mis provisoirement fin à quatre années de tranquillité à Jolo. « D'habitude, raconte Nur Mutalib, lors d'un enlèvement à Jolo, la rançon est négociée discrètement. Parfois, le prix payé est symbolique, celui du couvert et du logement. » Ce serait le cas, mais personne n'en est sûr, de Patrick Viray, un employé de banque américano-philippin enlevé le 6 février et libéré dimanche par le « commandant Robot », un des leaders du groupe Abu Sayyaf qui détient les otages étrangers.

« Mais, cette fois-ci, c'est différent », poursuit Nur Mutalib. L'armée philippine a dépêché sur place « quatre bataillons appuyés par des rangers et des hélicoptères armés ». Ces unités ont constitué un cordon autour de l'endroit où sont détenus les otages. « Tout ce monde bouge. Les otages sont régulièrement déplacés et les militaires en mouvement. Je ne crois pas qu'Abu Sayyaf veut liquider les otages. Le risque est celui de l'accrochage ou de morts au cours d'un bombardement ou d'un tir croisé. Abu Sayyaf demande que l'armée desserre son étau et nous pourrions alors commencer à évacuer les malades, en priorité l'Allemande », dit-il.

Nur Mutalib, qui est accompagné de deux généraux du FMLN, montre à l'appui l'original d'une lettre de l'otage libanaise, rapportée samedi par un journaliste philippin. Elle réclame « une ambulance de la Croix-Rouge ou un hélicoptère » pour évacuer Renate Wallert, qui ne peut plus se lever parce qu'elle est victime « d'hypertension et d'une crise nerveuse ». « S'il vous plaît, pas d'action militaire », écrit-elle en conclusion.

L'hypothèse d'une libération des otages, exclue encore dimanche, n'est plus improbable. Le président Joseph Estrada semble s'être résolu à négocier. Les habitants de Jolo n'en sont pas moins amers. Contrairement à la situation dans l'île voisine de Basilan, le repaire d'Abu Sayyaf, le groupe extrémiste est peu implanté à Jolo, terre d'élection du FMLN. Ce Front se demande aujourd'hui quels avantages il tire de l'accord passé avec Manille en 1996.

« Avant la crise des otages, Abu Sayyaf comptait moins de 200 membres à Jolo. Maintenant, ils sont plus de 600. Ils ont recruté des jeunes attirés par l'argent ou l'aventure », explique Nur Mutalib. « Si les militaires ne s'étaient pas mêlés de cette histoire, les otages seraient depuis longtemps libérés. Nous sommes très prudents : nous ne savons pas ce qui se passe du côté des militaires », ajoute-t-il. Le FMLN a commencé à « réactiver » ses anciens combattants, qui demeurent armés et seraient au nombre de neuf mille.

La méfiance à l'égard de Manille est également le résultat de la piètre application de l'accord de 1996. « De 20% à 25% des programmes prévus ont été appliqués », affirme un général du FMLN. « Le gouvernement assure la paie des enseignants et des fonctionnaires. Mais rien n'est fait sur le plan des infrastructures, du développement », se lamente Abdulmeim Jukupan. « Il n'y a aucune amélioration. Le budget existe, mais ne se réalise jamais.

L'argent va dans les poches des gens », estime Flora Mammah. « Les autorités ne se souviennent de Jolo qu'en période électorale », juge, de son côté, Nur Mutalib.

A Jolo, la police nationale est formée de membres du FMLN, dont mille anciens combattants ont été également intégrés dans les forces armées nationales. A l'heure du ferry sur l'embarcadère, par où transite du riz de contrebande thaïlandais, mis en sac en Malaisie, vers Zamboanga, le port le plus proche sur l'île de Mindanao, c'est le « village ». Abdulmeim Jukupan, ancien combattant entraîné en Libye, bavarde avec un colonel de police, son oncle. Tout le monde salue un vieil homme en uniforme militaire et armé d'un fusil d'assaut : un combattant de la première heure du FMLN. Et chacun rapporte sa propre version de la dernière rumeur concernant la crise des otages. « Nous avons des parents partout, même dans les rangs d'Abu Sayyaf », résume un accompagnateur.

Jean-Claude Pomonti

Taoufik Ben Brik pourrait cesser sa grève de la faim dans les prochains jours

Le journaliste tunisien devrait se rendre, jeudi, en Algérie

Taoufik Ben Brik devrait quitter Paris, jeudi 11 mai, pour Alger, où il restera quelques jours, « le temps de saluer [ses] amis », avant de retourner en Tunisie. Hos-

pitalisé à la Pitié-Salpêtrière, à Paris, le journaliste, qui observe une grève de la faim depuis le 3 avril, n'exclut pas de cesser son mouvement en Algérie.

LA COUVERTURE du magazine qui traîne sur le sol a quelque chose d'incongru et d'ironique dans cette chambre d'hôpital occupée par un gréviste de la faim : elle met en garde contre les dangers d'une alimentation trop riche en cholestérol. Ce n'est pas le seul journal dans la petite pièce de Taoufik Ben Brik, qui a des allures de kiosque. S'y côtoient les titres de la presse française et étrangère qui ont parlé du combat du journaliste contre le régime du président Ben Ali. A proximité, une cassette de La Callas et une pile de fax envoyés par des amis, connus ou inconnus, des organisations de défense des droits de l'homme, des opposants politiques. Et quelques livres, dont un roman de l'écrivain espagnol Paco Ignacio Taibo II où il est question du journalisme, « la dernière tranchée des hommes libres contre la merde du système ».

La fenêtre de sa chambre, largement ouverte sur un carré de verdure de la Pitié-Salpêtrière, Taoufik Ben Brik n'a guère le temps de lire, ce lundi 8 mai. Les visites, interrompues par d'interminables coups

de fils, se succèdent à un rythme élevé : une télévision arabe, le responsable de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), un patron de presse algérien... Auparavant, Marie-Claire Mendès-France et Danielle Mitterrand sont passées apporter leur soutien au journaliste, en grève de la faim depuis le 3 avril. Plusieurs éditeurs parisiens ont fait le déplacement, une proposition de contrat à la main. Lui n'en a cure. Flottant dans un jean devenu trop large, les traits creusés par les semaines de jeûne, fumant cigarette sur cigarette, il prépare son départ pour Alger, jeudi 11 mai.

UNE RAISON IMPÉRIEUSE

« Je tiens à aller saluer mes amis algériens, explique-t-il de sa voix rocailleuse, en particulier les journalistes qui m'ont soutenu depuis le début ». Mais Taoufik Ben Brik, qui se définit comme un « bandit d'honneur », l'homme qui, armé de sa seule plume, a réussi à faire plier le président Ben Ali, a une autre raison, plus impérieuse celle-là, d'aller à Alger. C'est le besoin d'aller se re-

cueillir dans la Casbah, le quartier populaire de la capitale algérienne, à l'endroit où, en 1957, est tombé Ali La Pointe, ce truand à demi-proxénète qui, en pleine bataille d'Alger, s'était mis au service de la « révolution » avant de tomber sous les balles des parachutistes du colonel Marcel Bigeard. « Si je dois arrêter ma grève de la faim, c'est là que je le ferai », lâche-t-il.

Ses amis l'y exhortent. Lundi, plusieurs d'entre eux, dont le secrétaire général de Reporters sans frontières (RSF), Robert Ménard, lui ont remis une lettre-pétition lui demandant de cesser son mouvement maintenant qu'il a obtenu gain de cause : il a un passeport, peut se déplacer à l'intérieur de la Tunisie comme à l'extérieur. Et, surtout, il a mis à mal l'image de marque du régime tunisien. Son escapade algérienne ne durera que quelques jours : « Je ne suis pas candidat à l'exil. Je n'ai jamais pu rester plus de quinze jours hors de mon pays. Ce n'est pas maintenant que je vais commencer », conclut-il.

Jean-Pierre Tuquoi



Votre approche du commerce électronique est-elle conçue pour durer ?

Aujourd'hui l'environnement concurrentiel bouillonne d'innovations et de changements. Seuls les projets stratégiques solides ont alors une chance de réussir. Dans cet environnement complexe, votre stratégie doit être suffisamment résistante et souple en même temps, pour s'adapter quelles

que soient les conditions. Andersen Consulting peut vous aider à garder votre entreprise en phase avec cette réalité en perpétuelle évolution. Et quel que soit le niveau de la concurrence, votre stratégie sera toujours à la hauteur. Découvrez combien notre expérience

du commerce électronique peut aider votre entreprise en visitant notre site www.ac.com

AC Andersen Consulting

SOCIAL Le patronat et les syndicats ont repris, mardi 9 mai, leurs discussions sur la négociation collective, un des volets les plus controversés du chantier de la « refonda-

tion sociale ». ● **LE CLIMAT** se tend entre le Medef et les confédérations syndicales, notamment sur les retraites complémentaires et l'assurance-chômage. Face à l'offensive

patronale, les syndicats commencent à opposer leurs propres solutions et tentent de maintenir un front commun. ● **L'AVANT-PROJET DE LOI** sur la modernisation sociale, dont

une première mouture vient d'être transmise aux partenaires sociaux, reprend le dispositif de l'« amendement Michelin » visant à subordonner tout plan de licenciements à une

négociation sur la réduction du temps de travail. ● **LA TAXATION** du travail précaire est écartée au profit du renforcement des dispositions actuelles du droit du travail.

Les partenaires sociaux entrent dans le vif de la « refondation sociale »

Retraites complémentaires, assurance-chômage, négociation collective : les discussions commencent à se tendre entre le Medef et les syndicats. De son côté, le gouvernement s'en tient à un toilettage prudent du droit du travail

LA TENDANCE est à l'orage. Trois mois après le début des rencontres entre le patronat et les syndicats dans le cadre de la « refondation sociale », le climat s'alourdit. Après une première phase d'observation qui a vu le Medef présenter des propositions de rupture radicale sur pratiquement tous les sujets, les discussions entrent désormais dans une phase plus concrète. Mardi 9 mai, les partenaires sociaux doivent se retrouver pour une nouvelle séance de travail sur la négociation collective. Celle-ci sera suivie par des rencontres plénières sur l'assurance-chômage et les retraites complémentaires. A ce stade, il sera difficile de ne pas trancher sur les sujets qui fâchent, qu'il s'agisse des nouveaux contrats de travail ou des conditions de liquidation des droits en matière de retraite complémentaire. D'autant plus que ces

discussions sont censées s'achever avant l'été. « *Les choses commencent à se manifester plus clairement. Le ton est plus énergique de part et d'autre* », explique un négociateur patronal.

Déjà, une forte montée d'adrénaline a eu lieu vendredi 5 mai sur l'avenir des régimes Arrco et Agirc, lors de la troisième séance consacrée à ce thème. Cela « *a failli déboucher sur un clash* », a mis en garde Bernard Devy (FO), tandis que la CFDT piquait une vraie colère. « *Il y a eu une grossière provocation du Medef, qui nous a traités d'irresponsables* », s'est écrié son responsable confédéral Jean-Marie Toullisse, s'indignant de ce que l'organisation patronale « *transforme un désaccord en une accusation qui n'est pas acceptable* ». Le Medef est, en effet, revenu à la charge sur le principe de « *neutralité actuarielle* » qui revient à faire sauter le verrou sym-

bolique du départ à soixante ans.

Il s'agit, pour l'organisation patronale, de laisser au cotisant la liberté de partir quand il le souhaite, sachant que la durée de cotisation nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein sera calculée en fonction de l'espérance moyenne de vie. Avec ce mode de calcul, la retraite à taux plein serait acquise après 41, 42 ou 43 ans de cotisations, c'est-à-dire bien au-delà de l'âge légal.

PESER SUR LA MÉTHODE

En face, les syndicats ont invoqué le retour de la croissance et l'amélioration de la conjoncture pour tenter d'adoucir les choses. « *Il ne faut pas mélanger le conjoncturel et le structurel. Le conjoncturel, c'est aujourd'hui : ça va mieux mais ça veut dire que cela décale les problèmes de deux ou trois ans* », leur a répondu Francis Bazile, chef de la délégation patronale. « *Le structu-*

rel, c'est le déséquilibre dans les systèmes de retraite par répartition qui se profile à partir de 2005 », a-t-il poursuivi, avant de les admonester : « *Il faudrait quand même que vous soyez un peu plus concrets.* »

Concrètes, les organisations syndicales le sont de plus en plus. Jusqu'ici, sur l'ensemble du chantier de la « refondation sociale », il n'y avait que les priorités patronales sur la table. Désormais, même si les confédérations sont loin d'être d'accord sur tout, les contre-propositions de la CFDT, de la CGT, de FO, de la CFTC et de la CGC s'affinent. Le 3 mai, à l'issue d'une réunion consacrée à l'assurance-chômage, elles avaient opposé, pour la première fois, leurs propres solutions en tentant de bouleverser la méthode de « *sauvonnage* » retenue par le Medef. « *Le document proposé par Denis Kessler n'aura plus rien à voir, au final, avec ce qu'il était au départ* »,

claironnait, à la sortie, Jean-Louis Walter (CGC).

Cela signifie-t-il que le Medef va devoir renoncer à sa logique « révolutionnaire » pour retenir celle des syndicats, plutôt fondée sur des ajustements ? C'est en tout cas ce que veulent croire les confédérations. Ces dernières n'ignorent toutefois pas que l'entrée dans une phase plus concrète de négociations n'est pas sans risques pour elles. Unies pour refuser les ruptures radicales prônées par le Medef, les organisations syndicales ont, en effet, de réelles différences d'approche sur les moyens d'aménager le système. C'est ainsi qu'en matière d'assurance-chômage, si toutes jugent nécessaires de revoir un dispositif qui n'indemnice plus que quatre demandeurs d'emploi sur dix, deux sensibilités apparaissent. L'une, partagée par la CFDT et la CFTC, insiste sur le retour à l'emploi ; l'autre, soutenue

par la CGT et FO, privilégie toujours l'indemnisation. Par ailleurs, les propositions en matière de représentativité présentées, mercredi 3 mai, par la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat (*Le Monde* du 4 mai), peuvent troubler l'« entente cordiale » intersyndicale.

Pour tenir leur calendrier et parvenir à renouveler la convention Unedic, qui s'achève au 30 juin et que nul ne souhaite, à nouveau, proroger en l'état, il faudrait que les partenaires sociaux siègent nuit et jour. Le pari qui consiste, pour tous les participants – CGT comprise –, à rester le plus longtemps possible autour de la table pour ne pas endosser la responsabilité d'une rupture des négociations tiendra-t-il ? La réponse ne tardera plus beaucoup.

Isabelle Mandraud
et Caroline Monnot

Martine Aubry renforce les règles sur les licenciements et la précarité

L'AMENDEMENT MICHELIN est de retour : il figure dans l'avant-projet de loi sur la modernisation sociale adressé aux partenaires sociaux, samedi 6 mai, par le ministère de l'emploi et de la solidarité. Présenté par la députée Odile Saugues (PS, Puy-de-Dôme) dans la foulée de l'émotion suscitée, en septembre 1999, par l'annonce de suppressions d'emplois dans le groupe Michelin, cet amendement avait été intégré dans la seconde loi sur les 35 heures avant d'être annulé, le 13 janvier, par le Conseil constitutionnel. Le gouvernement revient donc à la charge, pour le symbole. Car la nouvelle version de ce dispositif ne se distingue guère, sur le fond, de la précédente. Il n'est plus question, pour l'employeur qui s'apprêterait à licencier, d'avoir engagé « *sérieusement et loyalement* », s'il ne l'a pas déjà fait, des négociations sur les 35 heures. Il devra simplement « *avoir engagé des négociations tendant à la négociation d'un tel accord* ». Cela revient à imposer aux entreprises dont la durée de travail est supérieure à 35 heures des négociations sur la réduction du temps de travail avant l'établissement d'un plan social. Sinon, un juge pourrait suspendre la procédure du plan social, voire décider sa nullité.

Faute de légiférer de façon plus interventionniste sur les licenciements, comme le réclamait le PCF, la ministre de l'emploi et de la soli-

darité, Martine Aubry, s'est donc contentée, dans son avant-projet de loi, qui devrait être présenté le 24 mai en conseil des ministres, de renforcer les règles en vigueur. Ainsi, avant toute « *annonce publique (...) de nature à affecter de façon importante les conditions de travail ou d'emploi des salariés* », le chef d'entreprise serait tenu de réunir le comité d'entreprise dans les quarante-huit heures. Les mesures de reclassement, internes à l'entreprise ou externes, seraient également renforcées. Enfin, des aides sont prévues pour la gestion prévisionnelle des emplois, notamment pour les petites entreprises.

NÉGOCIATIONS EN COURS

En matière de précarité, le texte tente de limiter l'utilisation des contrats à durée déterminée (CDD). Il permet à un salarié employé en CDD de rompre son contrat – après un préavis de un jour à deux semaines – s'il a trouvé un emploi durable ailleurs. Enfin, l'employeur est tenu de porter à la connaissance des salariés précaires la « *liste des postes à pourvoir* » dans son entreprise. Ces dispositions sont bien en deçà d'une véritable taxation du travail précaire. Pour l'heure, la balle est laissée dans le camp des partenaires sociaux, qui mènent en ce moment des négociations sur ce sujet.

I. M.

Les autres points de l'avant-projet de loi

En dehors des volets emploi et précarité, l'avant-projet de loi comporte une série de mesures disparates.

● **Hôpitaux** : le texte transpose plusieurs des mesures contenues dans l'accord signé entre le ministère de la solidarité et les syndicats des personnels hospitaliers, le 14 mars 2000, notamment l'obligation pour tout établissement de mettre en œuvre un « *projet social* ». Dans ce chapitre figure aussi la réforme des études médicales et du concours de l'internat, qui met fin à la séparation entre internes de spécialité et « *résidents* » (médecine générale).

● **Retraites** : la loi Thomas d'épargne-retraite, votée en 1997 mais jamais appliquée, est abrogée. Un Conseil national des personnes âgées est créé. Les sapeurs-pompiers professionnels âgés de 50 ans peuvent bénéficier d'un « *reclassement* » dans un autre emploi de la fonction publique ou d'une « *cessation d'activité dans le cadre d'un congé pour difficulté opérationnelle* » après vingt-cinq

ans de service effectifs. Dans ce cas, ils perçoivent un revenu de remplacement égal à 75 % du traitement brut.

● **Formation professionnelle** : « *toute personne engagée dans la vie active* » depuis au moins trois ans « *est en droit de faire reconnaître son expérience* » pour obtenir un diplôme. Un répertoire et une commission nationale de la certification professionnelle sont créés, qui mettent fin à la commission technique d'homologation née en 1992.

● **Discrimination** : la notion de discrimination à l'embauche s'étend à l'« *accès à un stage ou à une période de formation en entreprise* » et même au refus de location d'un logement. Les organisations syndicales représentatives peuvent exercer une action en justice.

● **Prud'hommes** : les listes présentées aux élections prud'homales « *par un parti politique ou par une organisation poursuivant un objectif étranger à l'institution* » ne sont plus recevables.



KANGAROO COMPANY AUSTRALIA
NATURELLEMENT AUSTRALIEN

Partez à la découverte de l'Australie sur un croisière Kangaroo Company. Les paysages sont incroyables, le climat est agréable, les paysages sont magnifiques. Le voyage est le plus agréable. Sur plus de 10 destinations, nous vous proposons pour découvrir l'Australie, la grandeur naturelle de l'Australie.

THE SPIRIT OF AUSTRALIA

François Hollande se pose en rassembleur du PS

Le premier secrétaire organise « sa » majorité au prochain congrès

A un peu plus de six mois du congrès du Parti socialiste, François Hollande, premier secrétaire, s'efforce de structurer sa propre majorité au sein du parti. Il de-

vait dîner, mardi 9 mai, avec plusieurs ministres, dont Martine Aubry, qui se prépare à diffuser son propre texte au sein du parti.

DE DÎNERS en consultations discrètes, de tête-à-tête en réunions, François Hollande s'active pour préparer le congrès du Parti socialiste, prévu du 24 au 26 novembre à Grenoble. Ces assises s'annoncent sans enjeux de pouvoir - M. Hollande sera réélu par les militants pour un second mandat, et il est peu probable qu'il ait un challenger -, mais le premier secrétaire ne veut pas se laisser surprendre à l'approche de « son » congrès.

En novembre 1997, au congrès de Brest, M. Hollande, qui n'était alors que premier secrétaire délégué, avait été pris de vitesse par un proche du premier ministre, Daniel Vaillant. Sans crier gare, le ministre des relations avec le Parlement avait élaboré, en août, sa propre contribution, signée par seize ministres, afin de doter le parti d'une « majorité dans la majorité » - en clair, les amis de M. Jospin, de Michel Rocard, de Martine Aubry, de Dominique Strauss-Kahn et de Pierre Mauroy - et de se prémunir contre une éventuelle offensive des amis de Laurent Fabius. Quelques jours plus tard, le futur patron du PS avait allumé un contre-feu en faisant signer sa propre contribution par la majorité du secrétariat national, y compris les fabusiens, mais le mal était fait : les amis de l'ancien premier ministre s'étaient sentis exclus et avaient bataillé pour conserver leurs places dans les instances dirigeantes.

L'autorité du premier secrétaire avait été ainsi entachée avant même son élection. Au sein du conseil national de 204 membres, M. Hollande avait pu s'assurer d'une majorité de 172 membres et, en son sein, d'un bloc majoritaire de 105 membres ; mais, faute d'animation et de structuration, la « majorité dans la majorité » n'a jamais fonctionné. Instruit par cette expérience, M. Hollande s'est entretenu, ces dernières semaines, avec M. Fabius, avec Louis Mermezeur, avec la Gauche socialiste comme avec les ex-poperénistes, ces deux sensibilités faisant leur entrée au secrétariat national. Il verra Henri Emmanuelli, comme il a vu Jean Glavany, qui a réuni, avec Raymond Forni, président de l'Assemblée nationale, et Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, d'anciens emmanuellistes et des jospin-

nistes dans le club Socialiste aujourd'hui. Le 2 mai, M. Hollande a dîné, chez Serge Janquin, questeur de l'Assemblée nationale, avec la quinzaine de jospino-rocardiens de son secrétariat national. Mardi 9 mai, il devait dîner avec plusieurs ministres - M^{me} Aubry, Elisabeth Guigou, M. Glavany, Pierre Moscovici, Alain Richard, M. Vaillant -, privés par M. Jospin du droit de déposer une contribution mais désireux de jouer un rôle dans le parti. Devaient être présents, aussi, M. Strauss-Kahn, M. Forni, Jean-Marc Ayrault et Claude Estier.

Pour bâtir un congrès moins sur le bilan des trois ans écoulés que sur un « projet » pour 2002, M. Hollande se dit prêt à accueillir toutes les idées, mais à condition que ce rassemblement soit maîtrisé. Il incite donc ceux qui constituaient la « majorité dans la majorité », au congrès de Brest, à « travailler davantage ensemble » et à trouver « une cohérence intellectuelle ». Ces inorganisés qui picorent d'un ministre à l'autre, ces jeunes députés jospinistes qui se retrouvent au sein du groupe Ra-

co, ces ex-rocardiens réunis autour de M. Richard au sein de l'Action pour le renouveau socialiste sont invités à constituer un pôle de cohérence, tous ayant en commun de soutenir M. Jospin au gouvernement et M. Hollande au sein du PS.

Le premier secrétaire n'entend pas, cependant, renoncer à son « propre rôle, qui est de rassembler tous les socialistes », surtout après que M. Jospin a réuni la quasi-totalité des composantes du PS au gouvernement. M. Hollande va donc rencontrer les fabusiens et s'orienter vers le dépôt de sa propre contribution, signée par « tous les secrétaires nationaux qui le voudront ». S'y ajouteraient des contributions thématiques, pouvant venir des amis de ministres ou d'anciens ministres. M^{me} Aubry a déjà rédigé, pour sa part, un texte, qui devrait être signé par d'autres membres du gouvernement, par des parlementaires et par des dirigeants fédéraux du PS.

Michel Noblecourt

MM. Dray et Vidalies entrent au secrétariat

Julien Dray, député de l'Essonne, un des animateurs de la Gauche socialiste, et Alain Vidalies, député des Landes, porteparole d'une partie des ex-poperénistes, vont faire leur entrée, mercredi 10 mai, au secrétariat national du Parti socialiste. François Hollande avait fait ce choix de l'élargissement de sa direction après le remaniement du gouvernement, le 27 mars, où Lionel Jospin avait rassemblé l'ensemble des sensibilités du PS autour de lui, à l'exception des amis de Jean Poperen.

Au secrétariat national, qui passe ainsi de 26 à 28 membres, M. Dray sera chargé de la sécurité et M. Vidalies des nouveaux droits. Dans son bulletin, *A gauche, la Gauche socialiste, qui n'a pas renoncé à présenter une motion au congrès de Grenoble, remercie M. Hollande et salue cet « acte fort de rassemblement ».* « Cette participation nous crée des devoirs dans la cohésion du parti en même temps que des droits », ajoute-t-elle.

Les trotskistes du Parti des travailleurs trouvent des alliés au PCF

LA CHASSE aux militants communistes déçus, désabusés ou déboussolés est ouverte dans les organisations trotskistes, dont les rendez-vous politiques se succèdent avant l'été. Pendant le week-end de l'Ascension, du 1^{er} au 4 juin, se réunira le 14^e congrès de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), suivi, dix jours plus tard, par la traditionnelle Fête de Lutte ouvrière. Pour le 8 mai, c'est le Parti des travailleurs (PT) qui réunissait son 9^e congrès à Achères, dans les Yvelines. Les 218 délégués présents ont adopté, à l'unanimité moins une abstention, une résolution créant une « commission de liaison pour la construction d'un parti ouvrier indépendant ».

Selon Daniel Gluckstein, réélu secrétaire national du PT, il s'agit d'« un pas en avant extrêmement important pour édifier un parti ouvrier indépendant sur le terrain de la lutte de classes ». Parmi les 28 personnalités qui ont contresigné l'appel figurent des dirigeants du PT, mais aussi des responsables de Force ouvrière et de la CGT, ainsi que des membres du PCF comme Rémy Auchède, ancien député du Pas-de-Calais, ou Joëlle Arnal, conseillère municipale de La Seyne-sur-Mer, dans le Var. Ces premiers signataires entendent « se libérer de la politique « de clocher » » et, « quel qu'il ait été [leur] parcours militant », ils se proposent « de constituer un courant indépendant, fédérant tous les courants et

militants qui organisent la résistance contre la politique du gouvernement pluriel ».

Figure tutélaire du parti et sa mémoire vivante, Pierre Boussel-Lambert, du haut de ses quatre-vingts printemps, est venu préciser à la tribune que « le PT n'est pas le parti ouvrier indépendant », mais « une de ses composantes ». Il a donc encouragé le PT à s'ouvrir aux autres composantes en lutte de la société.

PRÉSENCE AUX MUNICIPALES

Rappelant qu'en 1959 il avait fondé *Informations ouvrières*, qui n'était alors qu'« une feuille ronéotypée », le créateur du courant qui porte son nom - le lambertisme - a incité les rédacteurs du journal, qui fêteront en septembre son 2000^e numéro, à « aller plus bas », pour prendre en compte « la vie du salarié, la vie du chômeur ». « Le comité de rédaction doit solliciter le jeune qui parle, la femme travailleuse », a-t-il ajouté.

À l'unanimité moins cinq abstentions, une nouvelle orientation a été approuvée par les congressistes : le PT entend se compter sur le terrain des élections municipales. En 1995, le Parti des travailleurs, qui n'avait que quatre ans d'existence, n'avait guère présenté de listes. Il estime aujourd'hui à une vingtaine le nombre de ses conseillers municipaux.

Alain Beau-Méry

Lionel Jospin apporte son soutien au candidat socialiste à Toulouse

Choisi par les militants de préférence au représentant du courant majoritaire, François Simon, membre de la Gauche socialiste, se prépare à affronter Philippe Douste-Blazy (UDF)

TOULOUSE

de notre correspondant régional

C'est le signal que le Tout-Toulouse politique guettait. Le 5 mai, Lionel Jospin est venu s'afficher aux côtés de François Simon, candidat désigné pour conduire la liste socialiste contre Philippe Douste-Blazy (UDF) aux élections municipales. Les deux hommes se sont rencontrés sur les quais de la Garonne : poignées de main, sourires, plaisanteries sous l'œil des caméras et en présence du président du conseil général, Pierre Izard, et du premier secrétaire fédéral, Kader Arif.

Le geste du premier ministre envers celui qui porte les espoirs de reconquête de la gauche après trente ans de règne Baudis, père et fils, paraît, somme toute, naturel. Les supputations allaient bon train, pourtant, depuis que, à la surprise générale, les militants toulousains avaient choisi le représentant de la Gauche socialiste contre celui du courant majoritaire (*Le Monde* du 11 avril). Seul M. Jospin pouvait ramener la paix dans un parti divisé et asseoir la légitimité de M. Si-

mon, enfermé dans une étiquette d'« extrême gauche ». « *Ma présence auprès de notre candidat marque que je suis à ses côtés, comme tous les socialistes* », a déclaré le premier ministre, qui ne s'est pas privé d'ironiser sur les modes de désignation à droite, « *les commissions introuvables à Paris ou les héritages qu'on se transmet à Toulouse* ».

AVERTISSEMENT AU PRG

M. Simon n'avait plus qu'à s'engager dans la brèche. « *Le geste de Lionel est un beau message, a commenté le candidat. La dynamique se met en place pour gagner Toulouse* ». La perspective est, en tout cas, ouverte. Selon un sondage de CSA pour Sud-Radio, réalisé fin avril sur un échantillon de 600 personnes, M. Simon obtient un résultat contradictoire : il ne bénéficie que d'une faible notoriété - 85 % des sondés disent ne pas le connaître -, mais n'en recueille pas moins 33 % des intentions de vote au premier tour, contre 46 % à M. Douste-Blazy. Le candidat de l'UDF l'emporterait au second tour

avec 52 % des voix. A un an des élections, un tel écart ne serait pas insurmontable, même si la personnalité de M. Douste-Blazy semble lui permettre de couvrir un « champ » plus large.

Pour l'emporter, M. Simon veut convaincre ses partenaires de la gauche « plurielle » d'aller ensemble à la bataille du premier tour. Les Verts s'en tiennent à la décision de présenter leur liste avec Marie-Françoise Mendez à leur tête - créditée de 9 % des voix -, et le Parti radical de gauche ne se résout pas à un attelage commun avec la « machine à perdre du PS ». Pour afficher leur volonté de faire cavalier seul au premier tour, où ils ne recueilleraient que 3 % des voix, selon le même sondage, les radicaux de gauche espèrent rallier à leur cause une figure de la société civile. François Hollande a prévenu, toutefois, Jean-Michel Baylet : « *Si vous y allez seul à Toulouse, il n'y aura aucune liste commune avec vous dans tout le département de Haute-Garonne* ».

Jean-Paul Besset

BMW Select.
www.bmw.fr

Offrez-vous une BMW en toute tranquillité à partir de 1916 F/mois, entretien compris*

* Exemple de financement d'une BMW Berlin au prix catalogue de 147 000 F, AM 2000. Contrat national d'entretien Serequint. Inclus dans l'exemple au prix de 122,23 F/mois, comprenant l'extension de la garantie et entretien du véhicule pour 36 mois et/ou 45 000 km au forfait de deux semaines à l'année. Coût total du contrat Serequint : 4 400 F. Premier loyer majoré de 44 100 F suivi de 36 loyers mensuels de 1 799,40 F (hors assurances facultatives). Quotient d'apport en fin de contrat égale à 44 % du prix du véhicule, soit 66 180 F. Coût total avec achat en fin de contrat de 179 019 F (hors Serequint facultatif). Vous pouvez également restituer le véhicule au terme du contrat. Nous réservons tous droits et nous nous réservons le droit de modifier les conditions du contrat. Vous êtes libre de toute autre obligation. Barèmes et conditions au 01/04/99 susceptibles de variation sous réserve d'acceptation du dossier par BMW Lease. SNC au capital de 20 000 000 F RCS Versailles B 393 636 643. Offre valable chez les concessionnaires BMW participant à l'opération. Pour plus d'information, veuillez consulter votre concessionnaire BMW. Ce mode de financement est disponible sur tous les véhicules BMW neufs (hors modèles M).

Philippe Séguin cherche à se concilier Charles Pasqua à Paris

Le RPF se défend de tout « a priori favorable »

PHILIPPE SÉGUIN sera de retour de son avant-dernier séjour au Québec, où il a été professeur associé à l'université de Montréal, mercredi 10 mai dans la soirée, juste à temps pour être entendu le lendemain par la commission d'investiture du RPR. Avant son départ, le député des Vosges avait pris soin de faire valoir sa capacité de rassemblement, un des critères du choix du chef de file de la droite pour Paris, en déjeunant longuement avec Charles Pasqua et en le faisant savoir.

La rencontre en elle-même n'est pas un événement, mais elle tombe à point nommé vis-à-vis de la direction du RPR. Les militants gaullistes sont toujours un peu chagrinés par le départ de M. Pasqua et certains d'entre eux rêvent encore de réduire la fracture survenue à l'occasion des élections européennes. Démontrer que l'on peut, sinon s'entendre, du moins se parler est un atout pour qui prétend vouloir « reconquérir Paris ». M. Séguin a donc redit à son ancien compère de la campagne contre le traité de Maastricht qu'il est prêt à constituer « des listes de large rassemblement », au motif que « personne n'a intérêt à ce que les listes de droite se multiplient ». Si un tel accord n'est pas possible, à tout le moins le RPR et le RPF devraient éviter de s'entre-déchirer pendant la campagne des élections municipales.

M. Pasqua, de son côté, a dit qu'il n'était pas opposé à ce qu'il y ait des contacts entre les responsables parisiens des deux mouvements. Deux rendez-vous avaient été annoncés pour les tout prochains jours, ceux d'Alain Robert, secrétaire départemental du RPF à Paris, avec Roger Karoutchi, proche de

M. Séguin, puis avec M. Séguin lui-même. Devant cette médiatisation jugée excessive, le RPF a finalement reporté sine die ces rencontres.

Ces manœuvres d'approche ont suffi pour que Philippe de Villiers, vice-président du RPF, rappelle, dimanche, au « Grand Jury-RTL-Le Monde-LCI », que son mouvement présentera des candidats dans tous les arrondissements, en qualifiant au passage M. Séguin de « faussaire ».

Mardi matin, M. Pasqua lui-même a publié un communiqué soulignant qu'il avait rencontré tous les candidats et qu'il n'avait aucun « a priori favorable » pour tel ou tel d'entre eux.

« COMMISSION MONOCOLORE »

Toujours à la traîne dans les enquêtes d'opinion, Edouard Balladur cherche encore à contourner la procédure de désignation arrêtée par Michèle Alliot-Marie. « Si ce sont les sondages qui doivent décider (...), il n'y a qu'à réunir M. Sofres, M. CSA, M^{me} Ipsos », ironise l'ancien premier ministre, dans un entretien publié mardi 9 mai par France-Soir. M. Balladur souhaite aussi que tous les partis représentés dans l'actuelle majorité municipale soient associés au choix du candidat. A l'appui de cette thèse, Jacques Dominati, premier adjoint (DL) au maire de Paris, a écrit, le 4 mai, à l'ensemble des élus non RPR de la capitale, une lettre dans laquelle il conteste « le droit à une commission monocolore - qui ne comprend aucun représentant parisien - de désigner celui qui aura à gérer les affaires municipales de la capitale ».

Jean-Louis Saux

Les militants de l'UDF entérinent la division de la droite lyonnaise

Christian Philip, premier adjoint de Raymond Barre, a décidé de se passer de l'investiture de son parti, que seul brigue Michel Mercier, président du conseil général du Rhône

LYON

de notre correspondante

Les Lyonnais croyaient le pari gagné : exister enfin par eux-mêmes. Se débarrasser de deux étiquettes qui collent à la ville comme des poncifs : sa rivalité avec Paris et son statut de seule « capitale de la gastronomie ». Hélas, les « chefs » ne s'appellent ni Tiberi, ni Séguin, ni Balladur, mais la cuisine politique lyonnaise rappelle celle de Paris. Ici aussi, on assiste à une bataille au couteau entre le RPR et l'UDF, et au sein de chacune de ces familles.

Le dernier petit plat était mitonné, mardi 9, dans la cuisine de l'UDF. Le parti de François Bayrou devait, en effet, procéder à la désignation par les militants de son chef de file pour les élections municipales de mars 2001. Michel Mercier, sénateur, président du conseil général du Rhône et trésorier national de l'UDF, est seul en course. Son adversaire, Christian Philip, a, en effet, refusé de participer à cette procédure qu'il qualifie de « vicieuse » et qu'il juge fondée sur une liste électorale douteuse. Premier adjoint de Raymond Barre, M. Philip, qui s'est allié au RPR Jean-Michel Dubernard, n'a pas plié devant les injonctions répétées de M. Bayrou de retirer sa candidature en échange, par exemple, d'une circonscription législative. Il se dit prêt à aller jusqu'au bout, quitte à se passer de l'étiquette de l'UDF.

Son associé se trouve dans une situation similaire. Son parti, le RPR, dirigé dans le Rhône par Michel Forien, soutient la candidature d'Henry Chabert. Adjoint à l'urbanisme de Michel Noir puis de M. Barre, M. Chabert est resté

discret depuis le 28 janvier, date de sa mise en examen dans une affaire liée à l'acquisition d'une résidence secondaire dans la Drôme. Il est réapparu sur la scène politique début mai pour affirmer que sa campagne se poursuit « selon le calendrier prévu ». Accompagné par M. Forien, le député a voulu prouver sa légitimité politique et sa reconnaissance auprès des milieux économiques et associatifs. Vendredi 5 mai, il a rencontré discrètement M. Mercier, son interlocuteur « légitime » de l'UDF.

Charles Millon, pour sa part, est persuadé que son alliance avec l'extrême droite est oubliée

« Légitimité », c'est le leitmotiv de cette précampagne. M. Philip et M. Dubernard parient sur leur bilan auprès de M. Barre pour gagner leur bataille contre M. Mercier. Ils soulignent haut et fort que le président du conseil général du Rhône n'a jamais exercé de responsabilité municipale ailleurs qu'à Thizy, une commune de moins de 10 000 habitants. M. Chabert, quant à lui, peut mettre en avant deux mandats municipaux et ses succès électoraux contre des candidats investis par le RPR. Enfin, Charles Millon espérait l'adoubement de M. Barre. Mais le maire de Lyon,

qui lui a témoigné dans un premier temps son amitié, refuse d'accorder son onction à un candidat qui ne veut pas reconnaître sa faute passée avec le Front national pour conserver la présidence du conseil régional Rhône-Alpes.

M. Philip et M. Dubernard occupent le terrain en organisant des réunions à thème, comme sur la sécurité ou l'immigration. M. Chabert a ouvert dix-neuf « chantiers » pour sonder la population et les décideurs, sérier les problèmes, recueillir des doléances. Il tiendra des assises en octobre avant de présenter son programme. M. Millon, qui a pu compter ses soutiens lors de son premier meeting, organisé début avril devant près d'un millier de sympathisants, organise des « réunions d'appartement » et parcourt les marchés. Il se dit persuadé que son alliance avec l'extrême droite n'est plus qu'un lointain souvenir. Pourtant, personne à Lyon n'a oublié. Aucun candidat n'ose parler de contacts avec lui, mais aucun n'a répondu à la demande formulée par Marie-Thérèse Geoffroy, maire (RPR) du 5^e arrondissement, de dire clairement, dès aujourd'hui, « ce que l'on fera de Millon au second tour ».

La marmite lyonnaise bouillonne d'un trop-plein d'ambitions. Personne ne veut céder, mais chacun reconnaît que la droite court à sa perte si elle se présente en ordre dispersé. En face, Gérard Collomb peaufine sa liste d'union avec ses partenaires de la gauche « plurielle » et se régale du spectacle offert par ses adversaires.

Sophie Landrin

La droite sénatoriale saisit le Conseil constitutionnel sur la parité

LA DROITE sénatoriale a saisi le Conseil constitutionnel, vendredi 5 mai, du projet de loi sur la parité, définitivement adopté par l'Assemblée nationale le 3 mai. Le texte prévoit notamment que les listes de candidats devront comporter autant de femmes que d'hommes lors des scrutins à la proportionnelle. Les élus RPR, UDF et DL rappellent que la révision constitutionnelle du 28 juin 1999 prévoit de « favoriser » et non d'« imposer » l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux. Or, estiment-ils, « l'obligation de prévoir l'alternance d'un candidat de chaque sexe aux élections européennes et sénatoriales et l'instauration de groupes de six pour les élections municipales et régionales sont (...) contraignantes et discriminatoires ».

DÉPÊCHES

■ **MATIGNON** : Lionel Jospin se rendra à Marseille et à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) le 15 mai. Il sera présent lors de la signature du contrat de plan Etat-région. Lors de la réunion de ministres du 27 avril, le chef du gouvernement avait invité ses ministres à être davantage présents sur le terrain, tout en les assurant qu'il ferait de même.

■ **HÔPITAUX** : les externes des hôpitaux, en grève depuis dix jours, devaient organiser une manifestation nationale à Paris, mercredi 10 mai. Des manifestations régionales sont à prévoir le même jour dans les villes où les centres hospitaliers universitaires (CHU) comptent des externes en grève. Une réunion est prévue vendredi au ministère de la solidarité.



Notre gestion de vos avoirs est pour nous une tradition familiale.

Confiez votre patrimoine à ceux qui vous offrent une sécurité financière depuis des générations. Un entretien avec nous vous ouvrira de nouvelles et fructueuses perspectives.

Vos banques privées: www.private-banks.ch

ferrier lullin & cie SA

Ferrier Lullin & Cie SA
à Genève depuis 1795
+41.22.708 38 38
contact@ferrierlullin.ch

BANK EHINGER
1810

Bank Ehinger & Cie SA
à Bâle depuis 1810
+41.61.295 44 00
info@bank-ehinger.ch

Armand von Ernst & Cie AG
Banquiers

Armand von Ernst & Cie AG
à Berne depuis 1812
+41.31.311 13 21
info@armand-von-ernst.ch

HYPOSWISS
Partners in Private Banking

HYPOSWISS
à Zurich depuis 1889
+41.1.214 31 11
info@hyposwiss.ch

BDL BANCO DI LUGANO

BDL Banco di Lugano
à Lugano depuis 1919
+41.91.910 81 11
info@banco-di-lugano.ch

CANTRADE
PRIVATBANK AG
ZÜRICH

Cantrade Privatbank AG
à Zurich depuis 1952
+41.1.295 21 11
info@cantrade.ch

Les milieux culturels bretons rassemblés pour la tolérance et la démocratie

A Rennes, Alan Stivell fustige les nationalismes

Plus de mille personnes se sont rassemblées, lundi 8 mai, à Rennes, à l'appel d'un collectif « La Bretagne, c'est la vie ». Tout en exprimant leur refus « catégorique » de la violence

après l'attentat de Quévert, les manifestants en ont appelé à un renouveau démocratique et au « droit de la Bretagne à l'existence ». (Lire aussi notre éditorial page 19.)

RENNES

de notre correspondante régionale
« Il faut qu'on se parle, il faut faire la paix » : c'est lorsque le chanteur Alan Stivell prend la parole que l'émotion se fait la plus perceptible. Plus de mille personnes l'écoutent avec recueillement devant le Parlement de Bretagne fraîchement restauré, à Rennes, lundi 8 mai. Depuis l'attentat du McDonald's de Quévert qui a causé la mort d'une jeune femme, mercredi 19 avril, « les Bretons sont bouleversés, indignés, écoeurés », estime le collectif de nombreuses personnalités, essentiellement issues du milieu culturel, qui appelait à ce rassemblement. L'objectif pour elles était de clamer leur refus « catégorique » de la violence dans la région.

Nul raz-de-marée populaire : on s'est un peu retrouvé entre soi sur la place du Parlement-de-Bretagne, où l'on entendait parler breton bien plus qu'en temps ordinaire. On y a vu des journalistes - Roger Gicquel présentait cette cérémonie inédite -, des musiciens, comme le chanteur de Tri Yann, Jean-Louis Jossic, quelques écrivains, divers professionnels de la culture, notamment la directrice de la future TV Breizh, de nombreux représentants d'associations, des enseignants, une poignée d'hommes politiques, qui se voulaient plutôt discrets - une partie des élus socialistes rennais, des représentants des Verts, de l'Union démocratique bretonne (UDB), un conseiller régional RPR, etc. Tout le monde était prié de venir sans sigle ni banderoles. Deux

ou trois drapeaux bretons égarés ont vite été repliés.

Ponctué d'un peu de cornemuse et d'une minute de silence, la déclaration du collectif, intitulée « La Bretagne, c'est la vie », a été lue en trois langues : en breton, français et en gallo, parlé dans l'est de la région. Outre la condamnation de l'attentat, il y est beaucoup question de démocratie. « Nous appelons tous les Bretons d'origine ou d'adoption, et leurs représentants élus ainsi que les pouvoirs publics à repenser notre démocratie. Qu'elle réponde mieux aux aspirations de la population à une véritable capacité de décision sur sa propre vie civique et sociale. Qu'elle s'ouvre sur la pluralité, la tolérance et un meilleur partage des pouvoirs. »

UN JOUR DE DEUIL

Entendue depuis Paris, la formule peut sembler alambiquée, pas pour les participants au rassemblement de Rennes, eux qui sont habitués à plaider inlassablement en faveur de l'identité régionale. En dehors même des militants politiques, ils sont en effet nombreux dans la population à aspirer à un peu plus d'autonomie, et à souhaiter, au moins, davantage de moyens pour la langue bretonne dans l'enseignement comme dans l'audiovisuel public par exemple, voire plus de respect. C'est ce que reflète le texte avec pudeur : ce lundi était d'abord un jour de deuil.

Le message d'Alan Stivell, fort applaudi, préférait un style plus direct. « Pour ne pas excuser le po-

seur de bombe, doit-on excuser des responsabilités plus diffuses ? (...) Est-il indécent de chercher ce qui, de toutes parts, a pu amener à cela ? », s'est interrogé l'artiste, qui bénéficie d'un réel respect dans la région. « Il est humiliant et malhonnête de dénigrer ceux qui défendent le droit à la Bretagne à l'existence, a lancé le chanteur. Il faut que cessent les injures qui viennent des ultranationalistes des deux bords. »

Alors qu'était évoquée la surdité dédaigneuse de l'Etat, le maire de Rennes s'est cantonné à un commentaire prudent aux micros qui se tendaient vers lui. « C'est aux citoyens et aux citoyennes de cette région de s'exprimer, pas par éclipse, mais au quotidien, dans des associations, des syndicats, des partis... », a rétorqué Edmond Hervé (PS). Quant aux militants associatifs, beaucoup se contentaient d'affirmer « ne pas comprendre ce lamentable accident », sans vouloir s'interroger sur leurs propres discours, qui laissent parfois place aux doutes.

Martine Valo

Le fils d'un soldat marocain tué en 1944 est menacé de reconduite à la frontière

Sa famille a manifesté symboliquement lundi 8 mai dans le cimetière militaire de Haguenau (Bas-Rhin), où repose l'ancien combattant mort pour la France

STRASBOURG

de notre correspondant
Les Ziyani ont célébré de façon insolite le 55^e anniversaire de la capitulation allemande de 1945. Quatorze membres de cette famille franco-marocaine se sont rendus au cimetière militaire de Haguenau (Bas-Rhin) sur la tombe de l'arrière-grand-père, Ahmed Ben Mahmed, mort à Hachimette (Haut-Rhin) le 14 décembre 1944 et qui repose depuis en terre d'Alsace.

Il ne s'agissait pourtant pas seulement, pour eux, d'une cérémonie du souvenir. Ils ont déposé des chrysanthèmes sur la pierre, mais se sont aussi symboliquement enchaînés un petit quart d'heure devant la tombe, pour protester contre la menace de reconduite à la frontière qui pèse contre le fils de l'ancien combattant mort pour la France. Le tribunal administratif de Versailles (Yvelines) a en effet rejeté, le 27 janvier, le recours de la famille Ziyani, qui voulait faire annuler le refus de titre de séjour opposé par la préfecture du Val-d'Oise à Mohamed Ziyani, soixante-trois

ans, arrivé en France il y a trois ans et qui souhaite désormais y vivre et obtenir la nationalité française. Mohamed Ziyani avait en effet cinq ans à la mort de son père, suivie, quelques mois plus tard, par le décès de sa mère. Orphelin au Maroc, il mène une vie difficile, sans aide de la France. C'est son fils Ahmed, né en 1960, qui s'installe en France, obtient la nationalité française en épousant une rapatriée d'Algérie et renoue le fil de l'histoire familiale. Il recherche la trace de son grand-père et retrouve finalement la tombe de celui qui, d'après les témoignages recueillis au Maroc, « est mort sous l'uniforme français lors d'un bombardement aérien en 1944 ».

« PAPY SANS PAPIERS »

Le petit-fils, conducteur d'engin dans la région parisienne, rassemble alors les documents nécessaires pour que son père, qui est de santé fragile, puisse effectuer un pèlerinage au cimetière alsacien. En 1997, Mohamed Ziyani arrive en France, ses frais de voyage étant couverts par le se-

crétariat d'Etat aux anciens combattants. Il se rend alors à Haguenau, puis décide de rester en France près de son fils. Il obtient un titre de séjour provisoire, renouvelé de trois mois en trois mois. « Fin octobre, explique Ahmed Ziyani, nous avons eu la surprise d'apprendre que ce titre de séjour avait été refusé en septembre, alors que mon père devrait être pupille de la nation », explique Ahmed Ziyani.

Son recours devant la justice administrative ayant été écarté, la famille Ziyani, indignée, a donc pris le train pour l'Alsace ce lundi 8 mai. « En ce jour qui marque la libération de la France, résume Ahmed Ziyani, nous voulions montrer l'injustice qui frappe mon père, qui a participé à ce combat. Nous nous battons jusqu'au bout pour que justice lui soit rendue. Lui, il voudrait aller tous les vendredis sur la tombe de son père. » « Pourquoi mon papy est-il un sans-papiers ? », interrogeait lundi la pancarte présentée par les plus jeunes enfants Ziyani.

Jacques Fortier

Les policiers recherchent la cache d'explosifs de l'ARB

SIX PERSONNES sont désormais placées en détention provisoire dans le cadre de l'enquête sur les attentats de Pornic (Loire-Atlantique), le 14 avril, de Quévert (Côtes-d'Armor), le 19 avril, et sur la tentative d'attentat de Rennes (Ille-et-Vilaine), le même jour. Stéphane Philippe, dont la garde à vue à Rennes s'est achevée lundi 8 mai, est désormais dans la même situation que Solemn Georgeault et Yann Solon : il est l'objet d'un mandat d'amener délivré par le juge d'instruction antiterroriste du tribunal de grande instance de Paris, Gilbert Thiel. Christian Georgeault, Gaël Roblin, et Pascal Laize sont tous les trois mis en examen pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », « destructions de biens avec explosifs ayant entraîné la mort », et « destructions de biens et tentative de destructions » (Le Monde du 9 mai).

LES LIENS TISSÉS AVEC L'ETA

Un des objectifs poursuivis par les enquêteurs, la découverte d'une cache d'explosifs, n'a pas pu être atteint, en dépit de confidences obtenues lors des gardes à vue. Une perquisition conduite, lundi 8 mai, dans une ferme isolée située dans la région de Fougères (Ille-et-Vilaine) n'a pas permis de mettre la main sur le stock de l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB). L'endroit avait été loué par Stéphane Philippe, et les policiers espéraient y découvrir une partie de la titanite 30, volée à Plévin (Côtes-d'Armor), le 28 septembre 1999, par un commando composé de Basques et de Bretons. Cet explosif a été utilisé dans l'attentat mortel de Qué-

vert, à Pornic, ainsi que lors de la tentative d'attentat de Rennes. Pendant toute la durée de leur garde à vue, dont les conditions ont été contestées par M^e Gérard Tcholakian, l'avocat de Christian Georgeault et Gaël Roblin, les militants indépendantistes bretons ont nié l'existence de cette cache.

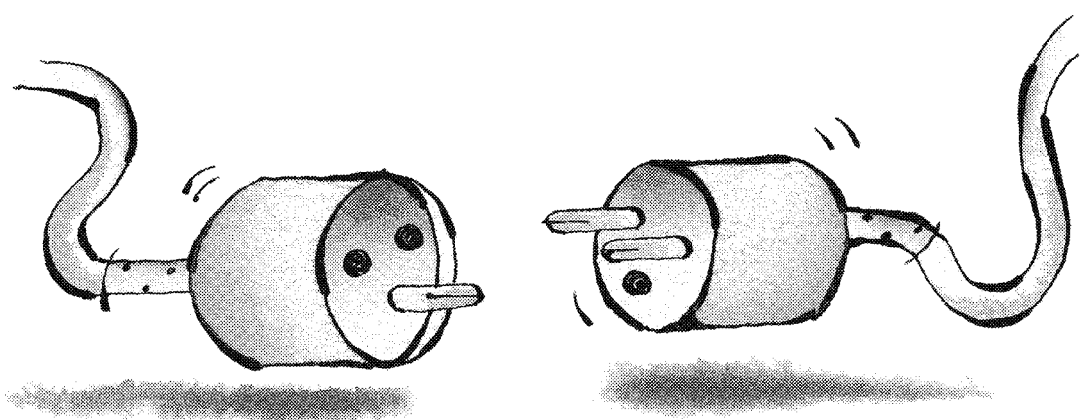
Selon une source proche de l'enquête, des dispositifs de mise à feu d'explosifs auraient été achetés par Pascal Laize, postérieurement à l'attentat de Quévert, au cours duquel Laurence Turbec, une jeune femme de vingt-huit ans, avait perdu la vie, laissant présager que la campagne d'attentats aurait pu se poursuivre. Par ailleurs, aux yeux des policiers, l'ARB s'était en partie réorganisée, après les arrestations de Denis Riou et Arnaud Vanier dans le cadre de l'instruction sur le vol de Plévin. Christian Georgeault, quarante-cinq ans, aurait, selon les mêmes sources, pris la place de Denis Riou à la tête de l'organisation indépendantiste.

Les enquêteurs s'intéressent également aux liens tissés entre l'ARB et les Basques d'ETA, concrétisés par l'opération commune de Plévin. Plusieurs attentats commis par les indépendantistes bretons ont été revendiqués dans *Garra*, un périodique lié à ETA. C'est notamment le cas de ceux qui ont visé la mairie de Belfort, fief du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, le 30 octobre 1998, et Cinte-gabelle, circonscription électorale du premier ministre, Lionel Jospin, le 18 juin 1999, et dont les auteurs n'ont toujours pas été identifiés.

Pascal Ceaux

1 710 000
embauches réalisées
grâce à l'ANPE en 1999.

Vous apporter toujours plus,
c'est tout faire pour réunir les entreprises
et les demandeurs d'emploi.



En 1999, 1 710 000 embauches ont été réalisées grâce à l'intervention directe d'un conseiller.

Aide à la définition du besoin, diffusion des offres, évaluation des compétences des candidats, information sur le marché du travail, proposition d'un parcours formation, l'ANPE est l'intermédiaire actif entre la demande et l'offre d'emploi.

ANPE

Notre métier, l'emploi

AFIG BAC + 1
RÉORIENTEZ-VOUS VERS UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE
L'AFIG (ANNÉE DE FORMATION INITIALE À LA GESTION)
VOUS PRÉPARE À INTÉGRER
L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION
Contactez Marion Maury : 45, rue Spontini - 75116 Paris
Tél. 01 56 26 26 26

Les convoyeurs de fonds manifestent dans toute la France

Ils réclament des moyens pour assurer leur sécurité

LES SYNDICATS du transport de fonds ont appelé à une journée nationale d'action, mardi 9 mai, afin de protester contre la multiplication des attaques visant des fourgons blindés. Selon les organisations syndicales (CFDT, CGT, CFTC et CFE-CGC), ce mouvement était « prévu pour durer ». Dans un communiqué commun, ces organisations réclamaient le classement du métier en « profession à risques », avec « la création d'un véritable statut » ainsi que toute une série de mesures concrètes de nature à améliorer la sécurité. Diverses manifestations étaient prévues en province. A Paris, un cortège d'une vingtaine de fourgons devait rejoindre la place de la Bastille dans la matinée de mardi, et tenter ensuite de se rendre à l'Assemblée nationale, au ministère de l'intérieur et à la Banque de France.

Ce mouvement a été déclenché à la suite de deux hold-up particulièrement violents. Le 27 avril, à Grenoble, un convoyeur âgé de quarante-deux ans avait été tué et deux de ses collègues blessés dans

l'attaque d'un fourgon. Cette agression avait provoqué une première journée nationale d'action, le 3 mai. Deux jours plus tard, dans le centre-ville de Nanterre (Hauts-de-Seine), trois autres convoyeurs avaient été blessés, dont deux très grièvement, par un commando puissamment armé. Les agresseurs, équipés notamment d'un lance-roquettes, avaient pris la fuite avec un butin estimé à 23 millions de francs. L'un d'eux, blessé lors de la fusillade, avait par la suite été arrêté au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis) (*Le Monde* daté 8-9 mai). Les syndicats rappellent qu'une douzaine de convoyeurs ont été tués et une trentaine d'autres blessés depuis 1995. Selon la CGT, onze attaques ont été dénombrées depuis le début de l'année. Un décret publié au *Journal officiel*, le 30 avril, impose de nouvelles obligations (qualité du blindage, armement et nombre des hommes, système d'alarme, etc.) mais il est jugé insuffisant par les syndicats.

Philippe Broussard

En Gironde, de nouveaux morts sur la route malgré la multiplication des contrôles policiers

Enquête dans l'un des départements les plus dangereux de France

Catastrophiques, les derniers bilans des accidents de la route ont suscité une mobilisation générale des forces de police et de gendarmerie avec pour

conséquence concrète la multiplication des contrôles. Notre correspondante à Bordeaux a suivi les opérations pendant le long week-end du

8 mai au cours duquel cinq personnes ont trouvé la mort sur les routes de ce département, répertorié comme l'un des plus dangereux de France.

BORDEAUX

de notre correspondante

En dépit d'un service de sécurité renforcé, le week-end du 8 mai sur les routes de Gironde a été meur-

REPORTAGE

« Nous ne sommes pas défaitistes mais nous demandons ce que nous devons faire »

trier : cinq personnes sont décédées. Samedi 6 mai, vers 23 heures, à la sortie de Bordeaux, un motocycliste a perdu le contrôle de sa moto. Le quadragénaire est mort sur le coup, sa compagne est décédée quelques heures plus tard. Dimanche 7 mai, vers 6 heures du matin, un jeune homme de dix-neuf ans roulait à vive allure sur une départementale au sud du bassin d'Arcachon. Le conducteur a percuté une voiture qui arrivait face à lui, dans laquelle se trouvait deux retraités. Le jeune adulte, éjecté de son véhicule, est mort. Le couple de personnes âgées a été

hospitalisé. Deux autres voitures sont entrées en collision, sur une départementale proche de Libourne, dimanche, vers 22 heures. L'orage s'abattait sur le département. Une femme de vingt-huit ans est décédée immédiatement. Son enfant de deux ans est mort peu après. Une autre personne impliquée dans l'accident est dans un état grave et trois autres ont été légèrement blessées.

« J'aurais aimé un meilleur résultat mais je relativise car, durant ces longs week-ends, les gens ont un comportement différent, souligne Jacques Gérald, préfet délégué à la sécurité en Aquitaine. Ils sortent beaucoup, sont plus insouciantes et moins vigilants. Dans la majorité des cas, les accidents sont dus à des fautes de comportements, à ce que j'appelle de la délinquance routière. La répression telle que nous la menons doit être poursuivie. »

Durant les deux jours du week-end du 8 mai 1999, la préfecture avait comptabilisé plus d'accidents (31 contre 27 en 2000), plus de blessés (33 contre 24 en 2000), mais moins de morts : deux contre

cinq. Cette année pourtant, gendarmerie et police avaient déployé les grands moyens : jour et nuit, environ 350 gendarmes dont 100 motocyclistes et 250 policiers ont sillonné les routes de Gironde. Les gendarmes du Médoc ont abandonné la surveillance des chasseurs à la tourterelle pour celle des routes. « On ne touche pas terre », confirme le lieutenant Claude Aubry, adjoint au commandant de l'escadron départemental de la sécurité routière de Gironde (EDSR), sorte de quartier général. On a des hommes qui restent huit heures d'affilée sur leur moto. La localisation des postes de contrôle - de vitesse, d'alcoolémie, de véhicules et de papiers - est modifiée régulièrement « pour provoquer un effet de surprise », précise le lieutenant Aubry. Durant tout le week-end, près de 800 infractions ont été constatées : alcoolémies positives, vitesses excessives et défauts du port de la ceinture de sécurité.

Lundi 8 mai, entre 16 et 20 heures, la circonscription de gendarmerie de Bordeaux, qui regroupe les treize départements d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, a lancé une « opération répressive centralisée » : en Gironde, toutes les brigades, soit environ 600 hommes, étaient sur le terrain. Au péage de Saint-Selve, sur l'autoroute A 63, neuf gendarmes ont pris position. Depuis 14 heures, ils ont arrêté poids lourds et voitures, contrôlé les papiers, la sécurité des véhicules et le taux d'alcoolémie. A 18 heures, une petite poche poubelle en plastique noir accrochée à une vitre de voiture, était au trois-quart remplie d'alcootests. Tous négatifs comme ceux de la veille. « Sur l'autoroute, c'est très rare quand on se hasarde à boire, fait remarquer Gérard Brassart, commandant du peloton autoroutier de Langon.

« Les gens ont-ils vraiment peur du képi ? se demande le lieutenant Aubry. Ils ralentissent deux kilomètres avant, deux kilomètres après, et ensuite repartent comme avant. L'automobiliste est décevant, pour-

suit-il. 95 % des accidents sont dus à des problèmes de comportement. Nous ne sommes pas défaitistes mais nous nous demandons ce que nous devons faire. La lutte contre l'insécurité est un perpétuel recommencement. » Après le week-end catastrophique de Pâques (quatre morts en Gironde contre un seul en 1999), le bilan de ce week-end n'encourage pas le responsable de la gendarmerie. « Le moral est en dents de scie mais on reste motivés car personne n'accepte un bilan comme ça. » En 1999, le nombre de tués avait baissé de 15 % après une année 1998 noire (220 morts) en Gironde. Les quatre premiers mois de 2000 révèlent 57 tués contre 58 l'année précédente.

UNE ACTION PARMIS D'AUTRES

La préfecture de la Gironde multiplie les actions, maniant répression et prévention : trois discothèques ont été fermées après des accidents mortels, rencontre des gendarmes et policiers avec des jeunes d'une quarantaine d'établissements scolaires contre une quinzaine en 1999. Le préfet délégué à la sécurité impose aussi un volet sécurité routière dans chaque contrat local de sécurité. Depuis le début de l'année 2000, les suspensions de permis pour conduite en état d'ivresse ont doublé par rapport à 1999. Des bus de nuit entre le centre de Bordeaux et le campus universitaire et une liaison estivale avec le Cap-Ferret ont permis de réduire les accidents. Cet été, les contrôles vont être renforcés sur les zones les plus dangereuses.

Les gendarmes répètent que l'opération « coup de poing » de ce 8 mai n'est qu'une action parmi d'autres et refusent de parler d'échec. « Il faut faire prendre conscience aux gens que l'accident arrive à monsieur Tout le monde, et que la caricature des « bons » et des « mauvais » conducteurs est un leurre, assène Bernard Moncoquit, capitaine de l'EDSR. On pourra mettre 2 000 gendarmes sur les routes, cela ne changera rien. »

Claudia Courtois

LOCATION LONGUE DUREE ET GESTION DE PARC AUTOMOBILE

Notre corps vient de prendre la dimension de notre cœur !



Le groupe ARVAL et Europcar Lease France se rapprochent.

L'accord conclu entre BNP PARIBAS et Europcar International donne naissance à la première entité des gestionnaires de flotte automobile en France : ARVAL.

ARVAL gère désormais un peu plus de 130 000 véhicules dans l'Hexagone.

Le nouvel ensemble ARVAL conservera les qualités qui ont fait la force et la réputation des deux sociétés tant auprès des petites que des grandes entreprises : qualité d'écoute permanente, puissance des solutions informatiques, souplesse et adaptabilité des contrats et des services.

Partout en Europe, notre corps grandit mais notre cœur reste le même, toujours aussi proche de vous.

ARVAL Service Lease - 119-121 Grande Rue 92318 Sèvres cedex - 01 41 14 18 18 - www.arval.fr



Une société de BNP PARIBAS

Rien ne doit vous empêcher d'avancer

La juge Laurence Vichnievsky affirme avoir subi des pressions

DANS un entretien accordé au quotidien *La Croix*, mardi 9 mai, la juge d'instruction parisienne Laurence Vichnievsky, chargée notamment d'instruire le dossier Elf avec sa collègue Eva Joly, affirme avoir été indirectement l'objet de pressions. « Des personnes bien intentionnées, indique-t-elle, telles que des collègues, des policiers, des avocats ou même des journalistes font passer des messages. (...) Combien de fois m'a-t-on avancé dans un dossier l'intérêt de la France ou le fait que des éléments évoqués relevaient du secret défense, des intérêts économiques majeurs de l'Etat ? » Déclarant son désir de changer de fonctions au sein de la magistrature, elle estime que les magistrats subissent « de vraies tentatives de déstabilisation ».

Manifestation à Strasbourg contre le projet de mosquée retenu par la mairie

ENVIRON 150 manifestants ont lancé un appel pour la construction d'une grande mosquée « aux couleurs de la République » et pour un « islam intégré à notre nation », lundi 8 mai, à Strasbourg. Cette manifestation était organisée par l'Institut musulman d'Europe (IME), dirigé par l'universitaire Ali Bouamama, et par le Collectif des Français musulmans de Strasbourg, écartés du projet de grande mosquée par le maire (PS) de Strasbourg, Roland Ries, qui avait tranché, le 13 avril, en faveur du projet défendu par le Marocain Abdellah Boussouf (*Le Monde* du 15 avril). M. Bouamama avait jugé que le choix du maire était « injuste » car il « privilégie un élément étranger récemment implanté à Strasbourg ». Des représentants des Français musulmans d'Alsace, harkis ou rapatriés, ont aussi fait circuler une pétition disant « Non à une mosquée aux mains des étrangers ». Le conseil municipal de Strasbourg doit délibérer le 22 mai sur le projet de grande mosquée.

DÉPÊCHES

■ FAITS DIVERS : la police australienne a annoncé, lundi 8 mai, qu'elle recherchait pour escroquerie Clint Hallam qui avait bénéficié à Lyon, en 1998, de la première greffe de la main. Le détail des charges qui pèsent sur ce ressortissant néo-zélandais, âgé de quarante-neuf ans, n'a pas été communiqué. D'après la police australienne, Clint Hallam a quitté le pays pour une destination inconnue. ■ HÔPITAL : 80 % des Français estiment que la qualité de vie est satisfaisante en milieu hospitalier, selon un sondage rendu public mardi 9 mai et réalisé par l'IFOP pour la Fondation hôpitaux de Paris-hôpitaux de France. Seulement 52 % des personnes âgées hospitalisées se déclarent satisfaites. La prise en charge de la douleur recueille 60 % de satisfaction et l'accueil aux urgences 55 %.

Les pesticides polluent aussi l'atmosphère

Une étude du mensuel « Environnement Magazine » révèle, à travers des mesures effectuées dans les pluies et les brouillards, que ces produits se retrouvent en suspension dans l'air du Nord-Pas-de-Calais, de l'Auvergne ou du Centre. La Bretagne aussi est touchée

ORLÉANS

de notre correspondant régional
Ce cultivateur d'une commune beauceronne est en train de vider son pulvérisateur. « J'essaie de mettre le minimum de pesticides, explique-t-il, mais on ne peut pas trop réduire, sinon les maladies, les mauvaises herbes réapparaissent. L'ennui, c'est que je ne sais pas comment ces produits à terme vont se dégrader. Les scientifiques eux-mêmes n'ont pas l'air de savoir ! » A ses côtés, son père, ancien exploitant, opine : « Il faut être franc ! Il y a quelques années, on n'avait pas de problèmes de conscience. Le représentant vous mettait les bidons dans les mains : "Vous soignez vos betteraves avec celui-là, et les bestioles avec l'autre !" »

Tous les agriculteurs beaucerons sont loin d'avoir un regard critique sur leurs propres pratiques. Pendant des décennies, ils ont aspergé leurs champs de ces pesticides, source d'inquiétude pour ceux qui, au nom de l'environnement et de la santé humaine, s'inquiètent à présent de la diffusion dans l'air de ces produits. Les chiffres sont pourtant

là. La « consommation » des pesticides en France par les agriculteurs s'élève à 110 000 tonnes, contre 82 000 en 1980. Un cultivateur en épand en moyenne de 10 à 20 kilos par hectare. Les arboriculteurs aussi ont la main lourde : un pommier reçoit en moyenne une trentaine de traitements par an. « La "pression" de l'acheteur sur la qualité du produit est telle que le nombre de traitements à l'hectare est beaucoup plus élevé. Dans un cas, c'est l'importance de la surface à traiter qui joue, dans l'autre – celui des arbres fruitiers – ce sera plutôt la répétition du traitement », fait remarquer Brigitte Rémy, du service de la protection des végétaux du ministère de l'Agriculture à Orléans.

Les écologistes de France Nature Environnement estiment que, pour les phytosanitaires, « moins de 1 % des quantités utilisées atteignent leur cible ». Pour eux, la France, deuxième consommateur mondial, pourrait réduire sans dommage ses apports de 110 000 tonnes à 22 000 tonnes, « ce qui est inacceptable pour l'industrie chimique ». Néanmoins, explique Brigitte Rémy, « la situa-

tion évolue assez vite, certains cultivateurs ne forcent pas sur les doses, ils ont peur d'une interdiction ».

Après les sols et l'eau, la France découvre une pollution inattendue, mais prévisible. « L'air et les eaux de pluie sont contaminés à des degrés divers, notamment à partir des brouillards de pulvérisation, mais il n'existe aucun suivi systéma-

« Comme il n'y a aucune norme, il est difficile de définir un degré de gravité »

tique de ces milieux », notait déjà en 1998 un document de l'Institut français de l'environnement, un organisme public. Lors de la pulvérisation des pesticides, une partie est dispersée dans le milieu naturel, mais leur présence dans l'air que nous respirons n'a été mise en évidence que de façon récente, par des études ponctuelles (lire ci-

dessous). « Les suivis sont dispersés, jusqu'ici, dans les régions. Il s'agit de premiers repérages avec d'assez petits moyens », reconnaît Brigitte Rémy. Des études sont menées, par exemple, dans la région Centre, depuis 1997, sur les eaux de pluie en zone rurale. La majeure partie des concentrations relevées sont inférieures à 0,5 microgramme par litre. Certaines dépassent néanmoins 1 microgramme/litre. « Comme il n'y a aucune norme, il est difficile de définir un degré de gravité. Le fait qu'ils soient présents en plus petites quantités par rapport à d'autres polluants ne signifie pas une moindre gravité. Ce sont quelques dizaines de molécules qu'il faudrait suivre. La mise en place des plans régionaux pour la qualité de l'air devrait permettre des comparaisons interrégionales. Mais ici, pour des raisons de budget, nous ne voyons pas la possibilité de commencer des mesures sur l'air dès cette année », précise encore Brigitte Rémy.

Les pesticides agricoles peuvent-ils se transporter jusqu'à polluer les milieux urbains ? La Beauce, par exemple, peut-elle « contribuer » à la pollution pari-

sienne ? Difficile encore de répondre. La ville possède ses propres sources de contamination, les espaces verts et les jardins des particuliers, qui ne sont pas avariés en traitements. « En milieu périurbain, ces sources de contamination peuvent se mélanger », admet-on au service de protection des végétaux. Certaines molécules seraient voyageuses. Au dire des écologistes, on en retrouve jusqu'au sommet des montagnes et dans les calottes glaciaires.

Quant aux effets sur la santé, « les risques liés à l'inhalation de ces pesticides demeurent peu connus », reconnaît le rapport du groupe de travail, piloté par la direction régionale des affaires sanitaires et sociales, chargé d'élaborer le plan régional de la qualité de l'air. On sait que les risques à long terme de l'ingestion de pesticides ne sont pas négligeables. Des études épidémiologiques ont mis en évidence des liens avec des « effets retardés » sur la santé (cancers, effets neurologiques, troubles de la reproduction).

Pour ce chercheur de haut niveau du Centre national de la re-

cherche scientifique (CNRS) – qui, par prudence scientifique, car son domaine de recherches ne couvre pas tous les pesticides, souhaite rester anonyme –, « il y a la diffusion lors de l'utilisation, et les agriculteurs qui en prennent plein les poumons en sont les premières victimes. Les phytosanitaires ont une certaine propension à se diluer dans l'air. Mais aussi ils sont solubles dans l'eau. C'est pourquoi, de plus en plus, les fabricants, pour éviter un lessivage à la première pluie et une disparition dans les nappes phréatiques, rajoutent quelques atomes pour les fixer sur la plante. Le problème est que l'on oublie que ces pesticides sont solubles dans l'eau. Conclusion : « Il y a accumulation massive de produits, sans que l'on connaisse leur interaction. Mettre une molécule dans l'environnement, cela ne pose pas de problème, mais deux ensemble cela ne va plus. L'interaction, c'est un des problèmes fondamentaux de la recherche demain. » En somme, on a mis la charrue devant les bœufs.

Régis Guyotat

« Environnement Magazine » tire la sonnette d'alarme

L'ALERTE aux pesticides dans l'air est lancée par *Environnement Magazine*. Dans sa livraison de mai, le mensuel, reconnu pour son sérieux, a réalisé une enquête révélatrice : selon les conditions météorologiques, entre 25 % et 75 % des pesticides, en principe épandus chaque année sur les 18 millions d'hectares de cultures en France, se disperseraient en fait dans l'atmosphère. « Le taux de volatilisation sur des sols humides peut atteindre les 90 % », estime le mensuel. Aucune norme de concentration n'a été définie pour l'air. Mais, à titre de comparaison, les taux de pesticides retrouvés dans l'eau de pluie et les brouillards dépasseraient plusieurs dizaines de fois les quantités autorisées dans l'eau potable.

En 1997, une enquête de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), de Rennes, dévoilée par *Le Monde* (Le Monde du 15 janvier 1997) avait démontré la présence massive de pesticides dans l'air breton. « En se référant aux normes européennes existantes pour les eaux de boisson et aux paramètres descripteurs de la toxicité chronique sur la santé humaine, la situation mise à jour peut être jugée préoccupante, d'autant plus qu'on assiste à un enrichissement de la pluie en pesticides au passage des perturbations d'est en ouest sur la Bretagne », estimaient alors les chercheurs.

Des études ont été menées depuis dans d'autres régions, dont *Environnement Magazine* révèle la même inquiétante teneur. Dans le Nord-Pas-de-Calais, les taux de diuron, un désherbant, seraient, dans l'eau de pluie, trente fois supérieurs et dans les brouillards cent fois supérieurs aux normes de l'eau potable. En Auvergne, des molécules lindane, fenchlorfos et deltaméthrine, pesticides utilisés dans les cultures céréalières, se retrouvent dans des bio-indicateurs de la qualité de l'air comme les lichens. Dans la région Centre, le constat est identique (lire ci-dessus).

LONGUES DURÉES DE VIE

Des recherches, directement dans l'air, sont en cours d'expérimentation. Elles s'avèrent délicates, du fait de l'instabilité du milieu de référence. Mais les premiers résultats confirment et parfois même amplifient les chiffres obtenus sur les eaux de pluies, les brouillards ou les lichens. Ces travaux français corroborent ceux déjà menés dans d'autres pays européens, ainsi qu'aux Etats-Unis.

Les produits phytosanitaires ont des durées de vie très longues, pouvant aller jusqu'à une quinzaine d'années. Dès lors, ils peuvent être transportés très loin de leur zone d'épandage. Une étude menée en 1993 a permis de retrouver des pesticides dans les eaux de pluie pari-

siennes, provenant sans doute des grandes plaines céréalières et betteravières placées dans l'axe des vents dominants. En Allemagne, a été détectée la présence d'un herbicide, l'atrazine, qui n'est pourtant pas utilisé sur le territoire de ce pays.

Des chercheurs ont démontré les effets néfastes pour l'environnement de ces pesticides stagnants dans l'atmosphère. Dans le Nord-Pas-de-Calais, les papillons disparaissent à l'époque des traitements. De même, les pollens récupérés dans des ruches situées dans des zones d'agriculture intensive recèlent des pesticides, dans 90 % des cas.

RISQUES DE CANCER

Des incidences graves ont également été constatées chez l'homme, insiste *Environnement Magazine*, qui évoque notamment la multiplication des risques de cancer. « Aux Etats-Unis, 99 % de la population stocke du DDT ou des dérivés de cet organochloré dans les tissus adipeux. Les concentrations de pesticides trouvés dans le lait humain dépassent parfois la dose journalière admissible pour le nourrisson. Selon l'INRA, on estime à un million par an le nombre d'intoxications accidentelles par pesticides dans le monde », rapporte le mensuel qui relaye également une étude néerlandaise démontrant que la qualité des spermatozoïdes des professionnels de l'agriculture, l'arboriculture et l'horticulture, baisse de 50 % à 75 %.

Cette pollution est longtemps restée un sujet tabou pour la recherche française, qui a pris du retard dans ce domaine. D'ailleurs, aucun seuil admissible n'a, pour l'heure, été fixé. En revanche, l'agriculture biologique et l'agriculture raisonnée, prônant l'une l'abstinence, l'autre un usage modéré des pesticides, tentent d'apporter des solutions. « La chambre d'agriculture du Nord dénombre un tiers des pulvérisateurs hors d'usage et un tiers mal réglés », constate cependant *Environnement Magazine*, qui estime qu'« une réelle remise en question de l'agriculture d'aujourd'hui doit être effectuée ».

« Je souhaite que des mesures soient faites sur les résidus de pesticides et d'herbicides », indique Jean-Félix Bernard, président du Conseil national de l'air (CNA), interrogé par *Le Monde* sur le sujet. Ce militant Vert se bat pour que ces produits soient intégrés dans la liste des polluants détectés par les stations de surveillance de la qualité de l'air, installées dans et aux abords des grandes agglomérations. Afin que soit enfin mesuré l'impact de cette pollution des champs sur les populations des villes.

B. H.



« Ce livre est tellement bien, j'ai total déscoché de ma console. »

Rémi, 7 ans, critique littéraire.

Lauréat du « Prix Petits Voyageurs » 7-10 ans organisé par les centres E. LECLERC

LE PREMIER « PRIX PETITS VOYAGEURS » EST NÉ ET BIEN NÉ. BRAVO À AMÉLIE CANTIN ! ET BRAVO AUSSI À TOUS LES ENFANTS DE 7 À 10 ANS QUI ONT PARTICIPÉ À SON ÉLECTION DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE. CE VOTE A ÉTÉ ORGANISÉ PAR LES ESPACES CULTURELS E. LECLERC.

E. LECLERC

PARTENAIRE DU FESTIVAL « ÉTONNANTS VOYAGEURS »

François Mitterrand, la mémoire au secret

EN décembre 1995, quelques semaines avant la mort de François Mitterrand, Valéry Giscard d'Estaing lui rend discrètement visite. Dans l'appartement que l'Etat a mis à sa disposition, rue Frédéric-Le-Play, François Mitterrand écrit toujours, entouré de quatre secrétaires et de deux fidèles parmi les fidèles : Jean Kahn, ancien conseiller d'Etat, chargé de mission à l'Élysée de 1988 à 1995, et Dominique Bertinotti, son archiviste personnelle, qui deviendront les piliers de l'Institut François-Mitterrand. Motif de cette visite, restée jusqu'ici secrète : le traitement particulier appliqué aux archives présidentielles par M^{me} Bertinotti, qui jusqu'à la fin a fait le tri entre archives « personnelles » et archives « publiques ». Un traitement qui inquiète M. Giscard d'Estaing, au point de le pousser à cette démarche inhabituelle.

Quels secrets renferment les archives de François Mitterrand ? On ne le saura probablement jamais. Impénétrable dans la mort comme dans la vie, l'ancien président s'est jusqu'à ses derniers instants attaché à brouiller les pistes. Qu'il s'agisse des archives publiques stockées par les Archives nationales, des archives personnelles conservées par l'Institut François-Mitterrand ou des archives parallèles qui ont pu être constituées ici et là, tout est verrouillé, et pour longtemps.

Comment ? Le schéma, fort embrouillé, mérite quelques explications. Prenons d'abord les archives officielles. Comme celles de tous les présidents de la V^e République, elles sont légalement gelées pendant soixante ans. Ainsi, on ne pourra savoir que dans trois mois, en juin 2000, si le général de Gaulle, avant de lancer son appel du 18 juin 1940, a fait - rêvons un peu - un brouillon inédit. Jusque-là, les archives de l'ancien président sont restées verrouillées par son fils, l'amiral, qui n'a jamais rien laissé filtrer. Les soixante années fatidiques écoulées, les documents tomberont progressivement dans le domaine public : deux mille cartons bourrés de documents, une aubaine pour les chercheurs, historiens et journalistes. Et ce n'est rien à côté de ce qui dort encore : mille cartons pour Georges Pompidou, quatre mille pour Valéry Giscard d'Estaing, et, surtout, treize mille boîtes pour François Mitterrand, le plus prolifique, qui, avec ses deux septennats, a constitué le fonds le plus important jamais déposé aux Archives nationales. Quarante ans d'histoire de France, hélas quasi inaccessibles avant 2041.

Qui détient la clé de ce trésor ? Est-ce l'Institut François-Mitterrand, chargé par ses statuts de « contribuer à la connaissance de l'histoire politique et sociale de la France contemporaine » ? Est-ce sa fille, Mazarine Pingot ? Sa veuve, Danielle Mitterrand ? Son exécuteur testamentaire, André Rousset ? En réalité, aucun d'entre eux, mais une inconnue que nous avons déjà croisée : Dominique Bertinotti, historienne et collaboratrice de la dernière heure. Aujourd'hui secrétaire générale de l'Institut François-Mitterrand, c'est la femme-clé de la mémoire mitterrandienne.

Pourquoi ? Le 15 février 1995, François Mitterrand, encore président, signe un « protocole de remise » sous seing privé avec les Archives de France. Ce protocole, que *Le Monde* a pu se procurer, stipule que : « Pendant 60 ans, la consultation et la reproduction de ces documents ne pourront être autorisées par l'autorité compétente [la direction des Archives de France] sans l'accord écrit de M. Mitterrand ou de son mandataire. » Or ce mandataire, c'est M^{me} Bertinotti, seule habilitée à avoir un accès direct aux archives présidentielles et à accorder des dérogations pour les consulter.

Qui est cette mystérieuse dépositaire ? Une militante socialiste, fabiusienne, conseillère municipale dans le 4^e arrondissement de Paris et candidate malheureuse aux élections législatives, en 1993 et en 1997, dans la 1^{re} circonscription de la capitale. C'est parce qu'elle préparait une thèse sur sa « lecture politique de la France de 1944 à 1965 » que M^{me} Bertinotti, maître de conférences d'histoire à Paris-



Numéro spécial du « Bulletin » édité par l'Association des amis de l'Institut François-Mitterrand.

VII, dit avoir pu obtenir, en 1990, « une série d'entretiens avec le président qui [lui] proposa ensuite de travailler avec lui sur des projets littéraires », notamment pour la rédaction de *De l'Allemagne, de la France* (éditions Odile Jacob). Une relation professionnelle sans doute fructueuse puisque, en octobre 1991, François Mitterrand fait entrer à l'Élysée l'historienne, mise à disposition par l'Education natio-

ceux qui se demanderaient : « Que puis-je trouver là-dedans de croustillant ? »

Pierre Péan, dont le livre *Une jeunesse française* (réédité en Livre de poche) a marqué un tournant historique, n'est pas historien. « Contrairement à ce que l'on a fait croire, François Mitterrand ne m'a pas fait de confidences spontanées, sauf sur Bousquet, raconte-t-il. Il a simplement accepté de me recevoir,

sident m'a demandé comment ça s'était passé, je lui ai dit « très mal ». Et il a répondu en souriant : « C'est une gorgone. » Etait-ce de la duplicité ? »

En 1996, en vue d'obtenir des éléments sur les relations entre le président et le groupe Bouygues pour son livre sur TF 1, Pierre Péan s'est de nouveau adressé à M^{me} Bertinotti, alors officiellement mandatée. « Elle s'est montrée encore plus désagréable, et je me suis débrouillé sans elle. » La même mésaventure est arrivée à Jean Lacouture, auteur d'une biographie publiée par Le Seuil, qui s'est également vu fermer les portes de l'IFM.

Le conseil scientifique de l'Institut est à peine mieux loti. Cette instance, créée dès l'origine, comprend Jean-Noël Jeanneney, Serge Bernstein, Jean-Pierre Azéma, Pierre Milza et Louis Merzaz. Ces éminents historiens, dont l'attachement à l'indépendance scientifique « constitue une sorte de caution pour l'IFM, ont eu le privilège de se voir ouvrir une petite partie des cartons d'archives publiques - environ neuf cents sur les treize mille - pour préparer un colloque intitulé « Changer la vie, les années Mitterrand 1981-1984 », organisé en janvier 1999 à l'Assemblée nationale. A défaut de disposer d'un inventaire - qui pourrait être publié « entre 2003 et 2006 », ils ont dû s'en remettre totalement à M^{me} Bertinotti. Celle-ci, qui

PROTOCOLE DE REMISE DES ARCHIVES

DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SES COLLABORATEURS
MEMBRES DU SECRETARIAT GÉNÉRAL ET DU CABINET

Entre les soussignés :

M. François MITTERRAND, Président de la République, d'une part, et le Ministre de la Culture et de la Francophonie, représenté par le Directeur des Archives de France, d'autre part,

ont été faites les conventions suivantes :

Article 1er - M. François MITTERRAND, Président de la République, remet aux Archives nationales, sous forme d'originaux, les archives relatives à son activité de Président de la République pendant ses deux septennats, détenues par lui et par ses collaborateurs.

Article 3 - Les archives définies à l'article 1er et conservées dans les conditions prévues à l'article 2 seront accessibles en permanence à M. François MITTERRAND et au mandataire qu'il aura désigné ou qui sera désigné dans les conditions qu'il aura fixées. La décision désignant le mandataire ne prendra effet qu'à la date de sa notification au ministre chargé de l'administration des Archives.

Pendant 60 ans, la consultation et la reproduction de ces documents ne pourront être autorisées par l'autorité compétente sans l'accord écrit de M. François MITTERRAND ou de son mandataire.

Fait à Paris le 15 février 1995
(en deux exemplaires originaux)

Le Directeur des Archives de France

Le Président de la République

Alain ERLANDE-BRANDENBURG

François MITTERRAND

Le 15 février 1995, François Mitterrand signe un « protocole de remise » sous seing privé avec les Archives de France.

Mystérieux dans la mort comme dans la vie, l'ancien président s'est ingénié à brouiller les pistes. Ses archives, publiques ou personnelles, sont gelées tandis que des archives parallèles sont enfouies ici et là. Clé de ce dispositif : l'institut qui porte son nom, gardien discret et prospère de la « mitterrandie »

connaît l'organisation des archives par auteurs et par thèmes, est allée examiner, seule, dans le détail - et en voisine, puisque le siège de l'Institut est à une portée de flèche des Archives nationales - ce qu'il lui paraissait possible de laisser consulter. Réduit à travailler avec les documents qu'on veut bien lui communiquer, le « conseil scientifique » n'intervient *a fortiori* en aucune façon, à titre de conseil, pour ce qui concerne la communication des archives à des tiers.

Serge Bernstein, responsable de l'enseignement de l'histoire à l'Institut d'études politiques de Paris, assure que le colloque « Changer la vie » fut néanmoins d'un niveau scientifique satisfaisant. « Historiquement, le travail à partir des archives ouvertes - malgré quelques refus - a permis beaucoup d'avancées, notamment sur l'économie », souligne-t-il, tout en indiquant que si l'IFM a, par ailleurs, une vocation d'« organisme commémoratif visant à des publications hagiographiques », ce n'est « évidemment pas le propos du conseil scientifique ».

Où finit l'histoire, où commence la postérité ? Dans un austère rapport sur *Les Archives en France* (La Documentation française, 1996), le conseiller d'Etat Guy Braibant souligne que la pratique du « protocole de remise » sous seing privé, ce privilège que se sont octroyés les présidents de la V^e République, « favorise le développement de recherches hagiographiques ». En l'espèce, l'accès réservé et, donc, « filtré » à des documents publics laisse planer l'ombre d'une lecture orientée de l'Histoire à travers des morceaux arbitrairement choisis. François Mitterrand n'avait-il pas explicitement soufflé à M. Dumas : « Il faut expliquer notre politique et il vaut mieux que cela soit fait par nous plutôt que par nos adversaires » ?

VU la manière dont ont été constituées les dites « archives présidentielles », on peut surtout se demander si un « triage » préalable n'a pas expurgé des cartons les documents les plus sensibles. Ces archives officielles ne sont pas autographes. Elles ont en fait été produites, à 95 %, par des conseillers et ne sont annotées par le président que d'un « vu » ou de quelques lignes. Elles se composent de notes, de lettres, de télégrammes, de comptes rendus de conseils et de résumés d'entretiens aux plus hauts niveaux - les fameux « verbatim », dont Jacques Attali fit son miel -, pris sur le vif ou griffonnés en différé par un ou plusieurs conseillers-témoins.

Officiellement, elles sont toutes entreposées aux Archives nationales, mais, après le classement préalable opéré par M^{me} Bertinotti qui avait inquiété M. Giscard d'Estaing, des doutes planent sur la nature de documents détenus au siège même de l'IFM - censé recevoir seulement les archives dites « personnelles ». M. Dumas avait en effet donné une définition singulièrement extensive des « archives personnelles » (*Le Monde* du 7 janvier 1997) en y incluant notamment les notes du chef d'Etat et « celles de ses collaborateurs directs à l'Élysée », comme, par exemple, celles du conseiller aux affaires culturelles. Cette « gaffe » avait déclenché une polémique avec l'Association des archivistes français. M^{me} Bertinotti répond aux soupçons. Les quelque deux cents boîtes d'archives « personnelles » entreposées au siège de l'IFM, rue Charlot, ne contiendraient que des documents concernant la vie politique de François Mitterrand antérieure à mai 1981. Encore n'y trouvera-t-on pas trace des archives de cabinet relatives à ses fonctions ministérielles sous la IV^e République (aux anciens combattants, à l'intérieur, à la justice) et qui auraient pu donner lieu à d'intéressantes analyses. Selon les usages de l'époque, tous ces documents ont été dispersés ou détruits. Restent sans doute quand même, à côté de manuscrits raturés

ou de brouillons de discours, des documents relatifs à Vichy, à la Résistance ou à l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR), le Parti socialiste disposant de son propre fonds.

Curieusement, la fille de François Mitterrand, Mazarine Pingot, qui a fait savoir dans *Paris-Match* qu'elle est dépositaire du droit moral sur les œuvres écrites de son père en ajoutant que « la diffusion d'enregistrements sonores et audiovisuels, publics et privés, est soumise à [son] approbation », semble ne jouer qu'un rôle secondaire dans la gestion de ces archives personnelles, se contentant de siéger au conseil d'administration de l'IFM, qu'elle définit comme « un espace de rigueur, un contrepoint qui permettra d'inscrire l'œuvre de [son] père dans l'Histoire ». Sollicitée par *Le Monde*, M^{me} Pingot n'a pas voulu s'exprimer plus avant sur ce sujet.

Le « trésor » historique des treize mille cartons, stockés dans les vénérables bâtiments des Archives nationales, rue des Frands-Bourgeois, n'est donc, malgré son volume extraordinaire, probablement pas exhaustif. Les archives personnelles non plus. Car des archives parallèles se sont évaporées dans la nature. Comment ? Il faut pour le

« Je me montre plus libérale que les Archives nationales si la demande est sérieuse et précise, mais pas n'importe quoi et à n'importe qui »
Dominique Bertinotti

comprendre revenir un peu en arrière. En 1981, François Mitterrand avait donné consigne à ses très nombreux collaborateurs de remettre leurs documents au conservateur des Archives nationales, Perrine Canavaggio - titulaire de ce poste à l'Élysée depuis 1974 et jusqu'en 1994. En théorie, M^{me} Canavaggio était la seule destinataire des archives ; en réalité, de nombreuses personnes s'y intéressèrent. Comme le souligne M. Braibant dans son rapport : « Les moyens de coercition dont dispose l'administration des archives pour obtenir le versement des papiers des hautes autorités de l'Etat et de leurs cabinets semblent illusoire. L'exhaustivité du versement est, au surplus, impossible à vérifier. »

En 1982, François Mitterrand avait nommé Georgette Elgey, journaliste et historienne, conseillère technique chargée des études historiques, avec charge de « rassembler des archives sur les grands thèmes ». En 1988, une documentaliste très zélée prit le relais : Françoise Carle, agrégée de physique, membre du comité directeur du PS depuis 1975, dont le nom n'est jamais apparu au *Journal officiel*. Pourtant, cette militante atypique, qui chaque été débarquait dans la propriété de Latche pour y planter sa tente et faisait preuve d'un dévouement absolu pour celui qu'elle appelle volontiers « mon président », a vu presque toutes les portes de l'Élysée s'ouvrir devant elle. Comme elle en témoigne dans un livre, *Les Archives du président*, passé inaperçu et pourtant éclairant, M^{me} Carle a ainsi pu enrichir la collection de « documents hétéroclites » qu'elle avait découverts dans une « armoire forte ».

« Manifestement, François Mitterrand en fait mettre ailleurs, comme un écureuil qui planque ses noisettes (...), il a plusieurs modes d'archivage qui doivent s'ignorer les uns les autres », s'était dit cette « Béatrice au palais » qui a eu conscience de « refaire en plus désordonné ce que faisaient déjà les Archives nationales ». Elle n'en agrémente pas moins ses dossiers de chronologies et de synthèses pour constituer *in fine* quatre cent cinquante cartons qui seront, assure-t-elle, « déposés à l'Institut François-Mitterrand ». En sus des deux cents boîtes d'archives personnelles ? Mystère encore.



Jean-Louis Bianco préside l'Institut François-Mitterrand, dont Dominique Bertinotti est l'omniprésente secrétaire générale.

« S'il existait des secrets d'Etat, ils ne traînaient pas sous forme de papiers écrits, photocopiés, dans les cartons que je fouillais », admet M^{me} Carle. Tout juste nous apprend-elle que la première note, interrogative, retrouvée à propos du *Rainbow-Warrior*, coulé dans le port d'Auckland le 10 juillet 1985, porte la date du 5 août. Mais elle confie aussi que des originaux peuvent s'égarer, y compris des lettres de ministres, mentionnées mais introuvables : ainsi d'une lettre de Jean-Pierre Chevènement, datée du 7 décembre 1990 et proposant sa démission...

Parallèlement, à partir de l'été 1988, Pierre Favier et Michel Martin-Roland, correspondants de l'AFP à l'Elysée à qui le Seuil avait passé commande de *La Décennie Mitterrand*, bénéficièrent d'exceptionnelles facilités pour consulter en permanence des archives fraîches.

Au bout du compte, par le jeu des pelures et des photocopies, plusieurs fonds d'archives parallèles ont pu se constituer. Certains secrets d'Etat se transmutent ainsi en secrets de polichinelle. A contrario, et au-delà du recours au broyeur – incontrôlable –, les archives officielles comportent des lacunes. En attestent des « bavures » concernant plusieurs hommes de confiance du président, parmi lesquels ses directeurs de cabinet, comme Gilles Ménage, dont les archives « sensibles » ont échappé à la collecte.

Michel Charasse, dont les fonctions à l'Elysée – où il était logé – ne s'interrompirent ni lorsqu'il fut ministre du budget ni après qu'il fut élu au Sénat, ne s'est pas caché d'avoir mis ses archives « en lieu sûr » parce qu'il se méfiait des

« fuites ». Vérification faite, l'ancien conseiller a effectué un dépôt auprès des archives... départementales du Puy-de-Dôme, parmi lequel, outre des documents relatifs à ses mandats électifs, plusieurs cartons concernent ses activités à l'Elysée.

Quant à Christian Prouteau, ex-conseiller technique à la sécurité, qui s'était bien abstenu de remettre ses archives, la découverte d'un stock de documents, dont certains classés « secret-défense », dans un box de garage des Yvelines, le 19 février 1997, a permis de démontrer que le « gendarme de l'Elysée » avait emporté avec lui des notes concernant les « écoutes » destinées à l'ancien chef de l'Etat.

ARCHIVES officielles peut-être expurgées, archives personnelles, dit-on, succinctes, archives parallèles insaisissables, la mémoire de François Mitterrand est assurément bien gardée. Clé du dispositif : l'Institut François-Mitterrand, dont la mission se résumerait, selon ses dirigeants à « gérer les archives Mitterrand autour de la mandataire », l'incontournable Dominique Bertinotti. Est-ce bien tout ? « Nous ne sommes pas les gardiens de la mémoire de François Mitterrand, mais nous avons la responsabilité de son image », admet Jean-Louis Bianco, qui assume la lourde succession de M. Dumas à sa présidence. Pour assurer la communication posthume de l'ancien président, l'institut ne manque en tout cas pas de moyens.

Sa genèse remonte au milieu des années 80. Un an avant les élections législatives de 1986, le président, voyant poindre des turbu-

lences, a sérieusement envisagé de ne pas se représenter en 1988. Dans cette perspective, il a demandé à plusieurs de ses proches de créer une association dont le siège pourrait constituer une base logistique de repli. Selon ses statuts, déposés le 22 mars 1985, cette Association pour l'étude de l'évolution de la France (AEEF) avait pour objet principal de « réunir des documents concernant certains aspects de l'évolution de la société française et des relations internationales ».

En réalité, sa seule activité consistera à acquérir un apparte-

ment de 180 mètres carrés, 85, boulevard Saint-Michel, à Paris (5^e). Regroupant un cercle d'une douzaine de fidèles, parmi lesquels M. Dumas, Antoine Riboud, André Rousselet, Pierre Bérégoval, Irène Dayan (veuve de Georges Dayan), M^{me} Carle et Roger-Patrice Pelat, l'association avait pour président Jean Védrine, gérant de société, ami de François Mitterrand depuis leur rencontre, en 1943, au Commissariat général aux prisonniers de guerre, à Vichy. Père d'Hubert Védrine – dont François Mitterrand était le parrain –,

M. Védrine, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-cinq ans, nous a affirmé avoir accepté de présider cette association « pour rendre service » mais sans avoir eu le « premier sou » pour participer à l'achat de l'appartement.

Ce sont donc quelques autres amis fortunés qui ont été mis à contribution, principalement Roger-Patrice Pelat, l'ancien compagnon du stalag, devenu riche, qui a déboursé au moins 300 000 francs, et M. Rousselet, président de la G7, qui assure ne pas se souvenir du montant de sa

participation. Acquis le 18 juin 1985, ce bien immobilier a été rénové et blindé mais n'a jamais abrité d'autres documents qu'une collection du... *Monde*. François Mitterrand s'étant représenté et ayant été réélu, l'association, en léthargie, a été dissoute le 20 octobre 1995.

Au début de cette même année 1995, le président, malade, s'apprêtant à quitter l'Elysée, se laissait convaincre d'opter pour une fondation. Afin de constituer une association de préfiguration, il choisissait alors soigneusement treize

membres en biffant une liste de trente à quarante noms établie par M. Charasse. François Mitterrand étant décédé le 8 janvier 1996, avant que l'institut dont il pensait assurer la présidence soit fondé, les membres du conseil d'administration prirent l'initiative d'y faire entrer deux membres de la famille du disparu : Gilbert Mitterrand, son fils cadet, et Mazarine Pinget. Etait ainsi formé « un aréopage assez hétéroclite », selon l'expression d'un de ses composants, où cohabitent les générations et les « cercles », celui des ex-collaborateurs de l'Elysée (Anne Lauvergeon, Jean-Louis Bianco, Hubert Védrine, Pierre Chassignieux) étant plus fourni que celui des politiques, composé de Michel Charasse et Henri Emmanuelli.

Pour obtenir le statut de fondation, la constitution d'un capital d'au moins 5 millions de francs était nécessaire. Un million ayant été dégagé de la succession Mitterrand, Jacques Chirac a généreusement octroyé 2 millions de francs, prélevés sur le budget du ministère de la culture. Les 2 millions restants proviennent de donateurs, parmi lesquels figurent M. Dumas, M. Rousselet, via la G7, M. Riboud, via Gervais-Danone, et Jérôme Seydoux, via la SCI OJEJ, ainsi que, selon M. Kahn, « des membres de la HSP » (haute société protestante). A dix ans d'intervalle, les amis industriels ont ainsi été les principaux commanditaires de ce qui est devenu un établissement déclaré d'utilité publique le 4 avril 1996.

L'appartement du boulevard Saint-Michel, propriété de l'AEEF, a en effet été transféré au patrimoine de l'institut. Evalué, en 1996, à 3,54 millions de francs, il a été récemment vendu pour un montant resté secret – « deux millions et quelques », glisse, évasif, M. Kahn. A ce prix, ce serait une bien mauvaise opération... Qu'importe puisque le loyer du nouveau siège, un somptueux appartement de 200 mètres carrés, situé en plein Marais, est réglé par l'Etat – pour un montant qui ne nous a pas été révélé. L'IFM a, par ailleurs, le privilège de disposer de cinq fonctionnaires – dont l'ancienne secrétaire particulière du président – mis à sa disposition par différents ministères. Enfin, alors que les responsables de l'institut affichent pour seules ressources les revenus de son capital, soit environ 200 000 francs annuels, une subvention publique de 2 millions de francs lui a été octroyée en 1999 au titre de la « réserve parlementaire », à l'initiative de deux sénateurs, dont M. Charasse, qui ont obtenu les mêmes subsides pour l'Institut Charles-de-Gaulle. Cette subvention pourrait être renouvelée.

Le mandat des administrateurs cooptés ne se perd que par décès, démission ou radiation et les membres du bureau, élus pour quatre ans, sont rééligibles. C'est dire que ce noyau dur n'est pas près de se disloquer. Sauf accident. M. Dumas avait-il été explicitement pressenti par François Mitterrand pour présider l'institut ? M. Rousselet, qui était seul, avenue Frédéric-Le-Play, pour recueillir les dernières volontés de celui qui fit de lui son exécuteur testamentaire, estime que cela relevait de l'« accord tacite ». Contacté par *Le Monde*, M. Dumas n'a, quant à lui, pas désiré s'exprimer.

Le 16 juin 1999, après sa deuxième mise en examen dans l'affaire Elf, M. Dumas, qui s'est résolu à se mettre « en congé » de la présidence du Conseil constitutionnel, annonçait qu'il allait « prendre du champ » vis-à-vis de l'Institut François-Mitterrand. Officiellement, la démission de son poste de président fut entérinée « dans un climat excellent, apaisé et sans drame ». En fait, après avoir fait bloc autour de M. Dumas, la plupart des membres du Conseil en étaient arrivés à considérer que sa position n'était plus tenable. En fin diplomate, M. Rousselet avait alors proposé d'instituer pour les administrateurs une limite d'âge à soixante-dix ans – Georges Beauchamp, M^{me} Dayan, M. Kahn, M. Dumas et lui-même auraient été concernés. « J'avais l'idée de passer des gérants à la génération Mazarine, confie M. Rousselet, mais la tendance était plutôt à dire "on est là par la volonté de François Mitterrand, on y reste", et je n'ai pas été entendu. »

Pour tenter d'estomper le mauvais effet de l'épisode Dumas, l'IFM a souhaité se donner une nouvelle image en choisissant, à l'unanimité, comme président M. Bianco, ancien secrétaire géné-

ral de l'Elysée, dont le profil d'énarque efficace et discret est aux antipodes de celui de son prédécesseur. Tout va-t-il mieux, aujourd'hui, dans une institution rassérénée ? M. Bianco reconnaît volontiers que « l'image de Mitterrand n'est pas bonne car on l'associe systématiquement à tout ce qui se révèle négatif », mais il s'emporte néanmoins contre « ces courtisans qui rampaient devant lui et qui aujourd'hui crachent sur sa tombe ».

Malgré le repli sur soi que cultive l'IFM, nul n'ignore que M. Charasse, qui avait une solide inimitié pour M. Dumas mais ne l'a pas

« Nous ne sommes pas les gardiens de la mémoire de François Mitterrand, mais nous avons la responsabilité de son image »
Jean-Louis Bianco

moins soutenu contre les juges, n'a guère plus d'affinités avec M^{me} Bertinotti, l'omniprésente « gardienne » des archives. Le sénateur du Puy-de-Dôme, qui avait postulé à la vice-présidence mais s'est vu préférer M. Kahn, par neuf voix contre sept, a ainsi pris un certain recul vis-à-vis de l'IFM, où il dit assurer la « liaison avec les élus ».

En reprenant le flambeau, M. Bianco s'est efforcé d'« opérer une relance ». Ne pouvant agir sur les statuts de l'IFM, il a modifié ceux d'une autre instance de la « mitterrandie » : l'Association des amis de l'Institut François-Mitterrand (AAIFM), créée le 26 septembre 1996 et ayant pour objet de « contribuer par tous les moyens légaux à la réalisation des buts poursuivis par l'Institut » via des cotisations et des subventions de l'Etat ou des collectivités territoriales – malgré notre demande, les comptes et le bilan de l'AAIFM ne nous ont pas été communiqués. M. Bianco a ainsi renoncé à la présidence de l'AAIFM au profit de Pierre Bergé, président d'Yves Saint Laurent. Surtout, en augmentant le nombre des membres du conseil d'administration de l'Association, les nouveaux statuts ont permis d'accueillir dans le giron des « fidèles » cinq « politiques » que le président disparu n'avait pas retenus : Laurent Fabius, Jean Glavany, Jack Lang, Pierre Joxe et Julien Dray.

Pierre Bergé, ancien patron de *Globe*, n'hésite pas à affréter son avion privé pour transporter, chaque 8 janvier, les « pèlerins » de Jarnac (Charente). Le même jour, selon un rituel non dénué de sens, M. Charasse et M^{me} Pinget – auprès de laquelle l'ancien conseiller s'ingénie à jouer un rôle de mentor-confident – prennent le train afin d'éviter de se retrouver au cimetière « en colonie de vacances » et de pouvoir aller « déjeuner tranquillo ». Le soir, une petite cinquantaine de convives se retrouvent, à l'initiative de M. Bergé et de M^{me} Lauvergeon, chez Lulu, un bistrot gastronomique du 14^e arrondissement qu'affectionnait François Mitterrand.

Elue vice-présidente de l'AAIFM, Kathleen Evin, qui fut secrétaire administrative du groupe socialiste à l'Assemblée nationale au début des années 70, puis journaliste au *Nouvel Observateur*, où elle suivait le PS, a accepté ce poste parce que François Mitterrand était pour elle « un père choisi » – « Je me rends à Jarnac alors que je ne vais pas sur la tombe de mes parents ! », confie-t-elle. « Aujourd'hui, plus on le démolit, plus j'ai envie de témoigner », insiste M^{me} Evin, navrée de constater qu'avec huit cents adhérents – « dérisoire si l'on songe à tous ceux qui ont voté pour lui ! » – l'AAIFM « n'existe pas », mais aussi que « le PS se contrefoit de nous ».

De fait, les relations de l'institut et de l'association avec la direction du Parti socialiste sont très distendues. L'absence du PS fut remarquée lors de l'inauguration de l'Institut François-Mitterrand, le 17 décembre 1996. Quant à la formule de Lionel Jospin osant évoquer un « droit d'inventaire », elle ne semble pas près d'être digérée par le dernier carré de la « mitterrandie ».

Robert Belleret

Pour une autre politique européenne

par Robert Hue

LA baisse spectaculaire de l'euro, notamment face au dollar, suscite de nombreuses interrogations de la part de nos concitoyens.

Faut-il, comme le prétendent nombre de commentateurs et de responsables politiques, minimiser cette situation puisque, nous affirme-t-on, les fondations de la monnaie unique sont solides, autant que la situation économique des pays européens ? L'apaisement et la confiance auxquels les Françaises et les Français sont invités mérite, je le crois, quelques réflexions.

Le mouvement de baisse de l'euro est en fait engagé depuis son lancement. La raison en est l'attraction exercée par les Etats-Unis sur les capitaux mondiaux, y compris européens.

A la suite de la « crise asiatique », que nos concitoyens ont gardée en mémoire tant elle avait suscité d'inquiétude, une politique monétaire plus souple avait été engagée en Europe pour prévenir le risque d'extension de cette crise aux pays européens. Le moyen alors utilisé avait consisté en une baisse uniforme des taux d'intérêt. En réalité, ces facilités financières ont servi pour l'essentiel à soutenir, voire à relancer, les opérations boursières, la spéculation et les exportations massives de capitaux

européens, notamment allemands. Il en est donc naturellement résulté une formidable inflation financière.

Or celle-ci pèse lourdement sur la croissance réelle européenne et maintient le chômage et la précarité à des niveaux élevés. Et, désormais, resurgissent des tensions inflationnistes sur les prix des produits.

Face à ce problème, la Banque centrale européenne se préoccupe

sance européenne, déjà plus faible qu'aux Etats-Unis, qui risque d'en pâtir. Et une augmentation des taux d'intérêt en Europe risquerait même de la casser.

Le choix de faire de l'euro un rival du dollar par la promotion des marchés financiers en Europe et par le recul du « modèle social européen » mène dans l'impasse. Au contraire, c'est en développant l'emploi, la formation, les salaires et les investissements utiles que

Le choix de faire de l'euro un rival du dollar par la promotion des marchés financiers en Europe et par le recul du « modèle social européen » mène dans l'impasse

d'abord de tout ce qui favorise les profits plutôt que des moyens d'une croissance saine et durable. Elle entend retenir les capitaux européens en leur offrant des rémunérations plus importantes par une politique de relèvement, depuis plusieurs mois, des taux d'intérêt et par l'exigence d'une réduction des dépenses publiques.

Mais cela, loin de retenir les capitaux, les encourage encore davantage à partir, car c'est la crois-

on peut non seulement renforcer, mais également amplifier, la croissance réelle et s'opposer à la domination américaine. Pour y parvenir, il faut un changement profond de la politique européenne :

- Ainsi la Banque centrale européenne devrait mener une politique monétaire sélective favorisant le crédit pour les investissements riches en emplois, en formation, en qualification des salariés, en recherche, etc.

- Par ailleurs, les revenus et mouvements financiers devraient être sensiblement taxés. C'est le sens de la proposition que je formule d'une taxe Tobin à la française, qui pourrait être un encouragement pour une telle démarche à l'échelle européenne.

- Enfin, les dépenses publiques et sociales doivent être relancées par les Etats européens.

Ces orientations valent également pour notre pays. Je pense ici à l'élaboration du budget 2001. Il doit accorder clairement une priorité à la relance des dépenses en matière de formation, d'éducation, de santé, de minimas sociaux, de recherche... et aux emplois publics afférents, au lieu de leur gel pour réduire les déficits. Je propose dans ce but que les baisses d'impôts ne concernent que les revenus du travail et que la fiscalité soit renforcée sur les revenus financiers et les grandes fortunes afin qu'ils contribuent à la solidarité nationale et à l'essor de la croissance. Par ailleurs, il convient de mobiliser le système bancaire et financier au service d'une politique nouvelle du crédit destinée à soutenir les investissements favorables à l'emploi et à la formation.

Robert Hue est secrétaire national du Parti communiste français.

Mortelles enchères dans le téléphone

Suite de la première page

La technologie l'impose parce qu'elle permettra le transfert de la voix à des coûts si faibles que, de facto, le GSM sera mort. Et la vitesse d'adoption de la nouvelle norme - plus rapide que prévu - ne permettra pas à la licence GSM de Bouygues Telecom d'être exploitée jusqu'à son terme fixé à quinze ans. Dans ces conditions, quelle est la durée réelle de validité d'une licence dans ces métiers ?

Dans la décision du Parlement européen et du Conseil du 14 décembre 1998, on lit notamment : « Les organisations fournissant des réseaux UMTS ou des services grâce à ces réseaux doivent pouvoir accéder au marché sans contraintes inutiles ni redevances excessives si l'on veut obtenir un marché dynamique offrant une vaste gamme de services concurrentiels. » Le gouvernement français avait d'ailleurs eu la sagesse de préférer aux enchères la rigoureuse sélection sur dossiers. Pourquoi changer de position ? L'exemple américain devrait dissuader tout Etat de s'engager dans les errements qui ont conduit à un réseau de mauvaise qualité et à la faillite de plusieurs vainqueurs lors des enchères sur les mobiles.

Je ne peux pas laisser commettre l'assassinat d'une technologie porteuse d'un grand avenir. Ce qui s'est passé en Grande-Bretagne a échappé au contrôle des politiques, du régulateur et à ses intentions. C'est un désastre qui pourrait se produire de la même manière en France. Je rappelle les faits : en Grande-Bretagne, treize compétiteurs étaient en lice pour l'attribution aux enchères de cinq licences UMTS. Il n'y eut pas moins de cent-cinquante rounds de négociations ! Les enchères ont atteint des sommets dépassant toute raison.

Pourquoi cinq entreprises ont-elles accepté de payer un tel prix ? Celles qui étaient installées sur le marché et détentrices d'une licence GSM, soit quatre sur les cinq finalistes, n'avaient tout simplement pas le choix, sauf à choisir leur mort. Ne pas entrer en compétition, c'était la mort subite. Y entrer, c'était préférer la mort lente.

Avant les enchères, un consensus s'était dégagé sur l'idée que celles-ci rapporteraient à l'Etat l'équivalent de 25 milliards de francs. Le résultat connu représente dix fois plus. Comment se réjouir d'une telle erreur de prévision sans en comprendre la cause ? Je m'interroge sur la réaction, ou la non-réaction, de conseils d'administration de ces entreprises, à qui on a présenté des plans d'affaires qui, en deux mois, ont fait varier une partie de leurs charges de 5 à 50 milliards de francs, sans que les recettes puissent augmenter dans les mêmes proportions.

Et que penser du prélèvement de centaines de milliards de francs sur un marché qui n'existe pas encore, avec une technologie que nous ne maîtrisons pas encore, pour un produit aujourd'hui virtuel ? Ne nous voilons pas la face : le prix des attributions se répercutera mécaniquement sur le prix payé par le consommateur. C'est lui qui paiera le surcoût des enchères. Des études montrent que l'incidence en Angleterre devrait être d'environ 14 livres, soit près de 170 francs par mois et par client pendant dix ans, déjà plus que l'équivalent d'un forfait actuel par le seul accès à la licence !

Si le scénario se déroulait en France, sans tenir compte des différences géographiques et démographiques, les mêmes causes produiraient des effets pires encore. Avec le même choix pour les opérateurs actuels : la mort subite ou la mort lente. Il faut aussi s'interroger sur l'équité qu'il y a à faire payer la même somme à quatre opérateurs dont les bases d'abonnés sont différentes, pour des raisons historiques et non de performances. Faire payer le même montant reviendrait à avantager à nouveau les opérateurs historiques, les plus anciens et de ce fait les plus gros.

Une autre question doit encore être posée sur la capacité du système bancaire international à supporter le financement des énormes montants que représentent dans l'ensemble des pays européens les

enchères ou les droits d'entrée élevés ainsi que le développement des réseaux.

On entend certains estimer que, en recourant au système des enchères, l'Etat montrerait qu'il gère bien ses actifs. La fréquence hertzienne étant une ressource rare, il faudrait la vendre au plus offrant. Si oui, pourquoi ne pas appliquer ce raisonnement à d'autres appels d'offres, comme les boucles locales radio par exemple ? Et pourquoi ne pas taxer d'autres droits d'entrée comme l'espace aérien ou maritime, le droit de câbler ou que sais-je encore ? Pourquoi cette discrimination entre l'UMTS et d'autres droits d'utilisation ?

Et que dira l'Etat français aux actionnaires minoritaires de France Télécom, dont il est lui-même actionnaire à 60 %, quand il aura ponctionné ainsi cette entreprise ?

Comment peut-on affirmer vouloir développer les nouvelles techniques de l'information, dont tous reconnaissent qu'elles sont la base d'une nouvelle prospérité économique dans les pays développés et, en même temps, faire subir au marché avant même qu'il n'existe, un impôt dont l'ampleur n'a jamais eu cours dans aucun pays sur un produit neuf avant même qu'il ne soit créé ? On peut s'interroger sur les raisons qui poussent certains Etats vers cette pratique irraisonnée des enchères. On voudrait nous faire croire que ces prélèvements ne sont pas des impôts ! Il s'agit bien là du retour de la gabelle.

Certains disent, en parlant des opérateurs : « Ces gens-là vont gagner beaucoup d'argent ; ils ont re-

Que penser du prélèvement de centaines de milliards de francs sur un marché qui n'existe pas encore, avec une technologie que nous ne maîtrisons pas encore, pour un produit aujourd'hui virtuel ?

çu un super-avantage. » Je leur répondez que taxer fortement l'entrée des opérateurs, par des enchères ou une redevance fixe élevée, revient à étouffer le marché dans l'œuf. Et personne n'y gagnera rien. Au contraire, c'est toute la technologie d'Internet sur le mobile qui sera prise en otage. Je propose une autre solution : instaurer une redevance initiale comme en Espagne, pour donner au marché une chance de vivre et, ensuite seulement, taxer les bénéfices quand ils apparaîtront. Et il est faux de penser que ce qui est mauvais pour Bouygues Telecom pourrait être éventuellement bon pour ses concurrents.

Ayant hérité de la culture d'un grand entrepreneur, je voudrais rappeler qu'une entreprise est d'abord une communauté humaine, faite d'hommes et de femmes unis par l'idée que rien n'est plus important que le client. Je regrette que l'on considère de moins en moins les entreprises par leur potentiel humain, qu'on oublie leur raison d'être et leur souci de toujours mieux servir leurs clients, et que, sans grande réflexion, on puisse ainsi les traiter par le mépris.

Je me bats avec un esprit d'entrepreneur depuis longtemps, parfois contre des agresseurs mal intentionnés. Mais que faire quand un acte aussi grave que celui qui vient d'être commis en Grande-Bretagne - sous le seul prétexte que d'autres l'ont fait sans en comprendre la portée - risque de contaminer les différents pays européens ? Le système des enchères sera-t-il la première bêtise industrielle due à l'irresponsabilité collective européenne ?

Ma responsabilité de chef d'entreprise se situe d'abord vis-à-vis des clients et des salariés de Bouygues, qui sont d'ailleurs en grande partie actionnaires de l'entreprise. Que dois-je leur dire ? Que nous avons le choix entre la mort subite et la mort lente ?

Martin Bouygues



LES INDEPENDANTS

Leader des musicales de la bande FM⁽¹⁾

Près de 5 Millions d'auditeurs quotidiens⁽²⁾,

82% de la population couverte⁽³⁾,

1^{ère} rédaction des radios privées⁽⁴⁾.

Les Indépendants, incontournable dans le paysage radio

(1)PDAC base radios commerciales (Europe Régies + NRJ Régies + IP Radio) - (2)4 899 000 auditeurs quotidiens en audience cumulée. Source Médiamétrie 75000+ janv/mars 2000 l/v 5h/24h - (3)Couverture sur logiciel HertzMapper à 45 dB - (4)Ensemble des journalistes salariés des 78 radios

LES INDEPENDANTS, LE [i] DE LA RADIO

56, RUE DE JAVEL - 75015 PARIS - TÉL. : 01 53 95 31 15 - FAX : 01 40 59 99 20
www.lesindependants.com - Audiotel : 08 92 68 88 42 (2,23 F la minute)

RESSOURCES HUMAINES

Le premier Salon professionnel consacré aux métiers de l'Internet s'est tenu fin avril à Paris. Vingt-trois entreprises y ont proposé des cen-

taines d'emplois. ● LES CANDIDATS ne connaissent pas l'informatique sont nombreux à vouloir tenter leur chance dans les start-up. Mais ces structures légères en plein dévelop-

pement prennent rarement la peine de former leurs nouvelles recrues. Les compétences en informatique sont donc essentielles. ● CE MARCHÉ DE L'EMPLOI n'est pas encore struc-

turé et les statistiques restent rares. Le ministère de l'économie évalue à plus d'un million le nombre de salariés travaillant dans les technologies de l'information et de la communica-

tion. Mais l'Insee reconnaît ne pas pouvoir fournir de chiffres précis. ● LE SYNDICAT professionnel Syntec évalue à environ 30 000 le nombre d'emplois directement liés à Internet.

Internet, gros recruteur mais piètre formateur

En plein essor, les métiers du Web ne constituent pas pour autant un eldorado. Lors du premier Salon du secteur, fin avril à Paris, plusieurs centaines de postes étaient proposés. De la start-up du Sentier à la société de services informatiques confirmée, toutes privilégiaient l'embauche de spécialistes

DANS les allées du premier Salon consacré aux Métiers du Net, fin avril à Paris, l'annonce est négligemment rédigée au feutre sur un simple tableau blanc : « *Nombreux postes à pourvoir. Rejoignez-nous. Webmasters, développeurs, ingénieurs systèmes, techniciens d'exploitation, techniciens support produit. Mais aussi chef de produit télécom, ingénieur commercial, 40 assistants service clients, attaché de presse, comptables, responsable marketing. N'hésitez pas à déposer votre CV pour rejoindre un groupe en pleine expansion.* » Infosource a beau ne compter que 500 salariés, ses responsables estiment disposer d'une centaine de postes vacants. Mais ce chiffre est approximatif : « *Notre structure évolue tous les jours* », explique une responsable du recrutement. La pénurie est telle à ses yeux que l'entreprise a décidé de ne pas limiter ses recrutements aux candidats les plus jeunes. « *Nous recrutons des gens entre 25 et 35 ans* », affirme-t-elle, précisant que « *c'est un éventail assez large* ».

Une vingtaine d'entreprises ont participé à ce Salon sur les profes-

sions liées à Internet. En quarante-huit heures, 7 500 visiteurs sont venus découvrir un secteur considéré comme un eldorado de l'emploi. A l'image d'Infosource, toutes les sociétés présentes cherchaient à recruter plusieurs dizaines, parfois même plus d'une centaine de nouveaux salariés.

L'ATTRAIT DES STOCK-OPTIONS

Tel est le cas d'iBazar, une start-up de 160 salariés (dont 130 en France), spécialisée dans la vente aux enchères. Derrière le comptoir d'accueil, les dossiers sont parfaitement classés, prêts à recevoir les CV sur papier. Chacun porte un nom : « *Chef de pub, juniors, Webmasters, stages et contrats qualif, rédacteurs, administrateurs, développeurs, acheteurs, chargés de clientèle, international, consultants iBazar pro, commerciaux, marketing, chargés de communication* ». Le directeur des ressources humaines, Christian Incarbara, affirme recruter « *plus de cent personnes cette année, de bac + 2 à bac + 5, y compris sur des profils atypiques. Nous recherchons surtout des gens débrouillards et auto-*

nomes car tout va très vite. Nous incitons donc les gens à être créatifs ».

Comme ses confrères, M. Incarbara reste très discret sur les salaires offerts, préférant mettre en avant les stock-options que permettra d'offrir la « *prochaine* » introduction en Bourse.

A chaque société sa stratégie. Sema Group, grande entreprise informatique (20 000 salariés dans le monde, dont 5 000 en France), cherche à recruter plusieurs centaines de personnes. Face aux difficultés rencontrées – « *entre trois et cinq ans d'expérience, c'est le désert* », estime la responsable du recrutement –, cette société qui possède une direction des ressources humaines étoffée est prête à former pendant six semaines les candidats qui l'intéressent, mais n'ont pas les compétences informatiques nécessaires. « *Comme à la fin des années 80, nous embauchons des chimistes ou des ingé-*

nieurs agro que nous formons », expliquent ses responsables. Sema reste une exception. Les start-up n'ont ni le temps ni les moyens de former les impétrants. « *Nous recherchons des gens entre vingt-sept et trente ans qui sont de vrais pros. Pas des gens qui cherchent à se reconvertir et se prétendent chefs de projets* », explique une responsable d'ac2i, une Web-agency qui emploie cinquante personnes et cherche à en recruter vingt supplémentaires.

C'est sans doute un des principaux enseignements de ce Salon. Hormis quelques grandes entreprises, rares sont les sociétés qui forment les nouvelles recrues. Pour les non-informaticiens, l'eldorado n'est bien souvent qu'un mirage.

Deuxième enseignement : ce marché reste peu structuré. Prudent, l'organisateur, la Société des hommes et des métiers, n'a

pas consacré tout un salon aux métiers du Net. Ceux-ci ont partagé la vedette avec deux professions voisines : les centres d'appel et les recrutements dans les télécommunications. Si toute entreprise qui se respecte se targue désormais de faire du *e-business*, aucune société de la vieille économie n'était présente au Salon.

STATISTIQUES FLOUES

Les chiffres sur les métiers du Net restent très flous. Malgré les demandes des pouvoirs publics, l'Insee reconnaît ne pas être en mesure de publier un chiffre crédible. Les dirigeants des start-up ne sont pas vraiment enclins à répondre aux questionnaires de l'administration. En octobre 1999, le ministère de l'économie avait affirmé que 20 % de la croissance étaient assurés par « *les technologies de l'information et les autres secteurs innovants* », une définition

qui incluait les biotechnologies et les nouveaux matériaux. Ces secteurs employaient 1,4 million de salariés en juin 1999, dont 1,1 million dans les secteurs de l'information et de la communication.

Le Comité d'expansion de la Ville de Paris estime, pour sa part, que la capitale abrite 150 start-up et 7 000 entreprises liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ces sociétés emploieraient 100 000 salariés, soit 7,6 % des emplois parisiens du secteur marchand. Quant à Syntec, le syndicat de la branche professionnelle concernée, il estime que les start-up emploient en France un peu plus d'une dizaine de milliers de personnes et que les sociétés de services ou les éditeurs de logiciels qui ont un département Internet emploient, de leur côté, 15 000 à 20 000 salariés.

Frédéric Lemaître

PROFIL

LA TENTATION DE L'ÉTUDIANT EN CHIMIE

Mohamed Oulbaz est un jeune homme réservé. Agé de vingt-quatre ans, il aborde avec une certaine réserve les allées du Salon sur les métiers du Net. Il n'y est pas totalement dans son élément : Mohamed est chimiste. Fils d'un ouvrier marocain, Mohamed a passé son bac scientifique avant de s'inscrire à l'université. Etudiant consciencieux, il veut faire plaisir à ses parents : il poursuit, année après année, son cursus universitaire et s'apprête à passer son DEA (diplôme d'études approfondies) de chimie appliquée. Mais le cœur n'y est pas.

Depuis qu'il est adolescent, explique-t-il aux recruteurs, « *c'est l'informatique qui me passionne* ». La preuve ? « *Je sais que ça ne fait pas très sérieux, mais dès le collège, je programmais sur ma calculatrice*. » Les années passant, sa passion ne s'est pas démentie : « *Dans mon DEA, on a créé un logiciel, et ça m'a beaucoup plu* », assure-t-il. Si, jusqu'à présent, l'obéissance à ses parents l'a empêché de se reconvertir, Internet va peut-être lui

faire franchir le pas. « *Jusqu'ici, j'ai eu peur de changer de voie, mais quand je vois toute cette effervescence autour de l'informatique et d'Internet, j'ai vraiment envie de tenter ma chance*. » Par rapport au salaire de son père, Mohamed considère qu'« *un salaire de 10 000 francs, ce serait déjà pas mal au début* », même si, « *bien sûr* », il rêve de gagner beaucoup plus. Le mini-kraich boursier d'avril l'a inquiété mais Mohamed se dit que « *l'effervescence va retomber* », ce qui lui paraît plutôt une bonne chose.

A quelques semaines de la fin de ses études, Mohamed ne cherche même pas de travail dans la chimie. « *Même certains professeurs nous conseillent de faire de l'informatique et d'aller dans les Salons professionnels qui y sont consacrés* », affirme-t-il. Du coup, à peine formé, Mohamed pense à sa reconversion : « *Je cherche une formation complémentaire de bon niveau en informatique. Je sais que j'en ai la capacité. Il y a deux ans, les boîtes proposaient des formations complémentaires. Mais aujourd'hui, malgré la pénurie, une seule, SSII, propose une formation. Les autres exigent toutes des compétences informatiques dès le départ*. »

F. Le.

PROFIL

LA DEUXIÈME CARRIÈRE DU CADRE SUP

Eric joue nerveusement avec le pommeau de son élégant parapluie. Dans son costume impeccablement coupé, ce cadre supérieur de trente-neuf ans ne s'attendait certainement pas à présenter, un jour, un curriculum vitae à une représentante d'une vingtaine d'années de hitit.com, une start-up qu'il ne connaissait même pas quelques heures auparavant. Licencié mi-avril d'une entreprise de télécommunications pour des raisons économiques, cet ancien directeur commercial s'est décidé à arpenter, fin avril, le Salon sur les métiers du Net et à tenter, lui aussi, sa chance dans la nouvelle économie. Pourtant, selon lui, « *ce concept, c'est du pipeau. La nouvelle économie, c'est en fait un nouveau mode de distribution, c'est tout*. »

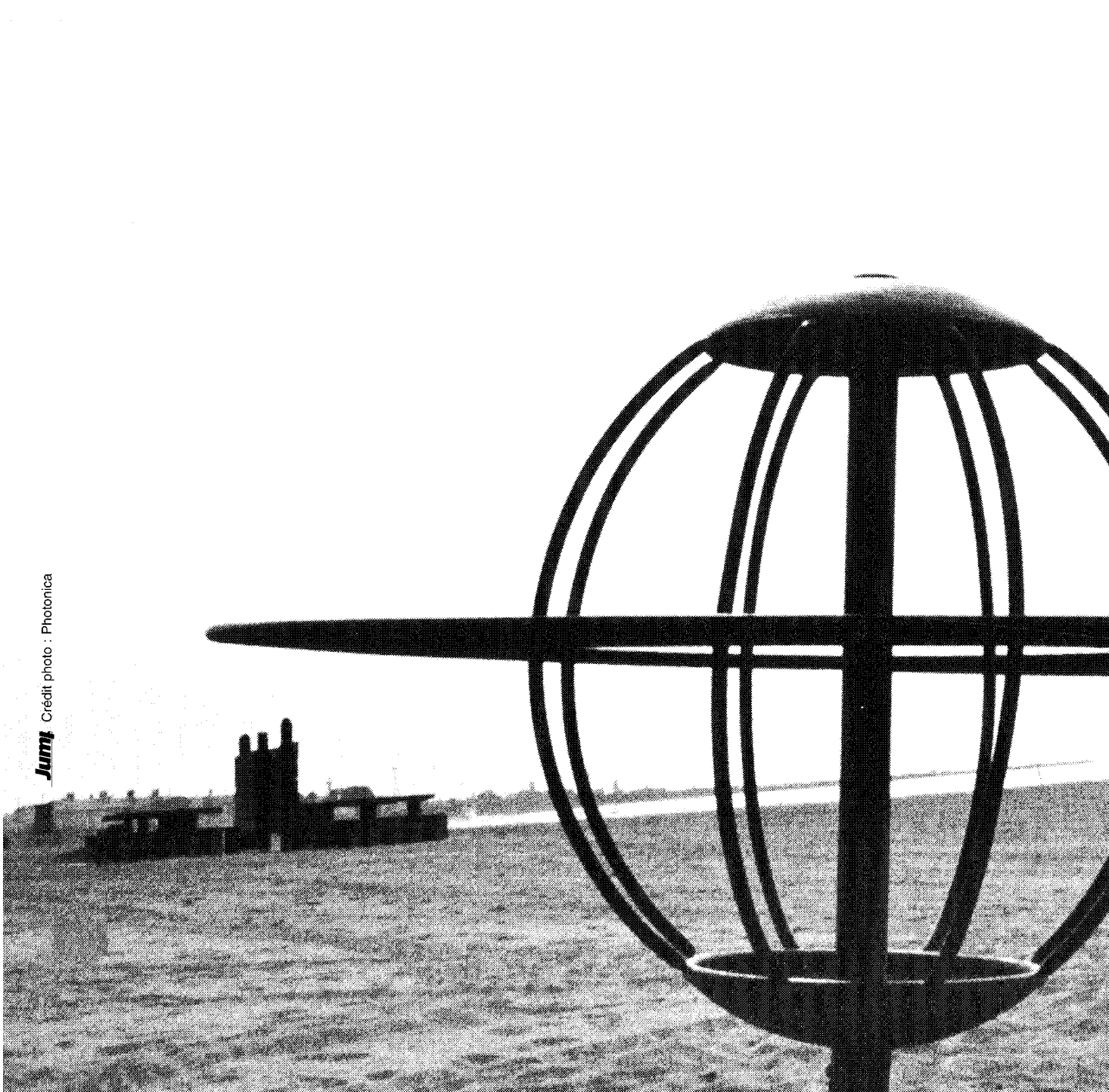
Malgré tout, cet homme, qui dit avoir très bien vécu ces dernières années, sent que l'heure est riche d'opportunités. « *Il y a dix ans, j'ai raté le marché des PC. J'ai des copains qui gagnent beaucoup, beaucoup d'argent à vendre des disques durs. C'est un boulot stupide mais,*

en fin de compte, c'est eux qui ont raison et je me dis que, aujourd'hui, je serais bien bête de louper la vague Internet. » Son âge, à son avis, ne constitue pas un handicap. « *Les dirigeants de start-up seraient idiots de n'embaucher que des jeunes qui ne connaissent rien à la vieille économie car ils vont avoir besoin de managers confirmés. Une des difficultés est que ce métier de manager n'existe pas encore dans la nouvelle économie*. » C'est pourquoi ce cadre a deux fers au feu : outre l'envoi de CV dans des start-up, il envisage de créer sa propre entreprise avec des amis. Son projet : vendre des logiciels en ligne. « *Mais, sur ce marché, les investisseurs imposent de voir grand et de viser le marché américain dès le départ* », constate-t-il.

Eric estime avoir deux possibilités : « *Soit je veux gagner correctement ma vie et je vise une boîte solide, soit je veux gagner beaucoup d'argent et j'en crée une*. » Comme de nombreux cadres au chômage depuis peu, Eric est à la fois déstabilisé par sa perte d'emploi, mais aussi optimiste car de nouvelles perspectives s'ouvrent à lui. Dans les années 90, beaucoup de cadres dans la même situation avaient fini par déchanter. La nouvelle économie changera-t-elle la donne ?

F. Le.

Groupe Adecco : faire réussir le



Jumi
Crédit photo : Photonica

Aider chacun à s'accomplir tout au long de son parcours professionnel et

permettre aux dirigeants d'entreprise d'optimiser le management global de leurs ressources humaines. Pour cela, le groupe Adecco a rassemblé des réseaux d'experts aux compétences reconnues. Une somme de savoir-faire qui permet au groupe Adecco de tout mettre en œuvre pour faire réussir les hommes.

Oracle lance un nouvel ordinateur de réseau

LARRY ALLISON, patron et principal actionnaire d'Oracle, l'entreprise spécialisée dans la conception de logiciels, a rendu public, lundi 8 mai, le lancement d'un micro-ordinateur fonctionnant seulement en réseau et baptisé NIC. Vendu au prix très bas de 199 dollars (1 450 francs), l'ordinateur ne possède pas de disque dur, mais peut se connecter à Internet.

La machine fonctionne à partir d'un système d'exploitation Linux. Elle est livrée sans écran et possède un processeur fonctionnant à 266 mégahertz, 64 mégabits de mémoire, un modem et un lecteur de Cédérom. Pour M. Ellison, le NIC permettra de « mettre un ordinateur sur le bureau de chaque enfant ». Oracle compte d'ailleurs commencer par donner 1 100 machines à des écoles de Dallas (Californie). Il y a cinq ans, Oracle, associé à Sun Microsystems, avait essayé de mettre sur le marché un ordinateur de réseau destiné aux entreprises. L'échec commercial avait été retentissant. — (AP.)

Un suspect a été entendu puis relâché dans l'affaire ILOVEYOU

Faute de preuves, la police de Manille a libéré le Philippin de vingt-sept ans qu'elle entendait depuis la veille. Tandis que l'enquête continue dans une grande confusion, les dégâts causés par le virus sont évalués à près de 5 milliards de dollars

Reomel Ramones, vingt-sept ans, habitant de la banlieue populaire de Pandacan, à Manille, a été relâché, mardi 9 mai, à l'issue d'un interrogatoire par la police philippine pour sa participation supposée à la diffusion du virus ILOVEYOU qui, depuis jeudi 4 mai, infecte les

réseaux informatiques du monde entier via Internet. Une perquisition, effectuée lundi 8 mai au domicile de M. Ramones et de son amie, Irene de Guzman, employée de banque comme lui, n'avait pas permis de saisir la principale pièce à conviction : l'ordinateur.

M. Ramones a été identifié grâce à l'analyse d'une partie du programme informatique de ILOVEYOU. Le résultat de la traque du National Bureau of Investigation (NBI) philippin est confirmé par un lycéen suédois de dix-neuf ans, Jonathan James. M. James n'est pas

un inconnu. Il revendique une participation dans l'arrestation de David Smith, auteur du virus Melissa, et l'élaboration d'un logiciel de protection des systèmes informatiques baptisé Cassandra et utilisé par la NASA et l'armée américaine.

APRÈS avoir été soupçonné par la police philippine d'être lié à la diffusion du virus ILOVEYOU, qui, depuis jeudi 4 mai, infecte les réseaux informatiques du monde entier via Internet, Reomel Ramones, vingt-sept ans, habitant de la banlieue populaire de Pandacan, à Manille, a été relâché mardi 9 mai en fin de journée, faute de preuves. Une perquisition effectuée le lundi 8 mai au domicile du suspect et de son amie, Irene de Guzman, employée de banque comme lui, n'a pas permis de saisir la principale pièce à conviction : l'ordinateur. La sœur d'Irene de Guzman, Jocelyn, pourrait être impliquée dans l'affaire. Les policiers philippins, accompagnés d'un responsable américain du FBI, ont saisi des disquettes informatiques, du matériel et des magazines. La confusion règne toujours à Manille. Mardi 9 mai, Nelson Beltran, responsable du National Bureau of Investigation (NBI) philippin, avait pourtant déclaré à l'AFP : « Nous inculperons formellement M. Ramones au ministère de la justice cet après-midi. »

Le suspect, entendu par la police,

niait toute implication dans la création et la diffusion du virus. Il a été identifié grâce à l'analyse d'une partie du programme informatique de ILOVEYOU. Celle-là même qui avait pour objectif d'enregistrer les noms d'utilisateurs et les mots de passe d'accès à Internet des victimes et de les renvoyer ainsi par courrier électronique à l'auteur du virus. Il semble que ce dernier cherchait ainsi à obtenir un moyen de surfer gratuitement sur le réseau mondial. A l'origine, cette partie du programme a été chargée sur les serveurs du fournisseur d'accès Sky Internet par l'intermédiaire d'un autre prestataire de services, la société Impact. C'est cette manœuvre initiale qui est à l'origine de l'identification de l'adresse de Reomel Ramones.

UNE DIZAINE DE NOMS

Parallèlement, la police philippine soupçonne une dizaine de personnes dont les noms codés ont été retrouvés dans le programme du virus et qui sont en relation avec les cours du AMA Computer College (AMACC) de Manille, qui compte

10 000 étudiants. Jocelyn, âgée de vingt-trois ans, la sœur d'Irene de Guzman, a récemment obtenu un diplôme dans cette école.

Le résultat de la traque du National Bureau of Investigation (NBI) philippin semblait confirmé par un lycéen suédois de dix-neuf ans, Jonathan James, qui a déclaré à l'AFP : « Je suis sûr qu'ils ont trouvé la bonne personne. » Le jeune homme, lycéen à Vaenge, explique avoir lancé sa propre enquête dimanche 7 mai. Il aurait trouvé la trace de l'auteur de ILOVEYOU en « craquant » des accès et des adresses réservés aux programmeurs philippins. Il déclare avoir aussitôt communiqué au FBI par courrier électronique les résultats obtenus grâce à ce piratage. Jonathan James n'est pas un inconnu. Il revendique une participation dans l'arrestation de David Smith, auteur du virus Melissa, et l'élaboration d'un logiciel de protection des systèmes informatiques baptisé Cassandra et utilisé par la NASA et l'armée américaine. Son diagnostic est contesté par un autre Suédois, Fredrik Bjoerk, un chercheur en infor-

matique de l'université de Stockholm qui aurait également participé à l'identification de l'auteur de Melissa. Pour lui, la piste philippine ne conduirait pas au créateur de ILOVEYOU. Le virus, affirme-t-il, aurait été conçu par un étudiant allemand de dix-huit ans, connu sous le nom de Michel, actuellement en séjour d'études en Australie.

Selon le cabinet américain Computer Economics, les dégâts provoqués par ce virus et ses dérivés s'élevaient à 4,7 milliards de dollars (5,21 milliards d'euros). La facture pourrait s'alourdir encore et même doubler au fil de la découverte de nouvelles variantes du virus.

Cette affaire souligne les relations tumultueuses de l'Asie avec l'informatique. Selon la Business Software Association (BSA), les Philippines sont un des pays où le taux de piratage des logiciels est très élevé (80 %). Plus de la moitié des copies illégales de logiciels sont produites dans cette région du monde, en particulier par la Chine et l'Indonésie. Cela a représenté en 1998 un marché parallèle de 11 milliards de

dollars pour l'ensemble de la planète, dont 4 milliards pour la seule Asie et 1,4 milliard pour la Chine.

Une relative amélioration des dispositions légales de certains pays asiatiques en matière de protection des droits de propriété industrielle est amorcée, mais la diffusion du virus ILOVEYOU témoigne de la nécessité d'une coordination des mesures de lutte contre d'autres formes de piratage informatique entre les pays développés et les économies émergentes « surfant » sur la Toile. William Torres, président de Philippines Internet Service Organisation, cité par le *Financial Times*, note que « les Philippines n'ont pas une seule loi réglementant les activités liées à Internet ». Singapour, la Malaisie, Hongkong et le Japon ont adopté des lois permettant de combattre les différentes formes de piratage. Mais ce n'est pas le cas de la Thaïlande ou des Philippines qui ne disposent apparemment pas de loi permettant de les inculper.

Michel Alberganti avec Philippe Pons à Tokyo

A qui profite le crime ?

RIEN ne sera plus comme avant dans l'Internet. Plus encore que les attaques de saturation menées au début de l'année contre des sites emblématiques comme Ya-

ANALYSE

Aux auteurs d'antivirus ?
Aux « anti-Microsoft » ?
Ou aux partisans d'un Web transparent ?

hoo ! ou Amazon, les dégâts provoqués en quelques heures par le virus ILOVEYOU, jeudi 4 mai, exposent au grand jour la fragilité du réseau. La réparation des dommages subis par plus de trois millions d'ordinateurs dans le monde coûtera, selon les dernières estimations de Computer Economics, près de 5 milliards de dollars.

Des milliers d'entreprises et de particuliers ont dû se passer, les jours qui ont suivi, de courrier électronique. « Le jeudi 4 mai était un jour comme les autres... de l'année 1990 », déclarait en riant sur CNN le responsable d'une startup californienne, qui venait de redécouvrir le fax. D'ici à 2010, le nombre de messages électroniques envoyés chaque année, uniquement aux Etats-Unis, devrait approcher les 50 milliards !

Mais l'apparition du virus informatique le plus destructeur de l'histoire n'est pas seulement synonyme de pertes. Les éditeurs de logiciels de sécurité ont aujourd'hui le beau rôle. Dès le vendredi 5 mai, des entreprises comme Content Technologies, Trend Micro, Syntegra, Network Associates, ICSA, Symantec et Computer Associates ont annoncé, dans des communiqués de presse victorieux, la mise au point d'antivirus efficaces contre ILOVEYOU. Les actions des sociétés réalisant des logiciels antivirus flambent. Christopher Klaus, le fondateur d'Internet Security Systems (ISS), un spécialiste de la protection des systèmes informatiques, a dévoilé l'existence de négociations avec les assureurs et les autorités financières internationales, afin de définir un standard minimum de protection des sociétés. Celui-ci deviendrait indispensable pour être assuré et pouvoir s'introduire en Bourse.

LA JOIE DES MAISONS DE DISQUES

Les maisons de disques, adversaires acharnés et impuissants du format numérique MP3, qui met le piratage des œuvres musicales à la portée de tous, peuvent aussi se féliciter. Le virus venu des Philippines a réussi ce dont elles ont toujours rêvé : détruire en quelques jours des millions de reproductions plus ou moins légales.

Moins anecdotique, l'affaire

ILOVEYOU a été l'occasion de mettre à nouveau Microsoft au banc des accusés. Menacé par la justice américaine d'un démantèlement pour abus de position dominante, le numéro un mondial des logiciels a été la cible unique de l'attaque. Seuls les ordinateurs utilisant les systèmes d'exploitation Windows et le logiciel de gestion de courrier électronique Outlook, tous deux conçus par Microsoft, ont été contaminés.

Pour ses partisans, Microsoft est visé parce que 90 % des ordinateurs individuels dans le monde utilisent son système ; pour ses adversaires, la firme de Bill Gates est atteinte parce que la sécurité n'a jamais constitué l'un de ses soucis principaux. Au-delà de cette polémique devenue habituelle, les responsables informatiques des entreprises s'interrogent sur leur « dépendance » face aux produits de Microsoft. Bill Gates affirmait, lundi, dans une tribune publiée dans le magazine *Time*, qu'un démantèlement de Microsoft « compliquerait la lutte contre les attaques de virus ».

LA FIN DE L'ANONYMAT

Enfin, l'affaire ILOVEYOU donne des arguments à ceux, dont l'administration américaine, qui prônent un contrôle plus étroit de l'Internet et veulent supprimer l'anonymat sur le réseau. Un rapport, remis au mois de mars au président Bill Clinton, par un groupe de travail dirigé par le procureur général Janet Reno, affirme que la police « doit être en mesure de déterminer l'origine des messages électroniques anonymes ».

Sans sécurité, il n'y a pas de monde ouvert. Mais un Internet « quadrillé » peut devenir, entre des mains mal intentionnées, un cauchemar digne du roman *1984* de George Orwell. Des sociétés comme Microsoft et Intel ont introduit, à l'insu de leurs clients, des mouchards dans leurs logiciels (Windows 98) et leurs processeurs (Pentium III). Devant le tollé soulevé par la découverte de tels procédés, elles y ont officiellement renoncé.

La liberté individuelle est déjà menacée, surtout aux Etats-Unis, par les bases de données que se constituent en toute légalité les entreprises qui pistent les internautes, leurs habitudes, leurs pratiques, leur passé et leur proposent des produits et des services en ligne. Dans un livre publié en janvier et intitulé *Database Nation*, le journaliste américain Simson Garfinkel prédit la fin prochaine outre-Atlantique de toute intimité.

Eric Leser

BMW vend Rover pour 10 livres sterling au consortium britannique Phoenix

Ce plan de la dernière chance devrait sauvegarder plusieurs milliers d'emplois

Le consortium britannique Phoenix et le constructeur automobile allemand BMW ont annoncé, mardi 9 mai, un accord pour la vente de

Rover au prix de 10 livres sterling. Phoenix, dirigé par un ancien patron du constructeur britannique en difficulté, avait reçu lundi un impor-

tant soutien bancaire. La production de la récente Rover 75 sera transférée de l'usine de Cowley près d'Oxford à celle de Longbridge.

FRANCFORT

de notre correspondant

BMW voulait aller vite pour régler le sort de sa filiale britannique Rover. Mardi 9 avril, le constructeur allemand a annoncé le projet de vente, pour un montant symbolique de 10 livres (17 euros), de la marque britannique lourdement déficitaire au consortium Phoenix, mené par un de ses anciens dirigeants, John Towers. Après l'échec, fin avril, des pourparlers de cession avec la société de capital-risque Alchemy Partners, les Allemands s'étaient donné un mois pour trancher, c'est-à-dire vendre ou fermer les sites de production de Rover. Début mai, BMW avait exhorté M. Towers à apporter les « garanties financières » susceptibles de soutenir son projet industriel.

Phoenix entend maintenir une production annuelle de 200 000 Rover sur le site historique de Longbridge, près de Birmingham, où 3 000 emplois seraient néanmoins supprimés, sur un total de 9 000. Le consortium prendra la responsabilité du développement, de la distribution et de la production des voitures Rover. La fabrication du dernier modèle de la firme, la Rover 75, sera transférée de l'usine de Cowley, près d'Oxford, qui reste sous pavillon BMW, à Longbridge. « Nous sommes ravis d'avoir assuré, avec BMW, un avenir plus prometteur à Rover », a déclaré John Towers dans un communiqué commun : la poursuite des activités de Rover Cars sauvegarderait environ 50 000 emplois directs et indirects au Royaume-Uni.

Lundi, BMW avait indiqué vouloir « prendre une décision la plus

vite possible », tout en pesant la viabilité de l'offre de Phoenix. Le même jour, la banque First Union Corp. avait opportunément annoncé, via sa filiale londonienne Burdale Financial, l'attribution d'un crédit de 200 millions de livres sterling (343 millions d'euros) à Phoenix, ce qui a peut-être accéléré la réflexion du groupe munichois. Encouragé par le gouvernement de Tony Blair, car il

supprime moins d'emplois que celui d'Alchemy, le projet de reprise présenté par M. Towers n'a cependant pas reçu le moindre soutien financier des autorités britanniques. Du côté de BMW, on semblait attendre un geste : « Si le gouvernement soutient sincèrement Phoenix, il devrait s'associer à son offre », déclarait lundi un porte-parole.

En 1999, les difficultés chroniques de Rover ont provoqué les premières pertes historiques de BMW (2,5 milliards d'euros). Depuis l'achat de Rover, en 1994, ce sont quelque 9 milliards de deutschemarks (4,6 milliards d'euros) qui lui ont été consacrés.

Cette aventure britannique laissera des traces. En un peu plus d'un an, les divergences sur le dossier Rover ont obligé cinq hauts dirigeants à quitter le groupe munichois, à l'instar de l'ancien président du directoire, Bernd Pischetsrieder, et de son rival Wolfgang Reitzle. Les deux hommes avaient donné leur démission en février 1999 après une

réunion du conseil de surveillance où ils s'étaient opposés sur l'avenir de Rover. Le premier souhaitait renflouer le constructeur ; le second prônait des mesures plus radicales, quitte à démanteler une marque jugée moribonde.

Mi-mars, lorsque la décision a été prise de se séparer de Rover, trois autres membres du directoire ont quitté BMW. Cette valse des responsables n'est peut-être pas close, puisque la position de Joachim Milberg, l'actuel président du directoire, pourrait être fragilisée par les récents rebondissements du dossier. D'après certains journaux allemands, il aurait perdu la confiance de la famille Quandt, principale actionnaire du groupe.

Dans ce contexte, la cession de Rover à Phoenix permet à BMW de sortir de l'impasse. « Le groupe aurait peut-être préféré fermer Longbridge, pour clore le chapitre, mais il ne pouvait pas, politiquement, ignorer une candidature recommandée par le gouvernement britannique, compte tenu de l'émotion créée par ce sujet au Royaume-Uni, observe un spécialiste. Les dégâts en terme d'image auraient été encore plus considérables. » L'offre de Phoenix ne semblait pas pour autant enthousiasmer les responsables de BMW, qui avaient d'abord exclu d'entamer des pourparlers avec John Towers. Applaudi par les syndicats, le projet de la dernière chance suscite des commentaires réservés dans les milieux financiers : selon M. Breit-sprecher, « la plupart des spécialistes ne voient pas comment Phoenix pourrait réussir là où BMW a échoué pendant six ans ».

Philippe Ricard

Air France et British Airways négocieraient une alliance

Un rapprochement pourrait intervenir si la compagnie britannique abandonnait son partenariat avec American Airlines

BRITISH AIRWAYS envisagerait de se séparer de son allié actuel, American Airlines, pour se rapprocher du couple franco-américain Air France-Delta Airlines, selon le quotidien économique *Les Echos* du mardi 9 mai. Le scénario décrit précise, en outre, que le transporteur britannique pourrait apporter dans la corbeille la compagnie espagnole Iberia, dont il détient 9%. Si ce rapprochement était mené à son terme, il pourrait être interprété comme une véritable déclaration de guerre à Star Alliance. Sous la houlette de Lufthansa et d'United Airlines, ce réseau a pris une longueur d'avance, même si One World, l'alliance réunie autour de British Airways, paraît plus cohérente.

Avant d'aller plus loin dans le scénario, il faudrait que le transporteur britannique annonce son divorce d'avec American Airlines, ce qui pourrait prendre plusieurs semaines car British Airways a déjà été échaudé par les procès intentés autrefois par USAirways et préférerait que cette séparation se fasse à l'amiable. De plus, British Airways pourrait également attendre la fin des négociations bilatérales de la dernière chance entre les gouvernements américain et anglais sur l'ouverture du ciel. Enfin, les élections américaines devraient geler toutes les perspectives d'accord jusqu'en février 2001.

Même si Air France et British Airways peuvent sembler trop concurrentes pour un jour travailler ensemble, rien n'est impossible aujourd'hui, compte tenu du caractère mouvant des alliances aériennes illustré par la rupture récente entre le néerlandais KLM et l'italien Alitalia. De passage à Pa-

ris, vendredi 5 mai, Carl Michel, directeur commercial Europe de British Airways, a lui-même admis à mots couverts que des contacts existaient bien : « Même si Air France semble disposé à travailler avec nous, il serait dangereux de presumer que tout va brusquement aller dans une seule direction : nous parlons avec beaucoup de compagnies sur des tas de sujets. »

BEAUCOUP DE QUESTIONS

Une alliance entre la compagnie française et la britannique laisserait pourtant quelques questions sans réponse. La première concerne la vente d'Air Liberté. Si British Airways et Air France envisageaient un rapprochement, pourquoi la maison mère de la troisième compagnie française aurait-elle vendu sa filiale à Swissair, au risque de lui donner les moyens de devenir un opérateur européen significatif ? Une autre interrogation porte sur les réels besoins d'Air France en matière d'alliance. La compagnie qui dirige Jean-Cyril Spinetta doit-elle chercher en priorité un partenaire britannique, premier transporteur transatlantique, alors qu'aux Etats-Unis elle est déjà associée à Delta Airlines ? Air France et son nouvel allié risqueraient alors d'encourir les foudres des autorités de la concurrence, tout autant que le tandem American Airlines-British Airways qui, accusé de position dominante sur l'Atlantique nord, n'a jamais pu fonctionner à 100%. Pour les observateurs extérieurs, il apparaîtrait plus logique que la compagnie nationale se mette en quête d'un partenaire asiatique.

F. Bri




GALICE
Point de Rencontre des Entreprises et des Institutions d'Amérique Latine et d'Europe

Saint-Jacques-de-Compostelle
11, 12 et 13 Juillet 2000

CONTENU du FORUM:

- Conférences et Séances Plénières.
- Réunions par Secteurs.
- Conférences de Négoces. Réunions individuelles entre les entrepreneurs d'Europe et d'Amérique Latine.

INFORMATION:

INSTITUT GALICIEN DE PROMOTION ECONOMIQUE (IGAPE)
Barrio de San Lazaro, s/n.
15703 Saint-Jacques-de-Compostelle Galicie-Espagne
Tel.: 34 981 541 181
Fax: 34 981 541 11 4

www.forobolivar.org
www.igape.es
E-mail: dg@igape.es



Renault et Nissan restructurent leur distribution

LES DEUX CONSTRUCTEURS automobiles Renault et Nissan s'apprentent à restructurer leurs réseaux de distribution en Europe. Ils préciseraient leur programme en début de semaine prochaine. Selon le quotidien britannique, *Financial Times* du 8 mai, ce plan pourrait conduire à la suppression de 6 000 postes dans les deux groupes. Cette information n'a pas été confirmée par Renault.

Cette réorganisation de la distribution constitue l'un des volets de la coopération engagée après la prise de participation en 1999 de 36,8% de Renault dans le capital de Nissan. En octobre 1999, les deux groupes annonçaient qu'ils mettraient en place des distributeurs communs, sous la forme de « pôles » agissant sur des zones géographiques élargies. Les deux marques continueront à être distribuées dans des points de vente séparés, afin de garder l'identité de chacune d'elles, mais qui dépendront de « super-concessionnaires » communs. Le but est d'augmenter les chiffres d'affaires de ces « pôles » et de dégager ainsi des économies d'échelle dans la distribution des véhicules. Le réseau européen de Renault et de Nissan doit être restructuré d'ici à mi-2002, ont annoncé les deux groupes.

Parallèlement, l'alliance en Europe devrait déboucher sur la mise en place de synergies au niveau du back-office, comme la logistique, l'organisation de la fourniture des pièces détachées et des services administratifs et financiers. Cette réorganisation de la distribution contribuera à la réduction des coûts de 20 milliards de francs entre 2001 et 2003, annoncé en janvier par le directeur général de Renault, Pierre-Alain de Smedt. Grâce à leurs efforts commerciaux et marketing, Nissan et Renault visent 17% de parts de marché contre 14,2% en 1999 (11,3% pour Renault et 2,9% pour le groupe japonais).

Stéphane Lauer

Airbus annonce deux nouvelles commandes d'A 320 et d'A 330

LE CONSORTIUM EUROPÉEN AIRBUS a annoncé, lundi 8 mai, la signature de deux nouveaux contrats. La compagnie allemande Lufthansa a décidé d'acquiescer vingt-cinq Airbus : dix-huit monocoque A 320 destinés à accueillir 174 passagers en moyen-courrier et sept biréacteur gros-porteurs A 330-200, des longs courriers qui peuvent transporter 325 passagers dont vingt en classe First Comfort. Par ailleurs, Jetblue Airways, une compagnie discount américaine basée à New York a signé une commande ferme portant sur sept A 320. Cette commande s'inscrit dans le cadre d'une transaction conclue en avril 1999. Jetblue avait passé une commande ferme de vingt-cinq A 320 et avait pris une option sur vingt-cinq autres appareils. Airbus indique que le nombre de commandes fermes enregistrées par la gamme A 320 s'élève actuellement à 2 376 appareils, émanant d'une centaine de compagnies. Les Airbus A 330 et A 340 font l'objet de plus de 600 commandes de la part d'une cinquantaine de clients.

Mariage entre DoCoMo et KPN dans la téléphonie mobile

KPN MOBILE, la filiale de l'opérateur téléphonique néerlandais KPN, est très courtisée. Vendredi 5 mai, l'espagnol Telefonica a dû renoncer à son projet de la fusionner avec ses propres activités de téléphonie mobile (*Le Monde* daté 7-8 mai). Aujourd'hui, c'est au tour du japonais NTT DoCoMo de proposer un schéma semblable. NTT DoCoMo a annoncé mardi qu'il allait racheter 15% de KPN Mobile pour près de 5,1 milliards d'euros. Par ailleurs, le tandem se porterait acquéreur d'Orange, le troisième opérateur britannique, mis en vente par Vodafone. Les deux parties ont prévu des conférences de presse mardi 9 mai.

Le premier opérateur japonais de téléphonie mobile réussit ainsi à entrer sur le marché européen, ce qu'il cherchait à faire depuis longtemps. NTT DoCoMo dispose de 50 millions d'abonnés au téléphone mobile dont 6,2 millions pour son service I-mode mariant téléphonie et Internet. KPN Mobile s'est imposé en Europe depuis le rachat de l'opérateur mobile allemand E-Plus qui lui permet d'avoir 8,5 millions d'abonnés.

Geodis vend Extand à la Poste britannique

GEODIS, filiale de la SNCF, a annoncé, mardi 9 mai, avoir signé le 5 mai un accord portant sur la cession de sa filiale Extand à la Poste britannique pour un montant de 800 millions de francs (122 millions d'euros). Extand est spécialisée dans le transport de colis express (moins de 30 kg). La société réalise un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs et emploie 800 salariés, à travers une soixantaine d'agences en France et en Europe (Espagne, Benelux, Allemagne). Il s'agit de la première acquisition significative de la Poste britannique en France. La Poste française, qui s'apprete à devenir actionnaire de Geodis à hauteur de 24%, affirme ne pas avoir été intéressée par la reprise d'Extand en raison de son prix élevé et de problèmes de concurrence que cette acquisition aurait posés.

Naissance attendue du nouveau premier groupe mondial de publicité

Le britannique WPP semble être parvenu à convaincre l'agence américaine indépendante Young & Rubicam de l'intérêt d'un rapprochement, ce qui a provoqué le retrait, « en l'état actuel des choses », du français Publicis, appelé récemment pour jouer les « chevaliers blancs »

TOUJOURS PLUS GROS. Le troisième conglomérat mondial de communication, le britannique WPP, et un des derniers groupes de publicité indépendant, l'américain Young & Rubicam, septième mondial, devraient officialiser leur mariage, mercredi 10 mai au plus tôt. Pour l'heure, aucune des parties n'accepte de commenter l'opération.

Après quinze jours de discussions entrecoupées d'interruptions, il pourrait bien s'agir de l'une des dernières mégafusions de l'industrie publicitaire. En se rapprochant, WPP et Young & Rubicam donneront naissance au premier groupe mondial de marketing et de publicité par la création d'une holding commune dans laquelle l'actionnariat de Young & Rubicam détiendrait entre 30 % et 33 %. Le nouveau groupe, avec une marge brute consolidée de 6,69 milliards de dollars (7,43 milliards d'euros), dominerait les deux actuels leaders mondiaux du secteur, les américains Omnicom (5,74 milliards de dollars) et Interpublic (5,08 milliards de dollars).

Les termes de ce rapprochement, dont des « détails », selon un proche du dossier, restaient encore à régler mardi, ont déjà été approuvés dans les grandes lignes par Martin Sorrell, le patron de WPP, et Tom Bell, le PDG de Young & Rubicam. La parité d'échange de titres a été discutée au téléphone par les avocats dans la nuit de dimanche à lundi, selon le *Financial Times* du 8 mai, avant d'être approuvée lundi par le conseil d'administration de WPP. La parité serait fixée à 0,835 action WPP pour une action Young & Rubicam.

L'accord de principe qui valorisait initialement Young & Rubicam à environ 5,7 milliards de dollars laisse sceptiques les analystes financiers anglo-saxons qui ont sanctionné, dès les premières estimations, le cours de Bourse de l'acquéreur : l'action WPP a perdu

6,79 % lundi. L'opération, qui oblige WPP à offrir davantage d'actions à Young & Rubicam, serait désormais réalisée pour environ 4,7 milliards de dollars.

PUBLICIS EN EMBUSCADE

Dans cette affaire, qui défraie depuis quinze jours la chronique publicitaire, le financier Martin Sorrell semble avoir obtenu gain de cause. Il avait signé une entrée remarquée dans le secteur en réussissant des OPA hostiles afin d'acquiescer ses deux premiers réseaux Ogilvy & Mather et J. Walter Thompson au début des années 90. Selon des sources anglo-saxonnes, Martin Sorrell - qui militait activement depuis janvier pour faire accepter sa proposition de rapprochement par les dirigeants réticents de Young & Rubicam -, a été contraint de plaider sa cause auprès de deux des sept administrateurs du groupe américain pour qu'ils demandent à Tom Bell, l'actuel patron de « la Young », de rouvrir, vendredi 5 mai, les négociations qu'il avait suspendues une semaine auparavant. M. Sorrell, qui se serait plaint de « ne pas avoir bénéficié d'une écoute attentive » de la part de M. Bell, selon le *Wall Street Journal* du 8 mai, a assoupli certaines exigences.

Le nouvel accord prévoit, en effet, l'indépendance opérationnelle de Young & Rubicam et de ses filiales spécialisées pendant un an (Burson Martseller pour les relations publiques, Wunderman Cato Johnson pour le marketing relationnel, etc.). M. Sorrell aurait également accepté la transformation en contrats des *golden parachutes* (indemnités de départ en cas de démission ou de licenciement) d'une quarantaine de dirigeants. Enfin, un délai minimum à la réalisation des stock-options ne sera imposé qu'à une douzaine de dirigeants new-yorkais. Mais c'est surtout la création d'un comité d'intégration composé à parité de deux représentants de WPP

(Martin Sorrell flanqué de son directeur financier Paul Richardson), et de deux représentants de Young & Rubicam (Tom Bell et son directeur financier Mike Dolan), qui semble avoir fait pencher la balance en faveur du rapprochement. Les nominations des nouveaux responsables et les transferts éventuels d'actifs devront être validés à la majorité du comité. Cela n'est « pas une garantie » mais une « assurance », explique-t-on du côté de « la Young », la plus vieille agence de Madison Avenue, cotée à Wall Street depuis deux ans seulement.

La raison de ce revirement ? M. Sorrell, qui brigue la première place mondiale, mais aussi la totalité du budget de communication du constructeur Ford, le plus gros client de la Young, s'est ému du risque de voir Young & Rubicam convoler avec le français Publicis. Appelé par certains dirigeants de Young & Rubicam fin avril pour jouer les « chevaliers blancs », le président du directoire de Publicis, Maurice Lévy, a rapidement été mandaté par son conseil de surveillance pour « explorer toutes les voies pouvant conduire à un rap-

Le classement après la fusion			
MARGE BRUTE EN 1999			
en milliards de dollars			
1	WPP/Young & Rubicam	(G.-B./E.-U.)	4,82 1,87 6,69
2	Omnicom	(Etats-Unis)	5,74
3	Interpublic	(Etats-Unis)	5,08
4	Havas Advertising	(France)	2,38
5	Dentsu	(Japon)	2,11
6	B Com3 (ex-Leo-Burnett)	(E.-U.)	1,93
7	Grey Advertising	(E.-U.)	1,58
8	True North	(E.-U.)	1,49
9	Publicis	(France)	1,43
10	Hakuhodo	(Japon)	0,83

Source : Advertising Age

La réunion des numéros trois et sept mondiaux du secteur en termes de marge brute donnera naissance au premier groupe mondial de publicité.

prochement » avec l'américain (*Le Monde* du 3 mai). Très intéressé par cette « opportunité », même si elle ne figurait pas parmi ses objectifs initiaux de développement, Publicis a envisagé jusqu'à ce week-end la possibilité d'une fu-

sion entre égaux, sans pour autant avoir formalisé son offre.

Mais après l'annonce de la reprise des discussions entre Young & Rubicam et WPP, M. Lévy a annoncé qu'il « déclinait l'invitation » considérant lundi que les

« conditions optimales ne sont pas réunies ». « Nous avons d'autres visées, des entreprises que nous sommes allés chercher parce qu'elles correspondaient à ce que nous voulions. Pour les abandonner, il fallait que cela en vaille la peine », précise-t-on chez Publicis. Les Français avaient posé comme condition « essentielle » la conduite de « négociations en exclusivité », explique au *Monde* M. Lévy : « Nous ne pouvions accepter le risque de devoir surenchérir en suivant une échelle de perroquet ».

Le groupe français a donc préféré, « en l'état actuel des choses », mettre un terme à ses pré-négociations informelles. Même si la porte reste ouverte en cas d'échec final : les nouvelles propositions de M. Sorrell doivent, en effet, encore être approuvées par le conseil d'administration de Young & Rubicam, et les plus gros clients du groupe, dont Ford, ainsi que plusieurs dirigeants-clés de l'entreprise new-yorkaise doivent accepter de signer leur contrat chez WPP.

Florence Amalou

1 230 bureaux, 54 882 salariés

● **La nouvelle entité** formée par le britannique WPP Group et l'américain Young & Rubicam totalisera un chiffre d'affaires de 54 milliards de dollars (60 milliards d'euros) et une marge brute de 6,69 milliards de dollars (7,43 milliards d'euros) pour un effectif total de 54 882 salariés répartis dans 1 230 bureaux de par le monde.

● **WPP Group.** Siège à Londres. Chiffre d'affaires : 37,1 milliards de dollars (+ 17 % par rapport à 1998). Marge brute : 4,82 milliards de dollars (+ 16,2 %), dont

1,53 milliard aux Etats-Unis (+ 21,3 %). Effectifs : 39 000 personnes (8 800 aux Etats-Unis). Bureaux : 950 (120 aux Etats-Unis). PDG : Martin Sorrell.

● **Young & Rubicam.** Siège à New York. Chiffre d'affaires : 16,7 milliards de dollars (+ 5,9 % par rapport à 1998). Marge brute : 1,87 milliard de dollars (+ 7,5 %), dont 940 millions sur le marché américain (+ 11,8 %). Effectifs : 15 882 personnes (5 707 aux Etats-Unis). Bureaux : 280 (49 aux Etats-Unis). PDG : Thomas Bell.

TF 1 fait son entrée au CAC 40

TREIZE ANS APRÈS SA PRIVATISATION, TF 1 va entrer mercredi 10 mai dans le cercle très fermé de l'indice des valeurs vedettes de la Bourse de Paris, le CAC 40. Détenue à 39 % par le groupe Bouygues, TF 1 a été sélectionnée en avril par le Conseil scientifique des indices car la chaîne est devenue la 21^e capitalisation boursière et un des titres les plus négociés sur la place financière parisienne. Avec un bénéfice net consolidé en hausse de 46,9 % à 1,05 milliard de francs (160,3 millions d'euros) en 1999 et un chiffre d'affaires de 12,16 milliards de francs (+ 11,6 %), TF 1 entend lourdement investir dans l'Internet en France, mais reste très absent à l'international.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION :** France 3 a enregistré un déficit de 118,6 millions de francs (18 millions d'euros) en 1999, en raison de recettes publicitaires « très en retrait » par rapport aux prévisions. Son chiffre d'affaires s'est établi à 5,92 milliards de francs, en hausse de 4,5 % par rapport à 1998.

■ **Plus de 13,4 millions de personnes ont suivi sur TF 1 la finale de la Coupe de France de football**, dimanche 7 mai, qui opposait les amateurs de Calais à Nantes. Il s'agit meilleur score d'audience moyenne tous genres et toutes chaînes confondues depuis le début de l'année.

■ **PRESSE :** le mensuel *Don Quichotte* suspend la parution de son quatrième numéro « afin de trouver de nouveaux partenaires financiers », ont indiqué ses éditeurs qui font état d'une diffusion de 30 000 exemplaires pour le numéro de lancement et de 17 000 pour le suivant. Ils poursuivent néanmoins leur activité éditoriale sur le site Internet du magazine.

■ **La grève qui affectait depuis une semaine les deux quotidiens de Polynésie, *La Dépêche* et *Les Nouvelles de Tahiti* (groupe Hersant), devait prendre fin mardi 9 mai après un accord entre la direction et les grévistes. Une décision de justice a obligé les deux parties à négocier pendant le temps du préavis de grève.**

■ **Hachette Filipacchi Medias lance *Isa***, un magazine féminin haut de gamme, mercredi 10 mars. Vendu 15 francs, ce mensuel vise une diffusion moyenne de 150 000 exemplaires.

LES INDEPENDANTS

Leader des musicales de la bande FM⁽¹⁾
Près de 5 millions d'auditeurs quotidiens⁽²⁾

- Première rédaction privée de France⁽³⁾
- 400 rendez-vous d'infos locales chaque jour
- des milliers d'événements nationaux et de proximité couverts partout en France

Les Indépendants, avec 78 radios régionales privées, sont plus que jamais incontournables

(1) PDAC base radios commerciales (Europe Régies + NRJ Régies + IP Radio) - (2) 4 899 000 auditeurs quotidiens en audience cumulée. Source Médiamétrie 75000+ janv/mars 2000 1h 5h/24h - (3) 180 journalistes travaillent dans les rédactions des 78 radios

LES INDEPENDANTS, LE  DE LA RADIO

56, RUE DE JAVEL - 75015 PARIS - TÉL. : 01 53 95 31 15 - FAX : 01 40 59 99 20
INTERNET : www.lesindépendants.com - Audiotel : 08 92 68 68 42 (2,23 F la minute)

ALAIN AUBREYER - HPH - THE STEREA WANTS ©

VALEURS EUROPÉENNES

● L'ensemble du secteur des télécommunications en Europe a été affecté en Bourse, lundi 8 mai, par l'échec des négociations en vue d'un rapprochement entre Telefonica et KPN.

● Les titres SmithKline Beecham et Glaxo Wellcome ont tous deux gagné près de 4 % lundi dans la perspective - qui s'est concrétisée juste après la clôture - d'une approbation de leur projet de fusion par la Commission européenne.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/05. Includes sub-sections for Automobile and Banques.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/05. Includes sub-sections for Automobile and Banques.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/05. Includes sub-sections for Automobile and Banques.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/05. Includes sub-sections for Automobile and Banques.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/05. Includes sub-sections for Automobile and Banques.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/05. Includes sub-sections for Automobile and Banques.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/05. Includes sub-sections for Automobile and Banques.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/05. Includes sub-sections for Automobile and Banques.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/05. Includes sub-sections for Automobile and Banques.

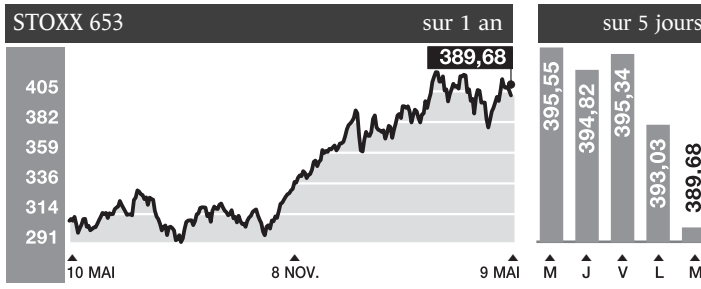


Table listing various stocks with columns for company name, country, and price changes.

Table listing various stocks with columns for company name, country, and price changes.

Table listing various stocks with columns for company name, country, and price changes.

Table listing various stocks with columns for company name, country, and price changes.

Advertisement for Volkswagen New Beetle 1.8 Turbo 150 ch. Includes image of the car and technical specifications.

Table listing various stocks with columns for company name, country, and price changes.

Table listing various stocks with columns for company name, country, and price changes.

Table listing various stocks with columns for company name, country, and price changes.

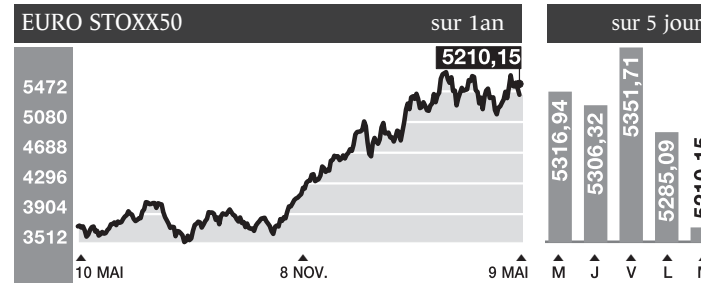


Table listing various stocks with columns for company name, country, and price changes.

Table listing various stocks with columns for company name, country, and price changes.

Table listing various stocks with columns for company name, country, and price changes.

Table listing various stocks with columns for company name, country, and price changes.

Table listing various stocks with columns for company name, country, and price changes.

Table listing various stocks with columns for company name, country, and price changes.

Table listing various stocks with columns for company name, country, and price changes.

Table listing various stocks with columns for company name, country, and price changes.

Table listing various stocks with columns for company name, country, and price changes.

Table listing various stocks with columns for company name, country, and price changes.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table listing various stocks with columns for company name, country, and price changes.

Table listing various stocks with columns for company name, country, and price changes.

Table listing various stocks with columns for company name, country, and price changes.

Table listing various stocks with columns for company name, country, and price changes.

Table listing various stocks with columns for company name, country, and price changes.

Table listing various stocks with columns for company name, country, and price changes.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

VALEURS FRANÇAISES

● L'action Infogames Entertainment bondissait de 4,41% à 35,75 euros lors des premières transactions mardi 9 mai. L'éditeur de logiciels de jeux a plus que doublé son chiffre d'affaires du troisième trimestre, à 124,3 millions d'euros. ● L'éditeur de logiciels et opérateur de serveurs informatiques Jet Multimédia a enregistré une hausse de 88,8% de son résultat net part du groupe en 1999. Son action s'appréciait de 1,19% mardi matin à 67,8 euros. ● Le titre Cap Gemini était quasiment stable mardi matin à 208,4 euros. Le groupe a entamé le « bookbuilding » relatif au placement de ses titres détenus par les associés d'Ernst & Young, une opération qui portera sur 10,75 millions d'actions. Cette part pourra être augmentée de 25% au maximum en fonction de la demande, à quoi il faut encore ajouter une surallocation possible de 15%. ● L'action ST Microelectronics cédait 2,49% à 72,5 euros, mardi, à l'ouverture, après l'entrée en vigueur de la division par trois du nominal. Cette mesure est destinée à accroître la liquidité du titre, qui a clôturé à 223 euros lundi. ● Le titre TF 1 s'appréciait de 0,25%, à 812 euros, mardi à l'ouverture. Il devait faire l'objet mardi d'un fixing de clôture décalé à 17 h 40, avant son entrée, mercredi, dans l'indice CAC 40.

Table of French stock market values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 9 MAI Cours relevés à 12 h 30

Table of monthly settlement values for France with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 9 MAI Cours relevés à 12 h 30

Table of new market values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Advertisement for discountis.com, a real estate website, with the headline 'Vous allez négocier de meilleurs prêts, et en plus, ce n'est pas vous qui négociez.'

SECOND MARCHÉ

MARDI 9 MAI Cours relevés à 12 h 30

Table of second market values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 8 mai

Table of SICAV and FCP values with columns for issuer names, previous price, current price, and date.

Table of SICAV and FCP values with columns for issuer names, previous price, current price, and date.

Table of SICAV and FCP values with columns for issuer names, previous price, current price, and date.

Table of SICAV and FCP values with columns for issuer names, previous price, current price, and date.

Table of CDC Asset Management values with columns for issuer names, previous price, current price, and date.

Table of CDC Asset Management values with columns for issuer names, previous price, current price, and date.

Table of CDC Asset Management values with columns for issuer names, previous price, current price, and date.

Table of CDC Asset Management values with columns for issuer names, previous price, current price, and date.

Eric Bonabeau, des insectes sociaux à la Netéconomie

Promoteur des sciences de la complexité, ce chercheur éclectique dirige une start-up qui tire de la biologie des enseignements pour l'entreprise

« **L'AUTEUR** est connu pour papillonner. » Ce jugement porté par le relecteur d'un de ses manuscrits agace Eric Bonabeau. « *Se consacrer pendant huit ans à l'étude des insectes, ce n'est pas ce que j'appelle papillonner* », réplique ce jeune homme bien mis, qui confesse tout au plus un incurable « *hédonisme intellectuel* ». Après avoir cherché le secret de l'« intelligence en essaim » dont font montre certaines sociétés animales – fourmis, abeilles, guêpes et termites en tête –, il a endossé le costume sombre du conseiller en entreprise. Directeur général de la start-up Eurobios, joint-venture de Bios Group Inc. et du géant Ernst & Young, il exerce désormais son œil d'entomologiste sur le monde des humains. Sa carte de visite arbore d'ailleurs une petite fourmi, symbole bien fait pour intriguer les entrepreneurs à la recherche de solutions innovantes.

« *Nous sommes un incubateur d'idées* », explique Eric Bonabeau. Les incubateurs sont certes légion à l'heure où chacun se rue vers les promesses de la nouvelle économie. Généralement, il s'agit d'offrir à de jeunes entrepreneurs

quatre murs, des conseils financiers, une assistance juridique et comptable et une aide à la recherche de fonds, contre 30 % des retombées attendues. Mais le business model d'Eurobios est tout autre : « *Le ticket d'entrée est à un million de francs. Nous sélectionnons les projets qui nécessitent le développement de prototypes, et nous proposons à nos clients de commercialiser en commun le procédé ultérieurement, s'il existe un marché*. » La valeur ajoutée d'Eurobios et de sa dizaine de scientifiques ? Proposer des solutions techniques originales, s'inspirant généralement des « sciences de la complexité », « *une constellation de sous-disciplines qui partagent des thèmes communs tels que la non-linéarité, l'évolution, l'émergence, l'utilisation d'agents* ».

LA FOURMILÈRE ET L'ENTREPRISE

La formule, inventée par Bios Group, a déjà séduit plusieurs industriels. Unlever pour gérer la chaîne logistique d'une usine. Le Nasdaq pour évaluer la meilleure façon de présenter indices et cours, Disney pour orienter la circulation de ses clients dans ses parcs. South-West Airlines pour

gérer plus efficacement son fret. Enfin des banques pour mieux évaluer les risques opérationnels. « *Les résultats sont extrêmement prometteurs* », se réjouit Jean-Marie Aure, de Société générale Asset Management, pour qui Eurobios a mis au point un prototype d'évaluation du risque fondé sur la métaphore du « tas de sable » inventée par le physicien danois Per Bak.

Après les modes du chaos, des fractales, de la systémique, qui ont servi d'ornement aux riches heures du métier de conseil dans les années 80 et 90, Eurobios surfe donc sur la complexité. « *Il y a eu beaucoup de poudre aux yeux* », reconnaît Eric Bonabeau, qui assure avoir été d'abord sceptique, puis séduit par l'approche par la complexité. Face à des clients potentiels, dans la tour Ernst & Young de la Défense, il rode son argumentaire, assurant que la comparaison entre le monde des fourmis et celui de l'entreprise « *est une métaphore extrêmement puissante* » pour appliquer à la seconde les solutions inventées par les premières. Au risque, dans sa fièvre de convaincre, de laisser échapper



Il a consacré des années de sa vie aux insectes, mais Eric Bonabeau déteste qu'on dise de lui qu'il papillonne.

quelques lapsus, aussitôt corrigés : « *Si une fourmi meurt, elle est aussitôt remplacée par d'autres gens...* »

Un psychanalyste en ferait sans doute son miel, d'autant qu'Eric Bonabeau ne cache pas que c'est peut-être pour soigner sa phobie des insectes qu'il s'est penché sur leur vie en société. Le déclin a eu lieu il y a dix ans. À l'époque, « X-Télécom » tout juste diplômé, il se passionne pour la vie artificielle, et décide de rencontrer Stuart Kauffman et Chris Langton, deux « papes » de cette discipline, qui officient au Santa Fe Institute. Ar-

rivé un jour trop tôt au Nouveau Mexique, il sera hébergé par un Français, Guy Théraulz, éthologiste à l'université Paul-Sabatier à Toulouse. Spécialiste de l'intelligence animale, ce dernier évoque ses travaux sur le comportement des fourmis : « *J'ai trouvé ça fascinant, intellectuellement irrésistible* », explique Eric Bonabeau.

Retourné en France, Eric Bonabeau œuvre au Centre national d'études des télécommunications (CNET) de Lannion (Côtes-d'Armor), où son statut d'ingénieur du corps interministériel des télécommunications lui offre une « *impunité totale pour faire des choses pathologiques* ». Il en profite pour entamer une collaboration fructueuse avec les entomologistes. « *Ma niche, c'était la physique statistique appliquée aux insectes* », explique-t-il. Pour montrer par exemple comment des comportements très simples peuvent aboutir à la construction de structures aussi complexes que des nids de termites ou de guêpes (Le Monde du 29 décembre 1995).

Les publications scientifiques se succèdent, mais le CNET n'est probablement plus le meilleur environnement pour progresser. En 1996, il retourne au Santa Fe Institute, cette fois comme chercheur

associé. « *C'est un lieu de théorie, il n'y a pas de ménagerie sur place. Mon rôle consistait à proposer des modèles et à pousser les entomologistes à faire des manips*. »

Lui ne tient pas vraiment à devenir naturaliste. Deux étés passés au Costa Rica, à guetter les sorties et retours des guêpes dans leur nid l'en ont définitivement convaincu. « *C'était horriblement pénible*. » Mais cette expérience de terrain l'a poussé à rompre avec les modèles compliqués qu'il élaborait auparavant, pour préférer des descriptions réalistes. « *J'ai fini par faire des choses mathématiquement triviales pour les physiciens, ma communauté d'origine, explique-t-il. Mais les choses les plus belles sont souvent les plus simples sur le plan mathématique*. »

UN PIED DANS LA RECHERCHE

Après deux années qui lui ont permis de « *devenir un biologiste* », l'ingénieur qui dormait en lui est « *revenu à la charge* ». Il renoue avec la recherche d'algorithmes de contrôle et d'optimisation, qui peuvent par exemple s'appliquer à des fonctions de routage dans les réseaux de télécommunications. La recherche de nourriture chez les fourmis, qui empruntent rapidement le chemin le plus court, imprégné par plus de phéromones, offre un modèle « *hyper-efficace et robuste* ».

C'est à cette époque que Stuart Kauffman, qui avec Ernst & Young a fondé en 1995 Bios Group pour appliquer au secteur industriel quelques-uns des concepts développés à Santa Fe, lui propose des missions de conseil en entreprise. En *free lance*. « *J'ai trouvé ça très drôle, pas ennuyeux, et efficace pour le business* », raconte-t-il. Lorsqu'il est question de s'implanter en France, début 1999, il saute sur l'occasion. Son récent statut de chef d'entreprise ne l'a pas totalement coupé du monde académique. Il a encore quelques articles scientifiques sous presse, un livre en chantier, et un projet de recherche, qui lui tient à cœur, sur les réseaux, « *qu'ils soient physiques ou qu'ils concernent des alliances d'entreprises* », le tout appliqué à la nouvelle économie et à la diffusion des business models. Mais patience, « *il est encore trop tôt pour en parler* ».

Hervé Morin

L'intelligence en essaim, un modèle pour l'industrie ?

QU'Y A-T-IL DE COMMUN entre la piste suivie par une fourmi pour chercher sa nourriture et le chemin parcouru par un message sur le réseau Internet ? La stratégie mise en œuvre pour réduire le trajet, répondent les spécialistes de l'« intelligence en essaim », qui modélisent le comportement des insectes sociaux pour déterminer comment la coopération d'agents très simples peut aboutir à la résolution de problèmes complexes. Une problématique chère à Eric Bonabeau, coauteur avec Marco Dorigo et Guy Théraulz d'un ouvrage sur le sujet et d'un article plus accessible publié dans le mensuel *Pour la Science* de mai.

C'est Jean-Louis Deneubourg, de l'Université libre de Bruxelles (ULB), qui, le premier, a montré la capacité des fourmis à « choisir » très rapidement le chemin le plus court allant du nid à la source de nourriture, en suivant une piste faite de phéromones. Ces molécules odorantes, imperceptibles pour l'homme, sont déposées sur le sol par les ouvrières au cours de leur recherche. Celles qui ont trouvé (d'abord par hasard) le tracé le plus court, retournent plus vite au nid, renforçant le marquage, qui attirera à son tour d'autres fourmis, etc.

PHÉROMONES ARTIFICIELLES

Le même principe a été utilisé par Marco Dorigo, lui aussi de l'ULB, pour résoudre un problème mathématique des plus complexes, dit du « voyageur de commerce », qui consiste à trouver le plus court chemin reliant plusieurs villes par lesquelles on ne doit passer qu'une fois. « *Pour quinze villes, il existe environ 90 milliards de trajets possibles* », écrit Eric Bonabeau. Mais grâce à l'informatique, on peut faire explorer ce réseau par des fourmis artificielles, qui déposent en chemin des phéromones. Lorsque les fourmis ont parcouru l'ensemble des villes, les trajets les plus courts, effectués plus rapidement, sont plus chargés en phéromones – les molécules ont eu

moins le temps de s'évaporer. On superpose les trajets, pour retenir les portions les plus chargées en molécules odorantes, et on relance les fourmis artificielles sur la piste. Guidées par les phéromones, elles renforcent les trajets les plus courts, si bien qu'on finit par trouver une solution « *quasi optimale* ».

L'application la plus en vue est probablement le routage dans un réseau téléphonique ou sur Internet, sur les nœuds de communication desquels des agents-fourmis déposent des « phéromones virtuelles », « *pour renforcer les passages à travers des zones non congestionnées* ». Le mécanisme d'évaporation de ces phéromones permet au système d'être dynamique et, au dire d'Eric Bonabeau, extrêmement performant. « *Mais actuellement, regrette-t-il, les réseaux ne sont pas à cours de bande passante, si bien que le modèle risque de demeurer un outil académique*. »

D'autres comportements repérés chez les insectes offrent des perspectives étonnantes. La flexibilité des abeilles dans leurs tâches ou la coopération des fourmis a pu inspirer l'organisation de robots chargés de peindre des automobiles ou de soulever à plusieurs de lourdes charges. La façon dont certaines fourmis regroupent les cadavres ou trient leur larve inspire les roboticiens, et les spécialistes de l'analyse des données, qui ont imaginé des fourmis artificielles capables de silloner des banques de données pour agréger des informations éparpillées et permettre, par exemple, de visualiser les clients à risque d'une banque. Reste à savoir si l'organisation des cimetières des fourmis *Messor sancta* séduira les managers. L'expérience prouve qu'« *ils préfèrent vivre avec un problème qu'ils ne peuvent résoudre plutôt qu'avec une technique qu'ils ne peuvent comprendre* », constate Eric Bonabeau, tout disposé à les « évangéliser ».

H. M.

PREMIER

i

LES INDEPENDANTS

Leader des musicales de la bande FM⁽¹⁾

- première radio en PDAC (10,5%)⁽¹⁾

- près de 5 Millions d'auditeurs quotidiens⁽²⁾

- Incontournable sur toutes les cibles commerciales qui comptent⁽³⁾

Les Indépendants, une offre indispensable dans tous les plans radio

(1)PDAC base radios commerciales (Europe Régies + IP Radio) - (2) 899 000 auditeurs quotidiens en audience cumulée. Source Médiamétrie 75000+ janv/mars 2000 l/v 5h/24h - (3)15/49 ans, 25/59 ans, RDA de -50 ans, RDA -60 ans, ménagères -50 ans, CSP+I...

LES INDEPENDANTS
www.lesindependants.com
Audiotel : 08 92 68 68 42
(2,23 F la minute)

LES INDEPENDANTS, LE I DE LA RADIO

CONTACT EUROPE-REGIES : ISABELLE LECHANTEUR - TÉL : 01 47 23 16 25



EN VUE

■ L'indiscret « I LOVEYOU » n'a guère frappé l'Inde, où l'amour se déclare autrement.

■ Les Chinois ont transformé en parc d'attractions le porte-avions *Minsk*, fleuron de la flotte soviétique, après l'avoir racheté à un ferrailleur coréen.

■ La police russe vient de saisir au domicile du suspect qui aurait ouvert le feu sur l'ambassade américaine en 1999 à Moscou, une statue en plâtre d'un homme en treillis armé d'un lance-grenade, « fabriquée en souvenir de l'incident ».

■ A l'occasion du 55^e anniversaire de la victoire des Soviétiques sur les armées nazies, les communistes de Khachouri ont remis sur son piédestal la statue de **Staline** qu'ils avaient enterrée il y a plus de quarante ans.

■ « Nos vers sont capables de traiter les huiles de vidange, le fumier animal, les déchets alimentaires, les journaux et même les emballages de lait et de jus de fruit », a affirmé **Mike Lotzof**, directeur général de Vermitech, en vendant à la ville de Sydney une usine où ses lombrics travailleront à transformer des tonnes d'ordure en engrais.

■ Trois individus, écroués, dimanche 7 mai, dans les Yvelines, escroquaient à domicile des personnes âgées avec de la sciure et des ascitots tombés, prétendaient-ils, de leurs charpentes vermoulues.

■ « Même s'ils ne sont pas ceux de **Gauguin**, ça ne veut pas dire que l'œuvre n'est pas de lui. Ils ont pu provenir de quelqu'un d'autre », se méfie **Tony Martin**, marchand d'art à Auckland, qui, pour authentifier un tableau considéré par les experts comme un faux, soumettra à un test ADN quatre longs poils mêlés à la couleur.

■ Jeudi 27 avril à Londres, un employé de Sotheby's chargé du transport d'une œuvre de **Lucian Freud**, célèbre peintre britannique, l'a passée au broyeur avec des emballages vides.

■ Les gendarmes malgaches, subodorant un trafic international de prothèses naturelles, ont saisi plus de deux tonnes d'ossements humains déterrés près d'Ambatondrazaka, acheminées sous des oignons vers Antananarivo par camion.

■ Dimanche 7 mai, la police anglaise a stoppé le car d'un supporter de Glasgow, mort dans sa chambre d'hôtel après avoir assisté la veille à une finale de rugby à XIII à Edimbourg, rentrant à la maison aux côtés de son gendre incognito.

Christian Colombani

Les surprises d'un téléthon en Roumanie

Tous les quotidiens, dont « Adevarul » (La Vérité), font l'éloge de la solidarité inattendue manifestée par la population après les graves inondations qui ont frappé la Transylvanie

UN TÉLÉTHON sur les chaînes de télévision roumaines était déjà une première, mais l'immense vague de solidarité qu'il a provoquée a dépassé l'imagination et occupé la première page des journaux. « Les gens aussi font des miracles », « Les pauvres à la rescousse des pauvres », « Oui, cela nous concerne », « Une religion de la souffrance qui donne un sens à notre avenir » sont quelques-uns des titres qui constatent, à l'unanimité, l'apparition d'un sentiment

inaccoutumé en Roumanie : la solidarité.

Après une série d'inondations début avril, la Transylvanie, région située à l'ouest de la Roumanie, a été submergée par les eaux des nombreuses rivières qui sillonnent le pays depuis les Carpates jusqu'au Danube. Le bilan de cette catastrophe est lourd : huit morts, 500 villages touchés par la colère des eaux, 3 800 maisons détruites, des centaines de ponts arrachés, des routes devenues impraticables, les réseaux



téléphoniques et électriques sérieusement endommagés. De quoi semer la panique dans un pays qui connaît depuis trois ans une sérieuse récession économique.

DANS LA PRESSE

RTL

Alain Duhamel

■ Cinquante ans après l'appel de Robert Schuman, l'Europe a la gueule de bois. Elle a consenti pendant dix années des efforts gigantesques, du marché unique à la monnaie unique. Aujourd'hui, elle a l'estomac barbouillé, les idées floues, et elle ne sait plus très bien où elle en est, ce qui tombe d'autant plus mal qu'avec l'élargissement il lui faudra soit conduire, soit subir (...) La réponse, on la connaît : il serait temps de passer à l'Europe politique. Cela implique une Constitution, un Parlement qui dispose réellement, et non pas à moitié, du pouvoir législatif, un exécutif qui soit contrôlé (ce qui n'est le cas que de la commission) et un président du Conseil européen qui soit évidemment désigné par les citoyens. Bref, il faudrait que les institutions européennes soient lisibles et cohérentes, ce

qu'elles ne sont pas. L'Europe politique, c'est encore une chimère, qu'il faudrait maintenant transformer en rêve.

LES ÉCHOS

Favilla

■ Le premier ministre expose aujourd'hui devant l'Assemblée nationale les objectifs de la présidence française de l'Union européenne qui couvrira le second semestre 2000. Deux leçons majeures du siècle écoulé devraient le conduire à faire de l'unité de l'Europe le grand dessein pour les générations à venir. La première est celle qui a guidé Jean Monnet puis Robert Schuman dans son intuition géniale de 1950 : la division de l'Europe a coûté deux guerres mondiales et de terribles souffrances (...) La seconde leçon est qu'après l'effondrement de l'utopie communiste il n'y a, devant nous, plus d'autre « nouvelle frontière » que celle de bâtir une maison commune européenne autour

de nos valeurs de la démocratie humaniste et libérale.

LA LIBRE BELGUE

Jean-Paul Duchâteau

■ Difficile en ce jour anniversaire de la déclaration historique de Robert Schuman d'éviter les constats de déception, voire de carence, et surtout les inquiétudes existentielles quant à l'avenir proche ou lointain de l'Union européenne (...) C'est dans ces moments de doute que resurgit immanquablement le regret quant à l'option originellement choisie, ou consentie, celle du maintien de la souveraineté des Etats aux dépens d'une certaine supranationalité. En clair, l'Europe souffrirait de rester soumise au relatif bon vouloir des gouvernements en place dans ses capitales les plus influentes. Mais aurait-on engrangé autant d'avancées significatives sans la volonté motrice de certains dirigeants, qu'ils soient français, allemands, ou... belges ?

LE FIGARO

Pierre Rousselin

■ Les terroristes d'ETA son engagés dans une voie sans issue. En trente ans de lutte armée pour un Pays basque indépendant, ils ont d'abord pris pour cible la Garde civile et les forces de l'ordre ; puis les élus et hommes politiques opposés à leur folie meurtrière. Voilà qu'ils déclarent la guerre à la liberté d'opinion. José Luis Lopez de la Calle était commentateur au quotidien *El Mundo*. Il a été tué de quatre balles à bout portant. Son seul crime, aux yeux des assassins, était de faire son métier : tenter de découvrir la vérité dans une société basque soumise à l'intimidation permanente d'un groupuscule qui ne connaît que la violence pour imposer son programme (...) Qu'il soit basque, breton ou corse, le terrorisme ne peut se masquer impunément sous les revendications régionales qui lui servent d'alibi. L'affaire ne concerne pas que les Espagnols.

Mirel Bran

www.kitetoa.com

A l'opposé des pirates, certains hackers entendent veiller au bon fonctionnement du Net

SANS VIVRE dans la clandestinité, le webmaster de Kitetoa préfère garder l'anonymat et se définit simplement comme un « utilisateur éclairé de l'Internet ». Avec l'aide de quelques amis, il explore inlassablement la portion française du réseau, à la recherche de « failles de sécurité » dans les serveurs - mais, dit-il, uniquement pour la bonne cause : « Tous les hackers ne sont pas des pirates, bien au contraire. En ce qui nous concerne, jamais nous n'utilisons notre savoir à notre profit. Notre seule motivation est une quête un peu puérile de la vérité. »

La procédure est désormais bien rodée : « Dès que nous repérons une faille sur un serveur, nous contactons un réseau informel de spécialistes bénévoles, surtout des Américains, qui effectuent une expertise du problème. Ils sont imbattables, et j'ai toute confiance en eux, car je les connais, je les rencontre chaque été à Las Vegas pour le Defcon, le congrès des hackers. Puis nous entrons dans le serveur pour y collecter des documents confidentiels ou des



mots de passe... Enfin, nous prévenons les responsables du serveur, et nous leur laissons le temps de réagir, de boucher le trou. Mais, s'ils ne font rien, parce que c'est trop cher ou trop compliqué pour eux, ou parce qu'ils s'en moquent, nous publions l'information sur le Web. »

S'engage alors un petit bras de fer : « Parfois, la société visée contacte les médias pour nier le problème et tente de nous faire passer pour des affabulateurs. Alors nous divulguons des informations plus précises, pour prouver que ce sont eux les bluffeurs. » Cela dit, les hackers

reconnaissent que, de temps à autre, leurs découvertes, une fois publiées, sont utilisées par d'autres « spécialistes » moins scrupuleux...

Kitetoa n'a rien à gagner dans ces aventures, mais ce n'est pas un jeu : « Nous réagissons aussi contre l'arrogance des jeunes loups de la Net-économie, qui expliquent à coups de pub qu'ils sont les meilleurs, que le Net leur appartient... En fait, beaucoup n'y connaissent pas grand-chose, ils font n'importe quoi dans la précipitation et ne prennent aucune précaution pour protéger les données qui leur sont confiées. » Parmi les serveurs récemment « visités », Kitetoa cite le projet de banque en ligne Zebank, le service boursier E Trade, ainsi que la Cegetel : « Après avoir reçu notre message, les gens de Cegetel sont venus visiter Kitetoa pour en savoir plus. Mais il leur a fallu vingt-quatre heures pour fermer une page non sécurisée que nous avions découverte et qui permettait de changer le contenu de leur site depuis l'extérieur. »

Yves Eudes

SUR LA TOILE

BELGIQUE

■ Suite à l'affaire du virus informatique ILOVEYOU, le ministère belge des communications et de l'infrastructure a annoncé qu'il souhaitait mettre en place un système national d'alerte aux virus, qui serait capable de prévenir tous les internautes du pays dans un délai de deux heures. - (AFP.) vici.fgov.be

MOTEUR

■ Alta Vista lance un nouveau moteur de recherche baptisé Raging Search. Sa base de données, qui contient à ce jour tous les mots trouvés dans 250 millions de pages Web, sera mise à jour en permanence. Son objectif est de créer un index de la totalité du Web. - (Reuters.) www.raging.com

ACTUALITE HEUREUSE

■ La société Monaco Télécom a ouvert un site-portal baptisé « Monaco Happy », dédié à l'actualité et à la vie pratique de la principauté et des communes françaises avoisinantes. Il diffusera notamment un journal télévisé de six minutes. www.monacohappy.com

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQP41

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chèque.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi. Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{HT}/min)

Le Monde (USPS#009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Nous aimons nos acteurs

par Luc Rosenzweig

NAGUÈRE, Ben Hecht, scénariste hollywoodien de la grande époque, écrivit un livre désopilant intitulé *Je hais les acteurs*. De sa position de tâcheron des studios, il observait les travers des divas du cinéma, qui étaient à la mesure de leur ego et de leur compte en banque. Tout le talent de Ben Hecht n'a rien pu y faire : aujourd'hui encore le public aime les acteurs, et seuls les experts s'intéressent aux scénaristes.

Ariane Mnouchkine et sa troupe n'adoptent pas le style de dérision expliquant dans *Le Monde* leur boycottage de la cérémonie des Molières de lundi soir. Traduit en Aimé Jacquet, cela donnerait à peu près ceci : « Sans le groupe, les joueurs ne sont rien, y faut que le collectif marche au moral, sans ça le résultat s'fait attendre. » Ben Hecht, Ariane Mnouchkine et Ai-

mé Jacquet ont mille fois raison, nous les applaudissons des deux mains. Et nous passons aux choses sérieuses, c'est-à-dire à la retransmission de la cérémonie de remise des Molières sur France 2.

Car c'est plus fort que nous, nous aimons les acteurs. Nous pouvons admirer les auteurs, les troupes, les metteurs en scène, voire les directeurs de théâtre et, pourquoi pas, les éclairagistes. Mais l'investissement affectif, tout comme une autre activité psychophysologique décrite dans une célèbre chanson de Georges Brassens dédiée à Fernande, cela ne se commande pas. Et cela nous fixe pour deux bonnes heures devant le spectacle, un tantinet patraque, de l'assemblée générale de la Société d'admiration mutuelle des gens de Théâtre. Les travelings des caméras sur le parterre de la salle Favart nous révèlent des visages qui nous renvoient immédiatement à une émotion théâ-

trale ou cinématographique. Les « vieux », en particulier, qui nous accompagnent depuis longtemps, les Michel Bouquet, Claude Rich, Claude Brasseur et Suzanne Flon, bien sûr, qui présidait la soirée avec Jérôme Savary, le futur patron des lieux. On aura un moment d'intense émotion en écoutant les quelques phrases testamentaires d'Hubert Gignoux, qui a voué sa vie à la décentralisation théâtrale, qui invite ses successeurs à tourner leurs efforts vers le public des régions plus que vers les décideurs de Paris.

Et la relève ? Qui allons-nous aimer que nous n'aimions point encore ? Notre choix s'est porté sur Christian Hecq, choisi comme révélation masculine de l'année. Il a reçu sa récompense accoutumé d'une jupe des Highlands : « Je porte un kilt, parce que je suis belge et je compte ainsi passer inaperçu », a-t-il déclaré en coulisse. Nous l'aimons.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.05 La France et la décolonisation. Forum
23.05 Israël, le temps des débats. Forum

MAGAZINES

18.20 Best of Nulle part ailleurs. Canal +
18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. LCI
19.00 Archimède. Arte
19.30 et 0.05 Rive droite, rive gauche. Paris Première

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Les Cent Jours de Haider. Arte
20.30 Lagrimas Negras. Odysée

20.45 La Vie en face. Raphaëlle au pays des Miss. Arte
21.00 Ils ont fait l'Histoire. La Face cachée de Goering. Histoire
21.30 L'Insurrection. Malgache de 1947. Planète
22.15 Comedia. Les Renaud-Barraut. Arte
22.30 Soirée Destination Mars : Danger réel. 13ème RUE
22.50 Médecins de mort. Planète
22.55 Absolutely Fabulous : Mode d'emploi. Canal Jimmy
23.20 California Visions. Canal Jimmy
23.45 La Guerre des Boers. Histoire
0.05 Rock Stories. Deep Purple. Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. Championnat de France Pro A. Play-off. Demi-finale. Match retour. Pathé Sport
20.45 Football. Ligue des champions. Demi-finale. Match retour : Bayern Munich - Real Madrid. Canal +

MUSIQUE

20.00 Compay Segundo. Lors du festival Musiques Métisses, en 1997. Muzzik
21.00 Daniel Harding dirige Mozart, Beethoven et Sibelius. Avec Christian Tetzlaff, violon. Par le Mahler Chamber Orchestra, dir. Daniel Harding. Muzzik
22.50 Nice Jazz Festival 1999. Sixun-Paco Sery Group. Muzzik

23.00 « La Passion selon saint-Matthieu ». Oratorio de Bach. Par l'Orchestre et le Chœur de Munich, le Chœur d'Enfants de Munich, dir. Karl Richter. Mezzo

THÉÂTRE

23.15 La Pluie d'été. Pièce de Marguerite Duras. Arte

TÉLÉFILMS

20.55 Un homme à la maison. Michel Favart. RTBF 1
22.45 L'Homme trahi. P. Patzak. O. M 6

COURTS MÉTRAGES

0.25 Libre court. La Dinde aux marrons. Lavomatic. Abdel a rendez-vous. France 3

SÉRIES

20.50 La Vie à cinq. Témoins à charge. O. Téva
21.35 Gabriel Bird, profession enquêteur. Fenêtre sur rue. 13ème RUE
21.40 Ally McBeal. Over The Rainbow (v.o.). Téva
22.00 Friends. [2/2]. The One That Could Have Been (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Sex and the City. Was it good for You? (v.o.). O. Téva
23.00 Once & Again. Thanksgiving (v.o.). O. Téva

FILMS

15.45 Ils vont tous bien. Giuseppe Tornatore (Fr. - It., 1990, 125 min). O. Ciné Cinémas 2
17.15 Le Locataire. Roman Polanski (France, 1976, 120 min). O. Cinéfaz
19.10 Le Crime de monsieur Lange. Jean Renoir (France, 1935, N., 80 min). O. Ciné Classics
20.30 Tout ce que le ciel permet. Douglas Sirk (Etats-Unis, 1955, 90 min). O. Ciné Cinémas 1
20.30 Le Verdikt. Sidney Lumet (Etats-Unis, 1982, 125 min). O. Ciné Cinémas 2
20.50 On connaît la chanson. Alain Resnais (France, 1997, 125 min). O. France 2
20.55 Le Château des amants maudits. Riccardo Freda (France - Italie, 1956, 95 min.). TMC



21.00 Mille milliards de dollars. Henri Verneuil. Avec Michel Auclair, Caroline Cellier (France, 1982, 130 min). O. Ciné Cinémas 3
22.00 The Game. David Fincher (Etats-Unis, 1997, v.o., 125 min). O. Ciné Cinémas 1
22.30 New York 1997. John Carpenter (Etats-Unis, 1981, v.o., 105 min). O. Cinéfaz
0.00 La Dame du vendredi. Howard Hawks (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 90 min). O. Cinétoile
0.30 Les Naufrageurs des Mers du Sud. Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1941, v.o., 120 min). O. Ciné Cinémas 2
0.45 Retour à Howards End. James Ivory (Grande-Bretagne, 1991, v.o., 145 min). O. Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Amérique Latine, l'ordre et la violence. Forum
22.00 La Littérature pour enfant, littérature infantile. Forum
23.00 Procréation assistée, où en est-on ? Forum

MAGAZINES

14.15 Envoyé spécial. Pétards sur ordonnance. Lève-toi et marche. La Guerre des eaux. TV 5
15.40 Le Journal des régions. Le Portugal. Invité : Mega Ferreira. LCI
17.10 et 21.10 LCA, la culture aussi. Invitée : Viviane Reding. LCI
17.30 et 20.15, 23.00 Le Journal de l'histoire. L'Histoire qui vient. Histoire
18.15 Nulle part ailleurs. Avec Natacha Rénier, Edouard Baer, Brian De Palma, Connie Nielsen, Claudia Schiffer, Eagle Eye Cherry. Canal +
18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. LCI
19.30 Rive droite, rive gauche. Spécial Cannes. Paris Première
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Le naufrage du Lusitania : crime allemand ou conspiration britannique ? Arte
20.55 La Marche du siècle. Amour, fidélité, séduction. France 3
21.05 Strip-tease. Docteur plastique. Patient un jour, patient toujours. Pauvre patron. Les jeudis du cœur meurtri. TV 5
22.30 Ça se discute. Jusqu'ou peut-on aller par amour de son animal ? France 2
22.40 La Route. Avec Emmanuelle Cosse et Bruno Masure. Canal Jimmy
22.55 Vol de nuit. Spécial Cannes. Invités : Roland Joffé, Gérard Depardieu et Uma Thurman, Bernard Tapie, Philippe Djian. TF 1
1.00 Des mots de minuit. France 2

DOCUMENTAIRES

17.30 Yakoutie. Planète
17.30 L'Histoire des grands ballets. [7/20]. Giselle. Mezzo
17.55 La Saga de la F1. [1/6]. Les pilotes de légende. La Cinquième
18.15 La Vie et le Règne de Mohamed V. Histoire
19.00 Les Jeux à travers le monde. [2/3]. Polo au Pakistan et pato en Argentine. Arte
19.15 Jorge Luis Borges. [5/9]. Histoire

TELEVISION

CANAL +

19.50 Cérémonie d'ouverture du Festival de Cannes. Virginie Ledoyen en robe rose de chez Chanel présente la cérémonie d'ouverture du 53e Festival de Cannes, retransmise en direct et en clair. La soirée se poursuit avec à 20 h 40 un film inédit de Jean-Luc Godard, Histories du siècle, et à 21 heures Le Cinéma de Luc Besson, une interview du président du jury, réalisée par Michel Denisot, agrémentée d'extraits de films.

FRANCE 2

20.50 On connaît la chanson. Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui avaient collaboré avec Alain Resnais sur Smoking et No smoking. Ils sont les auteurs complets du scénario de On connaît la chanson. Les rencontres et les quiproquos entre les personnages pourraient bien, aujourd'hui, apparaître comme un prélude au Goût des autres. On connaît la chanson est ainsi un nouveau jeu de Resnais, aux apparences boulevardières trompeuses.

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Rome. Pathé Sport
20.00 Basket-ball. Championnat de France féminin. Finale. Match retour. Valenciennes - Bourges. Pathé Sport
20.50 Football. Ligue des champions. Demi-finale retour. FC Barcelone - FC Valence. TF 1

DANSE

21.00 Mayerling. Chorégraphie de Peter Wright. Musique de Franz Liszt. Enregistré à Covent Garden, à Londres. Avec Irek Mukhamedov, Miyako Yoshida, Joseph Cipolla et le Royal Opera House Orchestra, dir. Barry Wordsworth. Muzzik

MUSIQUE

19.30 Jazz at the Smithsonian. Avec Art Blakey, Wynton Marsalis, Bill Pierce, Branford Marsalis, Donald Brown, Charles Fambrough. Muzzik
20.00 Scriabine. Etude n° 2 opus 8 et deux poèmes. Ivo Pogorelich, piano. Mezzo
20.10 Debussy. Prélude à l'après-midi d'un faune, Karl Heinz Zöllner, flûte et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. Mezzo
22.35 Haydn. Symphonie n° 26 « Les Lamentations », par l'Orchestre La Petite Bande, dir. Sigiswald Kuijken. Mezzo
23.45 Nice Jazz Festival 1999. James Brown, Wilson Pickett Soul. Muzzik

TF 1

22.55 Vol de nuit. Exceptionnellement pour le Festival de Cannes, le magazine mensuel de Patrick Poivre d'Arvor bénéficie d'un horaire privilégié. Diffusée en direct de la Croisette, l'émission est dédiée ce soir au cinéma. Sur le plateau, Gérard Depardieu, Uma Thurman et Roland Joffé répondront aux questions de PDDA qui joue aussi l'acteur dans Quinze moments de Denys Arcand, projeté en clôture du Festival.

TELEVISION

20.45 Le Siège d'Alta View. Peter Levin. O. RTL 9
20.55 Baldi et Tini. Michel Mees. France 2
20.55 Harcelée. Nicolas Cuhe. O. M 6
21.15 Sur la route de Mandalay. John Laing. O. RTBF 1
22.15 Ce que savait Maisie. Edouard Molinaro. TV 5
22.35 Dernier souffle. Bernd Böhhlich. M 6
23.00 Eclats de famille. Didier Grousset. Téva
23.15 Beauté interdite. Jim Wynorski. France 3
0.15 Le Cercle de la peur. Thomas Jauch. O. M 6

SÉRIES

17.15 Equalizer. Présunté innocent. 13ème RUE
17.30 Angela, 15 ans. Un ange passe. France 2
18.05 Mannix. Un pas dans la nuit. 13ème RUE
18.25 Lois et Clark. Une pierre de ma planète. M 6
18.45 Friends. Celui qui était dans la caisse. France 2
19.30 Mike Hammer. La collection qui tue. TMC
19.35 Mission impossible. Le bouddha de Pékin. Série Club
20.00 That 70's Show. Donna fait le mur. Canal Jimmy
20.25 Les Arpents verts. A Pig in a Poke. Série Club
20.50 St Elsewhere. Crise. Médecin de l'année. Téva
20.50 Homicide. Le point final O. Renouveau. Série Club
20.55 Cadfael. La Foire de Saint-Pierre. TMC
21.05 Star Trek, Voyager. Investigations. Canal Jimmy
21.50 Star Trek, Deep Space Nine. Notre homme Bashir. Canal Jimmy
22.20 L'Homme invisible. Pari contre la mort. 13ème RUE
22.50 Profiler. L'anneau de feu (v.o.). O. Série Club
22.50 L'Homme invisible. Un homme d'influence. 13ème RUE
0.00 Friends. [2/2]. The One That Could Have Been (v.o.). Canal Jimmy
0.10 The PJ's, Les Stubbs. House Potty (v.o.). Série Club
0.20 De la Terre à la Lune. Apollo 1 (v.o.). Canal Jimmy

CANAL +

22.00 Apocalypse now. En pleine guerre du Vietnam, un officier américain alcoolique est chargé par les autorités militaires et la CIA de retrouver et de supprimer un colonel qui s'est retranché dans la jungle cambodgienne avec une petite armée. Une réflexion visionnaire et hallucinante sur la guerre et le spectacle. Un film choc de Francis Ford Coppola, avec Martin Sheen, Marlon Brando et Robert Duvall.

FILMS



11.50 Témoin à charge. Billy Wilder. Avec Tyrone Power, Marlene Dietrich (Etats-Unis, N., 1957). O. Cinétoile
14.10 La Voix. Pierre Granier-Deferre (France, 1991, 85 min). O. Cinéstar 2
15.20 Un homme et une femme. Claude Lelouch (France, 1966, 100 min). O. Ciné Cinémas 3
16.25 La Guerre du feu. Jean-Jacques Annaud (Fr. - Can., 1981, 95 min). O. Cinéfaz
17.00 Tout ce que le ciel permet. Douglas Sirk (Etats-Unis, 1955, v.o., 90 min). O. Ciné Cinémas 3
17.15 New York, New York. Martin Scorsese (Etats-Unis, 1977, 135 min). O. Cinétoile
17.30 Mille milliards de dollars. Henri Verneuil (France, 1982, 125 min). O. Ciné Cinémas 1
18.25 The Game. David Fincher (Etats-Unis, 1997, 125 min). O. Ciné Cinémas 2
18.30 Le Verdikt. Sidney Lumet (EU, 1982, v.o., 125 min). O. Ciné Cinémas 3
19.30 Le Roi et quatre reines. Raul Walsh (Etats-Unis, 1956, 90 min). O. Cinétoile



20.30 La Déchirure. Roland Joffé. Avec Sam Waterston, Haing S. Ngor (GB, 1984, 140 min). O. Ciné Cinémas 1
20.30 Les Naufrageurs des Mers du Sud. Cecil B. DeMille (EU, 1941, v.o., 120 min). O. Ciné Cinémas 2
21.00 La Vallée de la peur. Raoul Walsh (Etats-Unis, 1947, N., 95 min). O. Cinétoile
22.00 Apocalypse Now. Francis Ford Coppola (EU, 1979, 150 min). O. Canal +
22.45 La Luna. Bernardo Bertolucci (Italie, 1979, 145 min). O. Paris Première
23.45 Chambre avec vue. James Ivory (GB, 1985, v.o., 120 min). O. Cinéstar 2
0.10 Elle et lui. Leo McCarey (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 85 min). O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.35 Sunset Beach. 18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Tiercé, Météo. 20.55 The Birdcage. Film. Mike Nichols. 23.05 52 sur la Une. Les maîtres de l'hypnose. 0.05 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

16.00 La Chance aux chansons. 17.00 Des chiffres et des lettres. 17.30 et 22.55 Un livre, des livres. 17.35 Nash Bridges. 18.20 Face caméra. 18.45 Friends. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 On connaît la chanson. Film. Alain Resnais. O. 23.00 Alors, heureux ? 0.50 Journal, Météo. 1.10 Culte fiction.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion. 18.48 Un livre, un jour. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa si la Eurovision. 20.35 Tout le sport. 20.55 Y'a de la voix... Des grandes stars, des grandes voix. 23.00 Météo, Soir 3. 23.30 Les Aventuriers de la science. Lorsque la Terre se réveille. 0.25 Libre court.

CANAL +

16.50 Le Journal du cinéma. 17.00 Babar, roi des éléphants. Film. Raymond Jafelice O. En clair jusqu'à 20.45 18.15 et 19.05 Flash infos. 18.20 Best of Nulle part ailleurs. 20.15 Football. Ligue des Champions. 20.45 Bayern Munich - Real Madrid. 22.55 Total Recall 2070. 23.45 Trafic d'influence. Film. Dominique Farrugia. O.

ARTE

19.00 Archimède. 19.45 Arte info, Météo. 20.15 Les Cent Jours de Haider. 20.45 La Vie en face. Raphaëlle au pays des Miss. 22.14 Comedia. 22.15 Les Renaud-Barraut. Bâtisseurs de théâtre. 23.15 La Pluie d'été. Pièce de théâtre de Marguerite Duras. 0.50 360°, le reportage GEO. La Médecine de demain.

M 6

17.10 M comme musique. 17.30 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois. 18.25 Lois et Clark. 19.15 Cosby Show. 19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo. 20.05 Notre belle famille. 20.40 E = M 6 découverte. 20.50 Les Moments de vérité. 22.45 L'Homme trahi. Téléfilm. Peter Patzak. O. 0.35 Zone interdite. Bébé en danger.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 In vivo. Forts en math. 20.30 Accord parfait. Le Jour du chien, de Caroline lamarche. 22.10 Multipistes. 22.30 Surpris par la Nuit. Cannes où le prix des Prix.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque. 20.00 Un mardi idéal. Avec le groupe Evasion, Teofilo Chantre, Monica Passos, Marie-Josèphe Jude, Alexia Cousin et Suzan Manoff. 22.30 Jazz, suivez le thème. It's only a Paper Moon. 23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Concerto op. 7 n° 5, de Krumpoltz, par l'Orchestre philharmonique de chambre de Prague, dir. J. Belohlavek. 20.40 La Sérénie Piano. Maurizio Pollini, piano : Œuvres de Beethoven. 22.25 Les Soirées... (suite). Œuvres de Glinka, Tchaïkovski, Rachmaninov.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.45 Alerte Cobra. 15.40 La Joyeuse Tribu. 16.40 Mission sauvetages. 17.35 Sunset Beach. 18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Football. Ligue des Champions. FC Barcelone - FC Valence. 22.55 Vol de nuit. Spécial Cannes. 0.05 Minuit sport.

FRANCE 2

13.55 Un cas pour deux. 15.55 Tiercé. 16.10 La Chance aux chansons. 16.55 Des chiffres et des lettres. 17.25 Un livre, des livres. 17.30 Angela, 15 ans. 18.20 Face caméra. 18.45 Friends. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 19.55 et 20.45 Tirage du Loto. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Baldi et Tini. Téléfilm. Michel Mees. 22.30 Ça se discute. Jusqu'ou peut-on aller par amour de son animal ? 0.35 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.20 Régions.com. La 100e émission. 13.55 et 1.40 C'est mon choix. 14.58 Questions au gouvernement. 16.00 Les Minikeums. 17.45 C'est pas sorcier. 18.20 Questions pour un champion. 18.46 Un livre, un jour. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa si la Eurovision. 20.35 Tout le sport. 20.55 La Marche du siècle. Amour, fidélité, séduction. 22.40 Météo, Soir 3. 23.15 Beauté interdite. Téléfilm. Jim Wynorski O. 0.45 La Case de l'oncle Doc. Fils de passeur.

CANAL +

13.45 Mercredi animation. 14.55 Blague à part. 15.15 Spin City. 15.35 Seinfeld. 16.00 Invasion planète Terre O. 16.50 Sur les traces de Jeanne. En clair jusqu'à 21.00 18.10 et 19.05 Flash infos. 18.15 Nulle part ailleurs. 19.50 Cannes 2000. Cérémonie d'ouverture. 20.40 Histoire(s) du siècle. 21.00 Le Cinéma de Luc Besson. 22.00 Apocalypse Now. Film. Francis Ford Coppola O. 0.30 Le Tambour. Film. Volker Schlöndorff O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
Interdit aux moins de 18 ans
Les cotes des films
On peut voir
A ne pas manquer
Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

La vie d'autrui par Pierre Georges

AVEC tout le respect dû aux magistrats de la Cour de cassation et à la fameuse autorité de la chose jugée, disons, et c'est un euphémisme, que ces magistrats ont, à tout le moins, roulé à côté de leur code. Qu'ont-ils arrêté en effet ? Qu'un automobiliste contrôlé à plus de 200 km/h sur l'autoroute ne mettait pas en danger la vie d'autrui ! Qu'il convenait donc de casser la condamnation prononcée à l'encontre du chauffard sur ce chef d'inculpation par une cour d'appel.

Sans doute ont-ils estimé, en pur droit, que la qualification retenue n'était pas la bonne ! Ou, qui sait, que l'autoroute étant déserte à l'heure du pré-décollage, le chauffard ne menaçait guère que lui-même ! Peu importe. C'est un arrêt absurde. D'une absurdité totale, même légale. Tous les chauffards pris en flagrant délit le soutiennent d'ailleurs : ce n'est pas la vitesse qui tue, jamais. C'est l'autre, toujours l'autre. Un chauffard seul au monde est un être doux, inoffensif, libre de mener, de conduire sa vie, et sans dangerosité ! Jusqu'au moment où...

A oser, on proposerait aux magistrats de la Cour de cassation, une petite projection vidéo comme celle imposée, parfois sur les bords des routes, aux fous du volant. Ils verraient alors. Et ils en seraient plus que bouleversés, édifiés sur les ravages de la vitesse et les conséquences sanglantes de leur introuvable mise en danger d'autrui.

Dire la loi, c'est d'abord protéger la société. Et, en ce domaine, la protéger de ce que, sans excès de mot, il faut bien appeler le crime de route. Oui, il est parfaitement criminel de rouler à plus de 200 à l'heure sur autoroute ! Oui, à cette vitesse-là, une voiture

est une bombe et déjà l'arme du crime contre autrui ! Oui, chaque week-end, y aurait-il un gendarme derrière chaque radar, les clinglés du volant se ramassent à la pelle. Et leurs « autrui » aussi !

Le droit est respectable, sauf à être à ce point prodigieusement désincarné, droit pour le droit et non pour l'homme. Est-ce si loin de Garches la Cour de cassation, qu'ils ne puissent y aller en délégation dans cet atelier de réparation des hommes, nos magistrats, constater les conséquences tragiques de la jurisprudence routière, ces vies et ces corps à jamais brisés ?

Un coup de sang, donc ! Un coup de sang en effet, ou du moins de gueule, à voir l'instance supérieure du droit français pondre un arrêt lunaire, comme loin des cimetières routiers et des hôpitaux. Et, puis, tant qu'on y est, un autre sur ces charmantes bêtes, les pitbulls ou assimilés. Ces chiens qui, comme chacun sait, ne mettent pas en danger la vie d'autrui. Sauf quand ils attaquent.

Et ils attaquent, puisque ce sont des chiens d'attaque ! Ce n'est pas la première fois qu'on évoque le sujet, ici. Et toujours pour dire la même chose : que ces molosses sont des dangers publics ; des armes à dents ; des animaux féroces à mettre d'urgence hors d'état de mordre et de tuer. Et toujours pour s'entendre dire, en réponse, qu'on ne comprend rien à rien. Qu'on n'aime pas les animaux. Que ce n'est pas le chien qui est dangereux, mais l'homme qui le rend ainsi. La loi sur les pitbulls est passée : stérilisation, muselière, obligation de déclaration. La loi est passée, les pitbulls restent. Et, ce samedi à Villepinte, « autrui » avait quatre ans qui, a dû être opéré pendant six heures. Alors, assez !

Le chromosome 21, en surnombre dans le mongolisme, entièrement séquencé

D'énormes segments de l'ADN de ce chromosome ne comportent aucun gène

DEUXIÈME d'une série de 24 à être complètement déchiffré - 22 autosomes et 2 chromosomes sexuels X et Y -, la séquence du chromosome 21 est disponible, depuis le 8 mai, sur le site Internet de *Nature*. Ce travail paraîtra le 18 mai dans la revue scientifique britannique. Depuis la découverte de Jérôme Lejeune en 1959, on sait que le mongolisme est lié à la présence d'un chromosome 21 surnuméraire, ce qui a fait appeler la maladie trisomie 21. Il s'agit de la cause la plus fréquente de retard mental, affectant un nouveau-né sur 700.

Cet énorme travail de déchiffrement a été mené à bien par un consortium international comprenant 62 chercheurs au Japon, en Allemagne, en France, en Suisse, en Grande-Bretagne et aux États-

Unis. Mais, si l'émotion liée à la publication, pour la deuxième fois en quelques mois, de la séquence complète d'un chromosome humain est un peu émoussée, l'intérêt des résultats présentés, lui, ne se dément pas.

« L'ensemble de la communauté scientifique attendait la séquence de ce chromosome pour pouvoir vraiment travailler sur les gènes responsables des signes cliniques de la trisomie 21, confie Roger H. Reeves, un chercheur à l'Université Johns Hopkins à Baltimore (États-Unis) qui a écrit l'éditorial accompagnant la publication. Maintenant nous en possédons le catalogue et le moment est proche où nous pourrions comprendre cette maladie si fréquente. Le chromosome 21 est le porteur de quelques gènes que l'on connaissait déjà, impliqués dans

plusieurs maladies et malformations dont la maladie d'Alzheimer, deux surdités congénitales et un syndrome malformatif appelé holoprosencéphalie. »

On connaissait 127 gènes sur ce petit chromosome de 33,8 millions de paires de bases, qui représente environ 1% de l'ensemble du génome. La surprise a été de découvrir sa pauvreté en gènes. Le chromosome 21 n'en abriterait que 225, alors que le chromosome 22, de la même taille, en affiche 545. D'énormes segments de l'ADN du chromosome 21 ne comportent aucun gène. Si on extrapole à l'ensemble du génome la densité des gènes mesurée sur les deux chromosomes connus, le 21 et le 22, il faudrait revoir considérablement à la baisse le nombre des gènes humains attendus. Il pourrait être

proche 40 000 et non entre 70 000 et 140 000 comme on le croyait.

Ce très petit nombre de gènes explique peut-être pourquoi la trisomie 21 n'entraîne pas la mort in utero et est compatible avec une vie assez prolongée. Cela veut dire aussi que l'essentiel de sa séquence qui ne contient pas de gène a un rôle totalement inconnu. « On ne connaît que ce qu'on cherche, commente Roger H. Reeves. Jusqu'à présent, nous n'avons cherché que des gènes. Notre attitude a été comparable à celle de personnes qui cherchent leur pièce sous un réverbère, car c'est le seul endroit éclairé. Le défi futur sera de comprendre la signification et le rôle de tout cet ADN qui ne code pas pour des protéines. »

Elisabeth Bursaux

Hubert Beuve-Méry, l'un des « héros de la liberté de la presse »

ILS SONT cinquante. Cinquante à s'être battus quotidiennement pour que la liberté de la presse ne soit pas un vain mot. Ils ont su résister aux pressions, faire vivre la démocratie, quitter à s'opposer aux régimes en place, et à le payer parfois très cher. L'Institut international de la presse (IPI) a rendu hommage, mercredi 3 mai à Boston (États-Unis), à cinquante « héros de la liberté de la presse », des journalistes des cinq continents choisis pour leur action et leur combat en faveur de la liberté de la presse au cours des cinquante dernières années.

Dans cette liste prestigieuse figurent notamment le Bosnien Kamil Kurspahic, ancien éditeur en chef du journal de Sarajevo *Oslobo-*

denje, le Yougoslave Veran Matic, cofondateur de la radio indépendante de Belgrade B92, Adam Michnik, héros de la dissidence polonaise et cofondateur du quotidien *Gazeta Wyborcza*, ou l'Algérien Omar Belhouche, directeur du journal *El Watan*.

« SIRIUS »

Un seul Français est cité : Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*. Appelé « Sirius » par ses lecteurs - il signait ainsi ses éditoriaux tout à la fois mesurés et cinglants -, Hubert Beuve-Méry professait dans son métier la rigueur, la distance avec l'information et les informateurs, le respect scrupuleux des faits, se plaisant à citer Charles Péguy répétant qu'il fallait savoir dire « bêtement la vérité bête, ennuyusement la vérité ennuyeuse ».

Reconnu pour son exigence mo-

rale, Hubert Beuve-Méry avait fortifié sa conception de l'indépendance de la presse lorsqu'il avait pu observer la vénalité des grands titres français avant-guerre, « achetés » par les gouvernements de pays tels que la Bulgarie et la Roumanie. Pour lui comme pour Albert Camus, *Paris-Soir* n'était que *Pourri-Soir*. Pendant vingt-cinq ans, il s'est battu à la direction du *Monde* pour consolider l'indépendance financière du journal. L'indépendance rédactionnelle suivait.

Il fait partie des dix-sept de ces « héros » qui sont aujourd'hui décédés. Parmi eux, cinq ont été assassinés dans l'exercice de leur profession : Guillermo Cano en Colombie, Pedro Joaquín Chamorro au Nicaragua, Veronica Guerin en Irlande, Tara Singh Hayer au Canada et Abdi Ipekci en Turquie. D'autres journalistes résistent. Le Syrien Nizar

Nayyuf, qui vient de recevoir le prix Unesco - Guillermo-Cano, est emprisonné « dans des conditions déplorable et proche de la mort après des années de torture », selon l'IPI.

Fondé en 1950, cet organisme basé à Vienne (Autriche), qui regroupe plus de 2 000 dirigeants des médias du monde entier, défend les droits de la presse et de l'information indépendante. Ce qui passe par des actions de formation dans certains pays et surtout par l'envoi de lettres de protestation auprès des censeurs, comme, tout récemment, au gouvernement iranien. L'IPI a remis leur distinction à vingt-sept des « héros », à Boston, au Faneuil Hall. Un symbole puisque ce bâtiment, connu comme le « berceau de la liberté », a abrité les patriotes américains pendant la guerre d'Indépendance.

Nicole Vulser

Le palmarès des Molières distingue Dario Fo et Hélène Cixous

LA 14^e CÉRÉMONIE des Molières s'est tenue lundi 8 mai à l'Opéra-Comique. Elle était mise en scène par Jean-Luc Tardieu et présidée par Jérôme Savary qui prendra la direction de ce théâtre le 1^{er} octobre. Le metteur en scène, qui dirige actuellement le Théâtre national de Chaillot, a eu raison sur un point : la soirée a été trop longue, sage et consensuelle, mais heureusement relevée par la présence de Raymond Devos et Hubert Gignoux qui ont reçu chacun un Molière d'honneur et des ovations debout. Deux autres Molières d'honneur ont été attribués à Charles Trenet, absent, et au Théâtre de la Huchette. La troisième ovation debout a été réservée à Judith Magre, meilleure comédienne pour *Shirley* d'après *Les Carnets* de Shirley Goldfarb.

Un Molière des meilleures lumières a été décerné — pour la première fois — à Jacques Rouveyrolis pour *A torts et à raisons*. Les peines de cœur d'une chatte française, la pièce de René de Ceccaty et Alfredo Arias,

a obtenu deux Molières (meilleur spectacle musical et meilleurs costumes). Deux productions ont remonté trois Molières chacune : *Mort accidentelle d'un anarchiste*, de Dario Fo (meilleur auteur, meilleure adaptation d'une pièce étrangère, meilleure pièce comique), et *Tambours sur la digue* d'Hélène Cixous, mis en scène par Ariane Mnouchkine (meilleur décorateur, meilleure mise en scène, meilleure pièce de création). Ariane Mnouchkine n'a pas assisté à la cérémonie : elle regrettrait un

■ LE PALMARÈS : Révélation féminine : Irina Brook pour *Résonances*, de Katherine Burger (Atelier). Révélation masculine : Christian Hecq dans *La main passe*, de Feydeau (Comedia). Meilleure comédienne : Judith Magre dans *Shirley* (Rond-Point). Meilleur second rôle masculin : Marcel Cuvelier dans *Mon père avait raison*, de Sacha Guitry. Meilleur adaptateur d'une pièce étrangère : Valeria Tasca pour *Mort accidentelle d'un anarchiste* de Dario Fo (La Bruyère). Meilleure pièce comique : *Mort accidentelle d'un anarchiste*, de Dario Fo (La Bruyère). Meilleur spectacle musical : *Peines de cœur d'une chatte française*, de René de Ceccaty et Alfredo Arias. Meilleur créateur de costumes : Chloé Obolensky pour *Peines de cœur d'une chatte française*. Meilleur décorateur : Guy-Claude François pour *Tambours sur la digue* (Soleil). Meilleures lumières : Jacques Rouveyrolis pour *A torts et à raisons*, de Ronald Harwood (Montparnasse). Meilleur auteur : Dario Fo pour *Mort accidentelle d'un anarchiste* (La Bruyère). Meilleur one-man show : Arturo Brachetti (Mogador). Meilleur metteur en scène : Ariane Mnouchkine pour *Tambours sur la digue* (Soleil). Meilleure comédienne dans un second rôle : Dominique Blanchar dans *Les Femmes savantes* de Molière (Hébertot). Meilleur comédien : Michel Aumont dans *Un sujet de roman* de Sacha Guitry. Meilleure pièce de création : *Tambours sur la digue* d'Hélène Cixous (Soleil). Meilleure pièce de répertoire : *Le Revizor* de Gogol (Comédie-Française).

DÉPÊCHE

■ ENCHÈRES : une toile de la série des *Nymphéas* de Claude Monet, l'un des maîtres de l'impressionnisme, a été adjugée à 20 906 000 dollars (22,9 millions d'euros) chez Christie's lors de la première soirée des enchères de printemps à New York.

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VÈTEMENT

LEGRAND

Depuis 1894

Tailleur et Chemisier sur mesures

Collections Hommes & Dames

Grand choix de tissus et de prix

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e

Tél : 01.47.42.70.61

Tirage du *Monde* daté mardi 9 mai 2000 : 444 887 exemplaires.

1 - 3

La sur Internet va progresser

*

media

www.hi-media.com

530 millions de messages publicitaires/mois

Festival de Cannes

Cannes, millésime 2000 : Gilles Jacob et Pierre Viot, dix-sept ans de tandem ; la France se met au grand spectacle ; Isabelle Huppert s'interroge sur la création cinématographique ; portraits, critiques et analyses

SUPPLÉMENT SPÉCIAL 16 PAGES

mercredi 10 mai

Le Monde
daté 11